



CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CGAAER

2014



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT



En 2014, le ministère dont j'ai la charge a poursuivi et intensifié son action pour une politique agricole, alimentaire et forestière plus performante, tant sur le plan économique, environnemental que sanitaire. Il a œuvré dans le contexte d'une crise économique et sociale qui affecte encore notre pays, en veillant à préserver au mieux les intérêts des professionnels, des consommateurs et des citoyens français.

Le CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) a contribué à éclairer les conditions de mise en œuvre de la PAC 2014-2020. La réforme en cours doit rendre la politique agricole commune plus équitable au profit de l'élevage, plus verte, mieux régulée et favorable aux jeunes agriculteurs.

Surtout, le Conseil général a été étroitement associé à l'élaboration de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui a été promulguée en fin d'année. Cette loi doit permettre à la France de développer la compétitivité du secteur et de conserver une place de premier plan au niveau international, tout en participant à la nécessaire transition écologique.

La loi d'avenir consacre résolument le projet de l'agroécologie pour accomplir la triple performance économique, environnementale et sociale de l'agriculture. De nouveaux systèmes de production, adaptés à chaque territoire, seront mis en œuvre selon une démarche collective d'agriculteurs, grâce aux GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) qui bénéficieront d'une majoration des aides agricoles.

Elle précise aussi les priorités que j'ai données à la politique nationale de l'alimentation. La justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial constituent les quatre axes du nouveau Programme national de l'alimentation.

La France accueillera fin 2015 à Paris la conférence des Nations unies sur le changement climatique, COP 21. J'ai souhaité que l'agriculture y tienne toute sa place et fasse l'objet d'une négociation spécifique. À cet effet, j'ai confié au Conseil général une mission sur les contributions de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique.

Durant l'année 2014, le CGAAER a effectué près de 600 missions de conseil, d'audit, d'évaluation et d'inspection, en comptant les présidences de jurys d'examens et concours de la compétence académique du ministère. Ces missions ont utilement concouru aux politiques publiques que nous menons.

Je salue enfin l'aboutissement du projet stratégique 2014-2016 du Conseil général, qui actualise les modalités de son action et de son fonctionnement. Il traduit sa détermination à s'adapter à l'évolution des missions qui lui sont confiées et du cadre dans lequel elles doivent s'inscrire.

Je tiens à remercier les membres du CGAAER ainsi que l'ensemble de son équipe technique et administrative pour leur engagement collectif au service de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt françaises.

Stéphane Le Foll

Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

SOMMAIRE

Les faits marquants 2014 6

Synthèses de rapports sur des thématiques liées aux enjeux de l'actualité.....	9
Activité interne du CGAAER.....	11

Activité des sections

Section 1 - Mission d'inspection générale et d'audit	13
Section 2 - Économie, filières et entreprises	18
Section 3 - Économie, filières et entreprises	20
Section 4 - Forêts, eaux et territoires.....	24
Section 5 - Recherche, formation et métiers.....	27
Section 6 - Gestion publique et réforme de l'État.....	32
Section 7 - Prospective, société et international	36

Les missions 41

Missions d'audit et d'inspection	42
Missions de conseil, d'évaluation, d'expertise, de médiation et de gestion de crise, de prospective.....	47
Missions de jury.....	52
Missions de représentation	56

Les rapports (remis en 2014)..... 60

Rapports d'audit et d'inspection	60
Les rapports des missions de conseil, d'évaluation, d'expertise, de médiation et de gestion de crise, de prospective	68
Les rapports des présidents de jurys.....	72



Ce rapport d'activité est édité par le Conseil général
de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
(CGAAER)

251 rue de Vaugirard FR-75732 Paris cedex 15

Tél. + 33 (0)1 49 55 56 68

Fax + 33 (0)1 49 55 80 70

cgaer.diffusion@agriculture.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

Réalisation : François Petit

Crédits photos : photothèque/min.agri.fr

Photo de couverture : le sol est un des facteurs importants
de la lutte contre le changement climatique grâce
à sa capacité à stocker le carbone. Philippe Pastoureau,
agriculteur dans la Sarthe, tour de plaine pour observer
la qualité des sols.



L'activité programmée du CGAAER, définie dans son programme de travail prévisionnel 2014, et les missions d'urgence qui lui ont été confiées en cours d'année, ont débouché sur la production de 270 rapports. Il faut y rajouter l'activité générée par les présidences de jurys de l'enseignement agricole ou des jurys de déprécarisation, ainsi que les fonctions de représentation de l'État aux conseils d'administrations de nombreux établissements publics.

La singularité de cette année fut l'élaboration de synthèses de rapports sur des thématiques liées aux enjeux de l'actualité, comme le fonctionnement des services départementaux, la compétitivité de la filière forêt-bois, les audits sur les risques de contaminations en abattoir, l'évaluation de la politique de l'eau en France... Cet exercice d'intégration et de mise en perspective des connaissances aura permis de mieux éclairer la décision publique.

La participation à l'élaboration de la loi d'avenir de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt qui a été promulguée le 14 octobre 2014 figure, comme en 2013, parmi les principaux ouvrages collectifs du CGAAER. Le Conseil a contribué à définir les principes et modalités d'application de la mesure la plus emblématique de la loi, à savoir la création des Groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE). À cet égard, le Conseil général a mené une importante mission sur l'adaptation que le dispositif de développement agricole doit opérer pour faire prendre à notre agriculture le tournant de l'agroécologie.

Le CGAAER a également remis au ministre un premier rapport sur les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique, en préparation de la Conférence internationale sur le climat, COP 21, que la France doit organiser à Paris fin 2015.

Il a aussi accompagné le ministre dans son action en faveur de l'agriculture méditerranéenne, notamment en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

La collaboration avec les autres Inspections et Conseils généraux a été active en matière d'évaluation des politiques publiques (la prévention des risques naturels avec le CGEDD) et d'organisation de l'administration territoriale de l'État. Quant aux activités internes, nous avons achevé l'élaboration du projet stratégique 2014-2016 du CGAAER. L'objectif est d'adapter les statuts, le positionnement et le fonctionnement du Conseil aux besoins de ses missions, en l'inscrivant dans une démarche de professionnalisation rendue nécessaire par les évolutions rapides que traverse notre environnement de travail. Il aura bénéficié pour ce faire de nouvelles dispositions prévues dans la loi d'avenir.

La première partie de ce rapport d'activité présente les faits marquants de l'année. La deuxième est consacrée à l'activité des sept sections qui composent le Conseil général. Dans la dernière partie, vous découvrirez le bilan détaillé des missions accomplies et des rapports élaborés.

J'adresse mes sincères remerciements à chacun des membres et personnels administratifs et techniques du CGAAER, pour leur engagement dans le travail accompli et la dynamique consentie dans le nouveau projet stratégique.

Bertrand Hervieu
Vice-président du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2014

En 2014, l'activité du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) a résulté de l'exécution du programme de travail prévisionnel, ainsi que des événements d'actualité survenus en cours d'année, comme la crise de la filière volaille de chair, la crise du porc ou les crues exceptionnelles en Bretagne, qui ont nécessité l'intervention de missions d'urgence.

Le CGAAER a aussi contribué à éclairer les conditions de mise en œuvre de la politique agricole commune 2014-2020 au profit d'une meilleure préservation de l'environnement, d'une répartition plus équitable des aides, surtout en faveur de l'élevage, et d'une régulation améliorée des productions.

Le CGAAER a produit 268 rapports d'audit, de conseil, d'évaluation et d'inspection, il a engagé 270 nouvelles missions, il a participé à 136 jurys d'exams et de concours

Ses membres ont effectué un total de 597 missions, individuelles ou collectives, dont 136 missions de jurys d'exams et concours de l'enseignement agricole et ceux des concours internes au ministère dans le cadre de la déprécarisation de la fonction publique.

Ils ont également assuré des fonctions de représentation de l'État dans les conseils d'administration de certains établissements publics sous tutelle du ministère et au sein de diverses structures professionnelles ou interprofessionnelles.

La mission d'inspection générale et d'audit (MIGA) a poursuivi la construction de la mission ministérielle d'audit interne qui lui a été confiée en 2011. En conséquence, le CGAAER a continué à consentir un important effort de formation et de qualification de ses membres à la fonction d'audit.

La loi d'avenir pour l'agri- culture, l'alimentation et la forêt a été promulguée le 14 octobre 2014

Cette loi va permettre à la France de développer la compétitivité du secteur et de conserver une place de premier plan au niveau international, tout en participant à la nécessaire transition écologique. Elle consacre résolument le projet de l'agroécologie pour accomplir la triple performance économique, environnementale et sociale de l'agriculture et de la forêt. De nouveaux systèmes de production, adaptés à chaque territoire, pourront être mis en œuvre selon une démarche collective d'agriculteurs, grâce aux GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental).

Les GIEE bénéficieront d'une majoration des aides agricoles. Le CGAAER est intervenu dans l'élaboration de la loi en participant à des groupes de travail ou sous forme de conseils et d'expertises :

- qu'il s'agisse de la définition des principes et des modalités d'application des GIEE ;
- des dispositions relatives à l'amélioration des relations commerciales dans les filières de production pour préserver la compétitivité du secteur ;
- des mesures visant à renforcer la sécurité des consommateurs et la performance sanitaire de notre modèle alimentaire ;
- de l'éducation des jeunes à l'alimentation et de l'instauration d'un débat public permanent sur l'alimentation ;
- de la relance de la promotion sociale entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et paysager ;
- de l'intégration de l'agroécologie dans les programmes de recherche scientifique et technique grâce à la création de l'Institut agronomique et vétérinaire de France ;

- d'une gestion plus durable de la forêt et d'une meilleure valorisation de la ressource en bois ;
- de la préservation du foncier agricole face à l'artificialisation des sols ;
- du contrôle des structures et de la transmission des exploitations agricoles ;
- du renforcement de la compétitivité des filières de production agricole et agro-alimentaire ;
- et du développement de l'agriculture ultra-marine.

Le Conseil général a également contribué à l'appel à projets lancé à tous les agriculteurs français pour distinguer les 104 premiers collectifs d'agriculteurs engagés dans une démarche territoriale d'agroécologie, en préfiguration des GIEE. L'opération a concerné au total près de 15 000 exploitations agricoles.

Lutte contre le changement climatique et préparation de la conférence de Paris COP 21

Le 18 septembre 2014, Le CGAAER a remis au ministre le rapport qu'il avait commandé sur les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique, dans la perspective de la préparation de COP 21, la Conférence des Nations unies sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015.

L'agriculture et la forêt sont réputées contribuer au quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Elles devraient être fortement impactées par le changement climatique à venir, risquant en cela de ne plus pouvoir nourrir les 9 milliards d'habitants attendus en 2050 sur la planète, ni participer à la nécessaire substitution des matières premières non

À gauche, Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt à l'Assemblée nationale pour l'adoption de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.

À droite, le ministre Stéphane Le Foll à la tribune de la 2^e conférence nationale « Produisons autrement » le 2 avril 2014 au Conseil économique, social et environnemental. Devant 250 invités choisis parmi les lauréats de l'appel à projets lancé auprès des pionniers de l'agroécologie, les organisateurs de la conférence ont donné la parole aux porteurs d'une dizaine de projets de différentes origines géographiques et présentant des approches diverses : faire d'une contrainte environnementale locale un atout économique ; rapprocher deux filières aux besoins complémentaires sur un même territoire ; produire autrement grâce à un effet de groupe ; rentabiliser un investissement en répandant un nouveau système de production dans une région...



renouvelables qui fondent encore aujourd'hui notre modèle de développement.

Deux fronts sont ouverts pour répondre à ces inquiétudes : atténuer le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et adapter les modes de productions agricole et forestière aux évolutions du climat.

La politique engagée par la France en faveur de l'agroécologie s'avère à cet égard une entreprise tout à fait indiquée. La production de bio-produits (biomatériaux, bioénergies, chimie verte...) venant se substituer à des produits non renouvelables, la limitation de l'artificialisation des sols, le maintien des prairies permanentes et la lutte contre le gaspillage alimentaire figurent également parmi les solutions proposées.

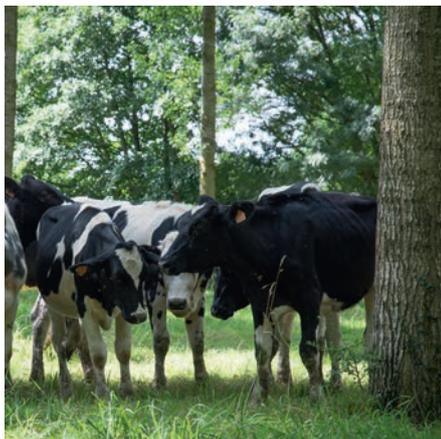
Le rapport insiste également sur les atouts de la forêt. Une exploitation sylvicole dynamisée par un raccourcissement des cycles de production et une relance du reboisement, favoriserait le captage de carbone. L'augmentation induite de la production de bois venant se substituer à des matériaux ou matières premières non renouvelables (bois d'œuvre pour la construction, bois-énergie...) aurait aussi un impact très favorable sur le bilan carbone.

Le rapport aura contribué à la position que l'Union européenne devrait tenir sur l'agriculture lors des négociations de la COP 21. L'agriculture française pourrait ainsi s'engager sur une contribution du quart de l'objectif affiché par la France en matière de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2030.

Adaptation du développement agricole à l'agroécologie

Le ministre a chargé le CGAAER d'évaluer la politique de développement agricole mise en œuvre entre 2000 et 2013, en référence à la loi d'orientation agricole de 1999 et dans le cadre de la modernisation de l'action publique. L'objectif était d'apprécier l'adaptation du dispositif existant pour accompagner la transition de l'agriculture vers les performances économique, écologique et sociale de l'agroécologie.





Si la politique de développement agricole s'est révélée très favorable à la performance des exploitants agricoles et à la compétitivité de l'agriculture française, ses résultats sont plus nuancés en matière de protection de l'environnement, d'emploi et de conditions de travail.

À partir d'entretiens avec les parties prenantes de trois régions et d'une enquête auprès de 2 500 agriculteurs, la mission a proposé divers scénarios d'évolution de l'organisation du développement agricole, allant de la régionalisation à la privatisation...

Elle a également identifié plusieurs points d'amélioration relatifs au développement de l'agroécologie :

- les initiatives d'agriculteurs doivent être davantage valorisées afin de stimuler les dynamiques d'innovation et d'entraîner la chaîne du progrès ;
- l'élaboration, l'harmonisation et la diffusion de références, ainsi que la collecte de données sont à développer ;
- la concertation entre les différents acteurs du développement et la coordination des politiques publiques au sein de l'administration centrale sont à améliorer ;
- la définition plus précise des orientations doit permettre un meilleur ciblage des financements.

Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires

La loi d'avenir de l'agriculture prévoit la création de « certificats d'économie de produits phytosanitaires » pour réduire leur usage conformément aux objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. Le CGAAER a été chargé de définir les modalités de mise en œuvre du dispositif.

Les distributeurs de produits phytosanitaires (4 779 coopératives et négociants) sont à la fois les obligés et les détenteurs des certificats qu'ils attribuent aux agriculteurs.

La diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires repose sur des prescriptions techniques que doivent respecter les agriculteurs. La bonne mise en œuvre de ces prescriptions conditionne la délivrance aux distributeurs des certificats. En fin d'année, la compilation des certificats permet de s'assurer que l'objectif de réduction a été respecté.

L'objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires est identique pour tous les distributeurs. Il est exprimé en NODU (nombre de doses unité).

L'expérimentation devra porter sur une période de cinq ans pour laquelle la mission recommande une réduction du NODU de référence comprise entre 20 et 25 %. Le non respect des objectifs de réduction sera sanctionné par une pénalité financière de 11 € par NODU.

Politique de coopération méditerranéenne

Le renforcement de la coopération méditerranéenne dans le secteur agricole est un des principaux objectifs de la politique internationale du ministre. Les pays du bassin méditerranéen sont confrontés à une grande dépendance agricole et alimentaire, pour une population toujours croissante et sujette à un important exode rural. L'enjeu est de constituer un socle de stabilité grâce au développement de l'agriculture et à la fluidité des échanges internationaux.

Le CGAAER a participé à la 10^e réunion des ministres de l'agriculture du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) le 6 février 2014 à Alger, sur le thème : « La sécurité alimentaire durable en Méditerranée : quelle situation et quelles perspectives ? ».

Le CGAAER et son homologue marocain, le Conseil général du développement agricole, se sont rapprochés pour organiser des séminaires consacrés à l'eau et à la sécurité alimentaire en Méditerranée « SESAME ». Deux rapports ont été produits. L'un sur l'agriculture familiale en Méditerranée et l'autre sur l'agriculture durable.

L'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM) et l'Agence française de développement (AFD) ont organisé du 9 au 11 décembre dernier à Montpellier un colloque intitulé « Quelles politiques publiques pour accompagner les politiques territoriales ? ». Le CGAAER y a présenté une analyse comparée entre le Sud et le Nord de la Méditerranée.

Enfin, le CGAAER a produit une note d'analyse contributive au travail de préparation du futur rapport commandé à la FAO par le G20 agricole sur l'eau et la sécurité alimentaire mondiale.

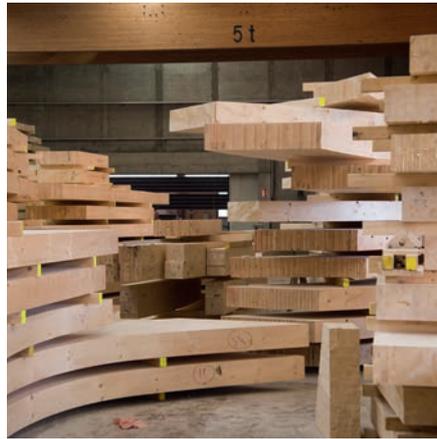
À gauche, agroforesterie, pâturage de génisses sous des peupliers. Les Trophées de l'agriculture durable 2014, GAEC Ursule à Puyssault (85, Vendée).

Au centre, suivi du protocole d'observation « incidence des traitements phytosanitaires sur la culture » dans une parcelle de blé.

À droite, déplacement de Stéphane Le Foll à Montpellier à l'occasion des rencontres internationales « agriculture familiale et recherche » co-organisées par Agropolis international.

À gauche, entreprise Simonin, fabricant de structures et d'isolants bois à Montlebon (25 - Doubs). Poutres en bois lamellé-collé pour le pavillon France de l'exposition universelle Milan 2015. Filière bois durable.

À droite, technicienne vétérinaire passant dans un sas hygiène composé de lave-semelles et de lave-bottes.



Synthèses de rapports sur des thématiques liées aux enjeux de l'actualité

En 2014, le CGAAER s'est livré à la réalisation de synthèses de rapports consacrés à des thématiques liées aux enjeux de l'actualité. Cet exercice d'intégration et de mise en perspective des connaissances doit permettre de mieux éclairer la décision publique.

SYNTHÈSE DES AUDITS DU FONCTIONNEMENT DES DDI DEPUIS 2010

Le CGAAER a produit une synthèse des 116 rapports d'audits du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI), réalisés depuis leur création en 2010.

L'enjeu était d'apprécier la capacité des directions départementales interministérielles [DDI], direction départementale des territoires et de la mer, [DDT(M)] et direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations [DD(CS)PP] à relayer les politiques impulsées par le ministère et à les appliquer de façon efficace sur le terrain.

L'échelon de proximité, constitué par les services départementaux, se révèle d'autant plus précieux que le pilotage des missions du ministère par l'échelon régional s'est accentué au cours des dernières années. Mais l'affaiblissement des moyens des services départementaux, parfois au profit de l'échelon régional, est sensible.

En DD(CS)PP, la mise en œuvre des réglementations sanitaires fait l'objet de critiques publiques, parfois vives, mettant en cause la suffisance des moyens dévolus aux contrôles. La pression de contrôle mériterait d'être accentuée dans certains secteurs (vente directe aux consommateurs, restauration

commerciale, inspection ante-mortem en abattoir...), même si la situation sanitaire générale en France reste enviable sur le plan international.

Le rapprochement entre les services chargés de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes et les services vétérinaires, ne se traduit pas encore par de véritables fusions. Quelques exemples particulièrement réussis prouvent cependant que ces rapprochements sont possibles.

En DDT(M), le rapprochement des ex. DDE et DDAF se présente comme une opération globalement bien réussie, à mettre au crédit des deux ministères concernés (agriculture et environnement) qui ont beaucoup œuvré en amont pour la formation des cadres et le partage des cultures. Il reste cependant à clarifier le partage de certaines tâches entre les échelons départemental et régional (DREAL et DRAAF).

Trois principaux risques ont été identifiés :

- la réduction des compétences techniques des équipes, consécutivement au recours aux délégations de missions;
- la perte de l'expertise des cadres;
- s'agissant plus spécifiquement des DD(CS)PP, l'insuffisance de cohésion interne, sous l'effet combiné du nombre élevé des tutelles centrales et de la réorganisation encore inaboutie des services.

30 ANS DE RAPPORTS SUR LA FORÊT ET LE BOIS

Près de 250 rapports d'expertise sur la forêt et le bois ont été produits depuis 1984. Un score qui appelle à s'interroger sur leur finalité. Une mission du CGAAER a été chargée d'élaborer une synthèse de ces rapports afin d'éclairer la décision publique sur l'avenir de la filière française de la forêt et du bois, avec le recul de trois décennies de réflexion.

Au bilan, la convergence des constats et des préconisations est grande: la forêt française est sous-exploitée; l'investissement forestier est insuffisant; l'outil industriel valorise mal les bois français; le déficit commercial reste très élevé; l'organisation d'une véritable filière forêt-bois est encore virtuelle.

Pour autant, grâce à la loi d'avenir de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, le secteur a une chance historique de mobilisation susceptible d'installer un contexte plus favorable: nouvelles dispositions financières et fiscales, création d'un comité stratégique de filière au sein du Conseil national de l'industrie, signature le 16 décembre 2014 du contrat stratégique de filière, plan « Immeuble bois grande hauteur »...

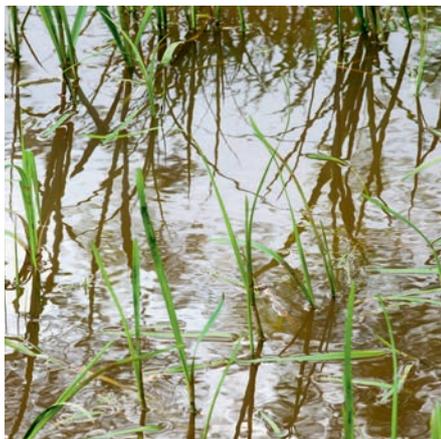
LES AUDITS SUR LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR *E. COLI* DANS LES ABATTOIRS DE BOVINS

Certaines souches de la bactérie *Escherichia Coli*, dites STEC (Shiga toxin-producing), peuvent être responsables de troubles pathologiques graves chez de jeunes enfants ayant consommé de la viande de bœuf hachée insuffisamment cuite. Hébergées dans l'intestin des bovins, elles contaminent le plus souvent la viande au moment de l'abattage.

Une mission du CGAAER a élaboré une synthèse des audits menés sur les contrôles officiels pratiqués en 2013 par les services déconcentrés du ministère dans les abattoirs de bovins en France.

La mission a constaté un certain nombre de points forts dont le pilotage du dispositif des contrôles officiels en abattoir dans les départements. Mais certaines faiblesses venaient fragiliser le dispositif.

Ces constats ont amené la mission à considérer que les contrôles officiels, tels qu'ils ont été observés dans la plupart des sites



Crues et inondations dans les Basses vallées angevines. **À gauche**, herbes d'eau douce. **À droite**, panneau routier indiquant un risque d'inondation. Situées au nord et au sud d'Angers, les Basses vallées angevines sont de vastes étendues inondables. Les 4500 hectares de cette zone humide, constitués de prairies naturelles, de peupleraies et de bocages à frênes, sont traversés par trois rivières : la Mayenne, la Sarthe et le Loir, formant la Maine, le plus court affluent de la Loire.

audités, ne permettent pas d'avoir une appréciation suffisamment précise de la qualité des processus mis en place par les professionnels pour prévenir le risque *Escherichia Coli* STEC. Ils ne permettent pas non plus de conclure, avec une assurance raisonnable, que la maîtrise du risque est optimale. Les auditeurs ont formulé six recommandations d'amélioration pour accroître la pertinence et l'efficacité des contrôles officiels.

ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE L'EAU EN FRANCE

Le CGAAER a produit une synthèse des travaux réalisés avec le CGEDD et dans le cadre de missions parlementaires sur l'évaluation de la politique de l'eau en France.

La directive-cadre européenne sur l'eau impose que toutes les aires de captage d'eau potable soient « en bon état » en 2015. La pollution diffuse d'origine agricole avait été un des problèmes récurrents et non résolus, relevé par la mission interministérielle d'évaluation de la politique de l'eau publié en juillet 2013. Celle-ci préconisait de se concentrer sur les captages. Une nouvelle mission interministérielle a été chargée de revisiter l'ensemble du dispositif de protection des captages d'eau potable et de proposer les adaptations nécessaires.

La France compte plus de 33 000 captages d'eau potable ; deux tiers à partir de nappes souterraines, un tiers à partir d'eaux de surface. La directive-cadre européenne sur l'eau impose, sans dérogation possible, que toutes les masses d'eau utilisées pour le captage d'eau potable respectent les normes de qualité (< 50 mg nitrates/l et < 0,1 µg pesticides/l) en 2015.

Or, 8,5 % des captages du territoire national dépassent l'un ou l'autre des critères (teneur en nitrates ou en pesticides).

L'eau distribuée est, quant à elle, toujours aux normes grâce aux traitements de dépollution ou à des mélanges d'eaux de différents captages. Les captages trop dégradés sont abandonnés. Ces actions sont certes efficaces mais elles coûtent cher, beaucoup plus que les actions de prévention entreprises à proximité des captages. Une politique de prévention de la pollution diffuse des captages a été initiée par le Grenelle de l'environnement : 500 captages parmi les plus dégradés ont été identifiés et des mesures spécifiques ont été prises à partir de 2009. Mais le bilan provisoire est mitigé. Si ces mesures ont pu provoquer une prise de conscience des acteurs, notamment agricoles, leur efficacité est restée faible.

Devant ce constat, le CGAAER et ses homologues des ministères en charge de l'écologie et de la santé, ont été chargés de proposer des moyens pour renforcer l'efficacité de la protection des captages d'eau et de la lutte contre les pollutions diffuses.

LES AUDITS SUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Le CGAAER a réalisé une synthèse des audits menés en 2012 et 2013 dans 12 départements français sur la mise en œuvre des différentes directives européenne consacrées à l'eau et à la biodiversité : la directive cadre sur l'eau, la directive sur les eaux résiduaires urbaines, la directive nitrates et la directive sur la biodiversité (habitats et oiseaux).

Les États membres ont l'obligation de respecter ces directives en mettant en œuvre les politiques et les moyens appropriés pour atteindre les objectifs fixés. À défaut de quoi la Commission européenne engage des contentieux qui peuvent se traduire par de lourdes sanctions financières.

Ces directives concernent plusieurs domaines sensibles :

- la santé humaine et animale, au regard de la qualité de l'eau distribuée pour la consommation ;
- l'économie et les investissements de long terme, au regard des coûts directs du traitement des eaux destinées à la consommation et de celui des eaux résiduaires industrielles et urbaines ;
- la préservation de l'environnement et de la qualité de vie, au regard des risques de pollutions, de nuisances ou de destruction des milieux naturels engendrés par les activités humaines.

La mise en œuvre de ces directives nécessite donc une attention soutenue dans chaque département, au plus près du terrain, pour en mesurer les résultats et, si besoin, rechercher les éléments de nature à en améliorer la conduite.

LES AUDITS SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

Les intempéries, qui ont provoqué de graves inondations en Languedoc-Roussillon rappellent combien il est important de prévenir les risques naturels par la mise en œuvre de politiques publiques appropriées.

Une mission interministérielle (CGAAER et CGEDD) a été chargée de faire une synthèse des rapports d'inspections et d'audits des risques naturels et hydrauliques réalisés en France entre 1997 et 2012.



ACTIVITÉ INTERNE DU CGAAER

De gauche à droite :

- Assemblée générale du CGAAER ;
- Session de formation ;
- *La lettre du CGAAER*, lettre électronique mensuelle diffusée à 10 000 destinataires et qui rend compte des rapports et activités du Conseil général.

Le nouveau projet stratégique 2014-2016 du CGAAER

Créé en 2006 à l'occasion de la fusion des trois structures d'inspection et de contrôle généraux d'origine (Conseil général du GREF, Conseil général vétérinaire, Inspection générale de l'agriculture), le CGAAER a élaboré en 2008 une ébauche de projet stratégique qu'il était devenu nécessaire de réviser.

Une réflexion interne engagée depuis 2012 a débouché sur un nouveau projet stratégique 2014-2016 dont le ministre a approuvé les principales options en début d'année.

L'objectif est d'adapter les statuts, le positionnement et le fonctionnement du Conseil aux nécessités de ses missions, en l'inscrivant dans une démarche de professionnalisation rendue nécessaire par les évolutions rapides que traverse notre environnement professionnel.

De nouvelles dispositions prévues dans la loi d'avenir ont renforcé le positionnement institutionnel du CGAAER auprès du ministre. Elles le dotent de nouveaux statuts portant sur le périmètre et les modalités de ses interventions. La modernisation de l'action publique impose d'évaluer la mise en œuvre des politiques publiques dans tous les domaines, en mobilisant une diversité de compétences. L'article de loi propose d'étendre aux membres du CGAAER des pouvoirs équivalents à ceux dont disposent les membres des inspections et contrôles généraux avec lesquels ils assurent des missions conjointes d'audit, d'inspection et de contrôle.

En octobre 2014, le CGAAER a réuni un séminaire interne consacré à la mise en œuvre effective de son projet stratégique. Il s'est agi d'améliorer les méthodes de travail pour renforcer la structure : une construction de culture plus qu'une construction de règlements, respectant l'identité du CGAAER et son principe d'assemblée de pairs.

La mise en œuvre opérationnelle du plan prévoit de renouveler le processus commun des missions et le fonctionnement collégial du Conseil, d'améliorer la valorisation de son travail et de renforcer l'activité interministérielle...

Un programme de formation interne encore amplifié

La formation des membres du CGAAER doit permettre l'acquisition de méthodologies et d'outils nécessaires à l'exercice de nouveaux métiers tels que ceux de l'audit, de l'évaluation des politiques publiques ou du conseil.

Cette professionnalisation est garante de la qualité des travaux conduits par le CGAAER. Elle facilite également l'intégration des nouveaux membres dans la communauté de travail.

Ainsi, un parcours de 12 jours de formation a été proposé aux nouveaux arrivés en 2014, répartis dans l'année qui a suivi leur prise de fonctions.

En outre, des perfectionnements ont été programmés, notamment pour mieux maîtriser les techniques de l'audit interne.

Au total, près des deux tiers des personnels du CGAAER ont suivi une formation en 2014.

Une nouvelle organisation de la communication

Les objectifs de communication du CGAAER ont résulté du nouveau projet stratégique du CGAAER. Ils reposent sur une valorisation plus systématique du travail du CGAAER : publication de tous les rapports non confidentiels, exploitation des travaux des sections, des groupes de travail et des assemblées générales...

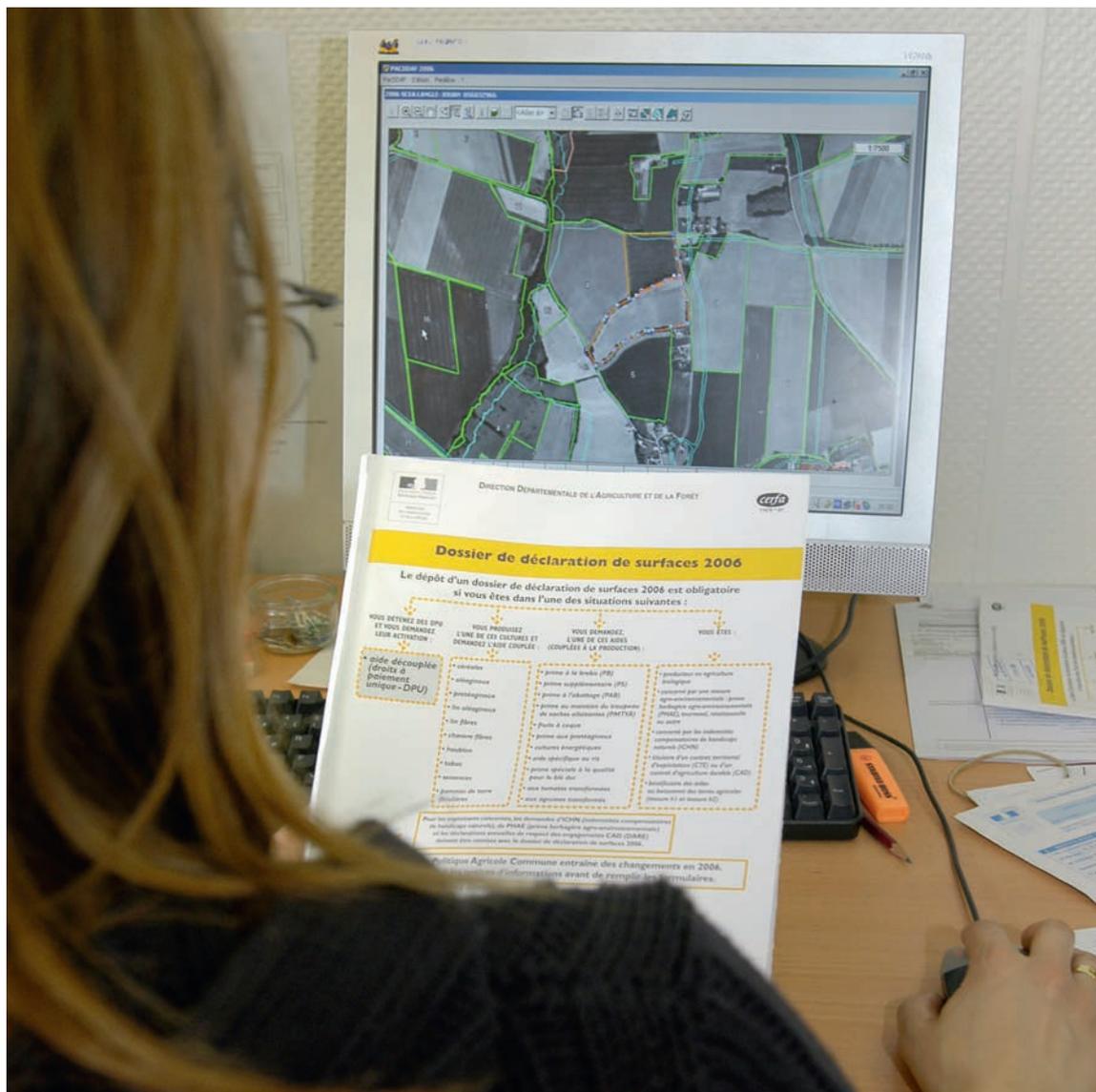
À cet effet, le CGAAER a adopté une nouvelle organisation de sa communication et a renouvelé les modalités de sa promotion.

Des délégués à la communication ont été nommés dans chaque section. Ils participent à un groupe de travail permanent chargé de la communication et animé par un président.

Ils collaborent à la production de la lettre d'information mensuelle du CGAAER qui est diffusée à 10 000 abonnés de l'environnement professionnel et institutionnel. Son contenu éditorial est centré sur une valorisation de tous les travaux du Conseil et son format est devenu électronique.

ACTIVITÉ DES SECTIONS





SECTION 1

MISSION D'INSPECTION GÉNÉRALE ET D'AUDIT (MIGA)

La première section « mission d'inspection générale et d'audit » pilote l'ensemble des missions d'audit, d'inspection et de contrôle.

Mission ministérielle d'audit interne

Dans le cadre des instructions interministérielles relatives à l'audit interne dans chaque ministère, le comité ministériel d'audit interne (CMAI) et la mission ministérielle d'audit interne (MMAI) du ministère ont été institués par l'arrêté

du 8 novembre 2011. La Mission d'inspection générale et d'audit (MIGA) a la charge, au sein du CGAAER, des audits internes du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF). Elle assure également le secrétariat du CMAI.

Les audits réalisés en 2014 ont été programmés pour la plupart lors des réunions du CMAI de 2013.

Lors de sa réunion du 8 juillet 2014, le CMAI a adopté l'augmentation de 6 à 8 du nombre de ses personnalités qualifiées. Il a engagé une réflexion sur la mise à jour de la cartographie des risques et la programmation des audits ainsi que sur le suivi des recommandations qui en sont issues.



Audits budgétaires et comptables

AGRÈMENT DES ORGANISMES PAYEURS

Reconnue région ultra-périphérique de l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 2014, Mayotte peut bénéficier dans le domaine de l'agriculture des aides définies par le Programme communautaire d'option spécifique pour l'éloignement et l'insularité (POSEI). Ce bénéfice est subordonné à l'agrément des deux organismes payeurs chargés de la gestion des dites aides : l'ASP pour les aides directes et l'ODEADOM pour l'ensemble des autres aides.

Les auditeurs ont donné un avis favorable à l'extension de l'agrément à l'ensemble des aides du POSEI de Mayotte gérées par l'ODEADOM.

Un rapport conclusif – à venir dans le courant du premier semestre 2015 – appréciera si la gestion des aides directes par l'ASP s'effectue en conformité avec les dispositions communautaires, compte tenu des spécificités mahoraises.

AUTRES MISSIONS D'AUDITS COMPTABLES ET FINANCIERS

L'audit du contrôle interne comptable et financier au sein de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, FranceAgriMer, avait pour objet de vérifier l'état du déploiement du dispositif de contrôle interne comptable et financier de l'établissement, dans le cadre des audits concernant les opérateurs de l'État et résultant des réserves formulées par la Cour des comptes sur l'ensemble des opérateurs au titre de la certification des comptes de l'État. Sur la base des résultats des travaux d'audit, la mission a conclu que les dispositifs de contrôle interne en place à FranceAgriMer confèrent une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs assignés à l'entité audité.

L'audit financier du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques, Montpellier SupAgro avait pour objet d'examiner la gestion des ressources et des dépenses de l'établissement au regard de ses missions essentielles, de vérifier l'existence et la qualité du système de contrôle de gestion mis en place aux fins d'identifier les moyens d'assurer l'adéquation charges/produits et le suivi de l'actif et du passif. La phase de prise de connaissance de la mission ayant révélé une situation financière d'exception dans l'établissement, une alerte à destination de la tutelle s'est substituée à l'audit prévu, rapidement suivie de l'élaboration par la nouvelle direction générale d'un plan de redressement et de reconstruction progressive des dispositifs

de contrôle correspondants. La mission a en conséquence été ajournée puis annulée du fait de l'absence, de dispositifs de contrôle interne susceptibles d'être audités.

L'audit du dispositif de contrôle interne comptable sécurisant le paiement des subventions pour charges de service public aux opérateurs du ministère, avait pour objet le dispositif de contrôle interne conçu et mis en place par les services du ministère pour la sécurisation du processus de paiement des subventions pour charges de service public aux opérateurs dont le ministère assure la tutelle. Sur la base des résultats des travaux d'audit, la mission a conclu que la signature d'une lettre d'affirmation de la qualité des comptes, pour le processus de paiement des SCSP de la mission AAFAR, serait prématurée dans l'état actuel de la situation observée, mais qu'elle pourrait intervenir au cours de l'exercice 2015 sous réserve de la mise en œuvre des recommandations formulées.

Un audit de l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation ONIRIS Nantes-Atlantique a été lancé en 2014. Il concernait le système de contrôle de gestion et d'indicateurs techniques et financiers mis en place. Il s'agissait d'examiner les aspects budgétaires pour identifier l'adéquation charges/produits, ainsi que l'organisation de la gestion des ressources et des dépenses au regard des missions cœur de l'établissement, et de vérifier le degré de pertinence du cadre réglementaire dans lequel les activités du centre hospitalier universitaire vétérinaire s'exercent. Cette mission est encore en cours.

Audits en matière sanitaire

L'audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation humaine (denrées animales ou produits en contenant) a concerné six directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). La gestion des alertes sanitaires est une mission prioritaire et les effectifs affectés permettent de l'assurer dans de bonnes conditions. La connaissance métier des agents et la qualité des formations dispensées par la mission des urgences sanitaires (MUS), tant par leur contenu concret bien adapté que par leur fréquence annuelle, ont été soulignées dans nombre des rapports d'audits de sites.

Les audits n'ont pas relevé de dysfonctionnements majeurs de nature à nuire à l'efficacité du dispositif. Cependant, certains points de faiblesse portant sur l'efficacité du contrôle interne ont été mentionnés :

- une organisation des procédures d'astreinte à améliorer ;

Boucle d'identification
d'animaux d'élevage.



- des fiches réflexes à adapter à la situation d'astreinte et si possible à harmoniser;
- des outils de pilotage (tableau de bord) à développer pour un meilleur suivi des dossiers d'alerte;
- une étape d'analyse et de décision nécessaire au classement d'une alerte à mieux maîtriser.

La recommandation principale concerne la consolidation des notes de service dans le domaine audité, dont la superposition nuit à la cohérence et à la compréhension des instructions, et est préjudiciable à une vision exhaustive du dispositif de gestion des alertes. Ce travail de consolidation permettra de répondre aux autres recommandations dans un esprit de simplification et de clarté.

Seule la recommandation portant sur l'établissement des dangers sanitaires de première catégorie de nature à porter atteinte à la sécurité sanitaire des aliments appelle une réponse réglementaire.

Les auditeurs ont émis une appréciation positive sur le pilotage et la gestion des alertes qu'ils considèrent adaptés aux risques sanitaires à gérer au quotidien et ont conclu avec une assurance raisonnable à un bon niveau de maîtrise du dispositif mis en place.

L'audit de la méthodologie de programmation des contrôles officiels en fonction d'une hiérarchisation des risques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments a concerné huit DDCSPP et quatre directions régionales de l'agriculture et de la forêt (service régional de l'alimentation). Les points faibles les plus importants relevés dans les audits sur sites sont :

- l'absence d'analyse de risque locale formalisée et partagée par les inspecteurs;
- l'absence de stratégie de partenariat avec les collectivités territoriales et les partenaires professionnels visant l'activation de synergie pour l'amélioration de la situation sanitaire des secteurs d'activité concernés;
- l'utilisation du système d'information à conforter;
- les fréquences d'inspection définies par la DGAL des ateliers présentant un risque sanitaire élevé ne sont pas toujours respectées.

Audits dans le domaine de la Politique agricole commune (PAC)

Relèvent de la MIGA, à la fois les audits qui portent sur la mise en œuvre de la PAC, mais aussi ceux qui concernent l'identification des animaux et les structures qui en ont la charge.

L'audit sur les suites des contrôles des aides FEADER (hors SIGC) conclut que le défaut de suites données aux contrôles est le plus souvent la conséquence d'une absence de suivi d'un processus, dont le caractère prioritaire est insuffisamment perçu par les responsables des services instructeurs. L'institution de dispositifs de contrôle interne a été recommandée pour maîtriser le risque d'inaction durable, tant directement au sein des services instructeurs (DRAAF, DDT), que par un pilotage conjoint associant ASP et DGPAAT.

L'audit du dispositif de mise à contrôle sur place des aides surfaciques des 1^{er} et 2nd piliers de la PAC a été réalisé à partir de l'analyse des pratiques de 8 DDT, et des autorités nationales (ASP et DGPAAT) en charge de la télédétection qui sélectionne l'essentiel des dossiers contrôlés au titre de l'éligibilité des aides. Ces travaux ont été complétés par une étude de parangonnage en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie et en Angleterre. Les autorités nationales ont décidé pour 2015 un changement de pratique dans l'usage de la télédétection, conforme aux orientations suggérées par l'audit.

L'audit des aides de minimis agricoles conclut que le dispositif de contrôle interne mis en place au sein de la sphère agricole fonctionne de manière efficace, mais qu'il n'en est pas de même pour les aides de minimis qui ne sont pas gérées par les DDT, au premier rang desquelles les exonérations fiscales instituées sous le régime de minimis. Le rapport d'audit recommande de procéder à une levée du secret fiscal qui permettrait, concurremment avec quelques autres recommandations d'améliorer la connaissance des aides allouées par les collectivités territoriales, et de manière significative la gestion d'un mécanisme d'aide dont la souplesse est fort appréciable notamment en situation de crise.

La MIGA a engagé en 2014 le suivi des audits réalisés en 2012 **dans le domaine fondamental de la Base de données nationale de l'identification (BDNI)** qui présentait un risque majeur de refus d'apurement suite à des observations répétées des experts de la Commission. Les actions correctives mises en œuvre dans la douzaine de départements audités ont permis une amélioration de 5 points en moyenne du taux de notification des mouvements d'animaux dans les délais réglementaires, entre 2012 et 2013.

Le rapport sur **l'évaluation du dispositif d'identification électronique des petits ruminants** remis en 2013 a été suivi en 2014 par un **audit du dispositif de traçabilité des mouvements de petits ruminants** à destination de deux importants sites d'abattage. Si la traçabilité a pu être reconstituée pour les vingt mouvements ciblés, les délais nécessaires se sont avérés excessifs, dans un contexte d'alerte sanitaire, pour près de la moitié des cas.

À la demande de la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, une mission de prospective a été menée, relative à **l'évolution des missions de la Maison de l'élevage d'Île-de-France** alors que des éleveurs, de moins en moins nombreux, sollicitent un conseil d'un niveau de plus en plus élevé.

Plusieurs audits ont été lancés en 2014, dont l'achèvement est programmé en 2015 :

- audit du dispositif de suivi des recommandations d'audit mis en place par la DGPAAT,
- audit du dispositif de contrôle interne métier relatif à la sécurisation de l'instruction des aides FEADER (hors SIGC),
- audit sur la conformité de la mise en œuvre de la conditionnalité (aides PAC 1^{er} et 2^e piliers).

Audits en matière d'environnement

Les audits de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité visent à analyser les conditions, l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre, dans les départements, des politiques et des polices de l'eau et de la biodiversité. Ils sont réalisés depuis 2010 par le CGEDD, le CGAAER et, éventuellement le CGEJET.

La synthèse de ces cinq audits réalisés en 2014 dans cinq départements sur la base d'un nouveau référentiel s'appuyant sur une grille d'analyse, met notamment en évidence :

- un pilotage et une animation par le niveau régional qui fonctionnent bien ;
- des difficultés rencontrées par les MISEN pour définir de vraies stratégies départementales ;
- la nécessité d'affirmer un soutien fort aux activités de contrôle et de mener des actions de communication sur des procédures emblématiques (dépôts illicites en rivières...);
- en ce qui concerne les nitrates, une approche réglementaire jugée complexe, recueillant une faible adhésion de la profession agricole, et des démarches de protection des captages prioritaires avançant avec peine ;
- des ouvrages d'épuration des effluents urbains globalement aux normes et bien suivis, mais des réseaux de collecte à améliorer et des enjeux très importants en matière d'eaux pluviales ;
- une adhésion des collectivités à Natura 2000 très variable selon les départements, et une très faible intégration des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme.

Les audits de la mise en œuvre des politiques de prévention des risques naturels et technologiques réalisées à la demande du ministre chargé de l'écologie (DGPR), visent à analyser les conditions, l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques de prévention des risques. Menés de 1997 à 2012 par département, et pour les seuls risques naturels, ces audits sont, depuis 2013, menés par région (niveaux régional et ensemble des départements de la région) et abordent les risques naturels (concernant notamment les domaines des inondations, des incendies de forêt, des avalanches, des mouvements de terrain, les digues et barrages, la sismicité...), les risques technologiques, ainsi que les problématiques « air », « bruit » et « déchets ». Ces missions sont réalisées par des équipes comportant des membres du CGEDD, du CGAAER et du CGEJET.

S'agissant plus spécifiquement des risques naturels, et conformément aux grands objectifs du Grenelle de l'environnement, ces audits examinent également comment la prévention des risques naturels est prise en compte dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les constructions et la gestion des campings situés dans les zones à risques. Ces audits s'intéressent aussi au lien entre la prévention et la gestion de crise et aux articulations entre la prévention des risques naturels et celle des risques technologiques (Natech).

Le programme 2014 a concerné les régions Centre, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, La Réunion et Rhône-Alpes.

Chambres d'agriculture

Deux types d'audits ont été conduits en 2014 :

- les audits de suivi des recommandations dites « territoriales » émises dans les audits de chambres d'agriculture commencées en 2013 se sont poursuivies en 2014 ; le rapport de synthèse sera publié début 2015 ;
- les audits de la mission de service public installation intéressant les chambres départementales et les DDT(M) : des audits ont été conduits dans six départements donnant lieu à la rédaction d'un rapport de synthèse.

Enfin, la mission annoncée dans le rapport d'activité 2013 du CGAAER sur les prestations de service proposées par les chambres d'agriculture, a été engagée en 2014. Il devrait voir le jour au cours du premier semestre 2015.

Missions d'audits des fonctions supports

Audit des risques et dispositifs de contrôle interne liés aux élections professionnelles du 4 décembre 2014.

Lors de la phase de préparation de l'audit, les auditeurs ont constaté l'absence de mesures de contrôle interne au sein du SRH/BPSR chargé du pilotage et de l'organisation du dispositif à mettre en œuvre pour les élections professionnelles du 4 décembre 2014 et ont conclu à l'impossibilité de mener leurs travaux d'audit. La mission a été requalifiée en mission d'appui.

Les travaux ont donné lieu à la production et la remise d'un tableau d'analyse de type Gantt. Ce document a recensé la totalité des tâches à accomplir pour assurer le succès des élections professionnelles et à identifier les phases critiques dans le déroulement des opérations.

Le CGAAER a accompagné le SRH/BPSR jusqu'à la fin des opérations de dépouillement des votes au mois de décembre 2014.

Audit de la maîtrise des risques portant sur la continuité de service du système d'information du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Cet audit a été mené conjointement par la MIGA du CGAAER et par le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET), dont l'expertise en matière de système d'information et de communication est reconnue. Les travaux de la mission ont consisté notamment à réaliser :

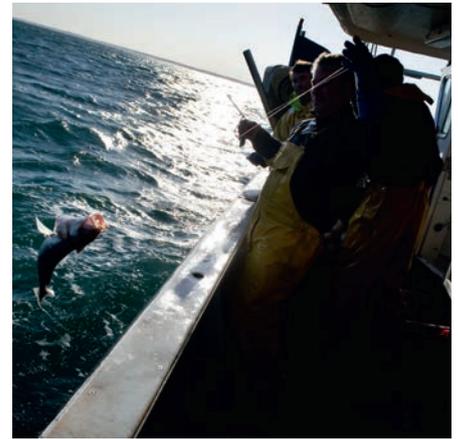
- un état de la situation du système de pilotage du dispositif de maîtrise des risques (analyse des risques, détermination et hiérarchisation des actions) ;
- une cartographie des plans de reprise d'activité métier ainsi qu'une vérification de la mise en œuvre des mesures de contrôle interne en matière de plan de continuité de l'activité ;
- un contrôle de la qualité de l'évaluation des besoins de sécurité - et notamment de disponibilité - des principaux SI opérés.

La mission s'est ensuite attachée à apprécier si les dispositifs de contrôle interne mis en œuvre par le MAAF, notamment la SDSI et les organes de gouvernance du SI :

- apportent une réponse suffisante aux risques de rupture prolongée du service d'un SI métier et du service des SI ;
- permettent de donner une assurance raisonnable quant à la continuité et la disponibilité des SI, ainsi qu'à la gestion des risques métier liés aux SI et au recours à un personnel compétent et motivé.

Un rapport provisoire a été adressé, mi-décembre 2014 dans le cadre de la phase contradictoire, aux acteurs concernés. La mission se poursuit en 2015.

À gauche, mare dans le bocage vendéen.
À droite, pêche de bars de ligne, remontée du poisson.



Autres missions d'audit

COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE « DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL » (CASDAR)

Dans le cadre de la mission permanente d'audit de conformité de l'utilisation des crédits du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (CASDAR) accordés aux bénéficiaires, sept audits ont été programmés en accord avec les directions d'administration centrale concernées sur divers organismes :

- Institut Français de la Vigne et du Vin;
- Institut Français du Porc;
- TRAME - organisme national de vocation agricole et rurale;
- programmes régionaux de développement agricole et rural des chambres régionales d'agriculture d'Aquitaine et d'Auvergne;
- appels à projets spécifiques : Université de Reims : « maladies du bois de la vigne » et Arvalis-FN3PT « Innovation pour la protection des cultures ».

L'imprécision des bases de conventionnement avec les organismes bénéficiaires des crédits CASDAR et l'insuffisance de cadrage leur laissent des marges de manœuvre trop importantes dans les réalisations et rendent les contrôles difficiles. Les conditions d'instruction par les services peuvent être améliorées en assurant le respect des exigences formelles de la part des bénéficiaires des crédits et en renforçant le contrôle du rapport final d'exécution. Une harmonisation des références est également attendue pour la justification des coûts, obéissant à des pratiques très diverses selon les organismes.

COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE DE COORDINATION DES CONTRÔLES (CICC)

Au sein de la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) - autorité d'audit pour les fonds structurels et d'investissement européens - le CGAAER est chargé des travaux portant sur le Fonds européen pour la pêche (FEP).

Les audits de fonctionnement du système de gestion et de contrôle ont été poursuivis. Ils ont permis de confirmer que le système de gestion et de contrôle du FEP fonctionne de façon correcte mais que des améliorations doivent être apportées à ce système.

Un échantillon de 71 opérations statistiquement représentatif des dépenses certifiées au titre de l'année 2013, a été contrôlé, représentant 38 % de la dépense certifiée. 62 opérations ont été contrôlées par des membres du CGAAER.

Sur la base du rapport annuel de contrôle FEP 2014, la CICC a fourni un avis sans réserve sur la gestion du FEP, compte tenu des mesures correctives adoptées par l'autorité de gestion et par l'autorité de certification pour ramener le taux d'erreur en dessous du seuil de 2 % de la dépense certifiée.

AUDITS DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ORGANISATION DES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES INTERMINISTÉRIELLES (DDI)

Le comité de pilotage des inspections et corps de contrôle intervenant dans le champ des directions départementales interministérielles (DDI), institué conformément à l'instruction du Premier ministre du 22 décembre 2011 (1590/11/SG), a programmé au titre de l'année 2014 l'audit de dix-neuf DDI dont trois ont été reportées ou annulées. Dix rapports ont été rendus, six rapports du programme 2014 sont en cours de rédaction (ou en cours de procédure contradictoire). Deux missions ont été conduites dans le champ des compétences du domaine des « fonctions support ».

Missions d'inspection

Trois interventions de la MIGA ont été diligentées au titre de l'inspection générale en 2014 :

- L'inspection administrative sur les conditions d'organisation et de déroulement d'un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur agricole;
- L'inspection du poste d'inspection frontalier/ point d'entrée communautaire de La Réunion;
- La recherche et l'identification des dysfonctionnements dans l'organisation du travail et la situation de vie au travail à la DAAF de La Réunion (mission commencée en 2014).

L'élaboration d'un référentiel utilisable pour les missions d'inspection a été décidée en 2014. Un groupe de travail piloté par les sections 1 et 6 sera constitué en 2015, afin d'en approfondir certains aspects et produire l'outil de travail escompté.



Transmission de savoir intergénérationnel.

SECTION 2

ÉCONOMIE, FILIÈRES ET ENTREPRISES

La section « économie, filières et entreprises » est compétente en matière d'économie des entreprises et des filières agricoles d'élevage, halieutiques, aquacoles et agroalimentaires, ainsi que des politiques publiques qui y contribuent. Ses activités sont réparties dans les 5 domaines suivants.

1. Politique agricole commune : mise en œuvre de la réforme

L'année 2014 a vu la mise au point des textes d'application de la réforme de la PAC décidée en 2013. Le CGAAER a participé aux nombreuses réunions techniques organisées par la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) avec les professionnels agricoles pour la définition des conditions du verdissement, des références d'exploitation et des modalités de déclaration... Les conditions de préparation et de finalisation de ces textes ainsi que les implications nationales et communautaires ont été présentées aux membres du CGAAER intéressés.

En liaison avec la DGPPAT, le CGAAER a engagé une réflexion sur les négociations qui ont abouti à la réforme actuelle. Il s'agit, dans un premier temps, d'une mission d'analyse de la négociation précédente pour en dégager les évolutions et les lignes de force. Cette mission devra produire un rapport dans le courant de l'année 2015.

2. Filières sectorielles agricoles et industrielles

L'activité a porté principalement sur des filières agroalimentaires en difficulté.

- La filière avicole a été confrontée en 2013 à la suppression, annoncée depuis plusieurs années, des restitutions à l'exportation vers les pays tiers. Une mission d'appui à la filière volaille de chair a été menée conjointement avec l'Inspection générale des finances (IGF). Celle-ci a dégagé des pistes pour améliorer la compétitivité de la filière, en recommandant de s'appuyer sur une analyse stratégique partagée à construire au sein d'une véritable interprofession associant tous les acteurs de la filière. Cette mission a été suivie d'une intervention plus centrée sur les élevages avicoles bretons fragilisés par les difficultés de la filière grand export. Elle s'est poursuivie début 2015.
- La filière bovine a fait l'objet d'une mission portant sur la contractualisation de la fonction « engraissement », après que l'interprofession a conclu un accord interprofessionnel qui n'a pas débouché sur une demande d'extension. Cette mission a été complétée en début d'année 2015 par une mission d'analyse des difficultés de la filière, plus conjoncturelle. Les 2 démarches vont se rejoindre dans la phase de propositions programmée au premier semestre 2015. Parallèlement, le CGAAER a apporté son appui à l'interprofession pour développer des partenariats avec différents pays méditerranéens (Algérie, Turquie...) en vue de participer à l'organisation de la filière bovine de ces pays et de développer les exportations françaises tant en viande qu'en vif.
- Une mission d'accompagnement de la filière caprine dans la constitution d'une structure interprofessionnelle (objet d'une recommandation du CGAAER en 2012) s'est conclue avec la création en 2014 d'une section caprine au sein d'Interbev, l'interprofession bétail et viande. En 2014, une mission de médiation entre les familles de cette filière a en outre permis de trouver un accord sur les modalités de financement de l'équarrissage caprin.

Dans le secteur des industries agroalimentaires, à la suite d'un premier travail réalisé avec le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET) sur le besoin de financement de l'agroalimentaire, une mission complémentaire a permis de formuler des propositions en vue d'améliorer le partage d'expertise pour les investisseurs (spécialisés et non spécialisés) et la Banque publique d'investissement (BPI), l'anticipation stratégique et le soutien de projets importants (supérieurs à 500 Meuros).

3. Exploitations agricoles

Les travaux sur l'exploitation agricole, sa structure et son environnement, ont été poursuivis en 2014. Un appui a été apporté à la mise en œuvre de la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF), plus particulièrement sur le volet du foncier.

Sur la réforme des SAFER, le CGAAER a accompagné la mise en œuvre d'un plan d'actions 2014-2016 pour le pilotage national du nouveau dispositif. Il s'agissait de :

1. contribuer à l'élaboration de la convention d'objectifs entre le MAAF et la tête de réseau des SAFER, elle a été signée par le ministre le 12 mars 2015.

2. co-animer des groupes de travail sur les chantiers nationaux portant sur la gouvernance des SAFER (transparence, régionalisation, suivi des plans pluriannuels d'activités des SAFER, rôle des commissaires du gouvernement...).

Une task-force s'est constituée pour suivre cette mission.

Suite au rapport consacré à l'analyse de l'ensemble des missions de service public des SAFER de métropole remis en 2013, une mission spécifique de conseil à la SAFER de Bretagne a été conduite.

Par ailleurs, une réflexion approfondie sur la transmission des exploitations agricoles a été menée en mobilisant l'expertise conjointe du CGAAER et du CEP. Elle visait à :

- préciser les facteurs qui influencent la transmission des exploitations ;
- proposer quelques scénarios d'évolution de l'agriculture française et les conséquences de chacun d'entre eux sur la transmission des exploitations à l'horizon 2025 ;
- formuler des recommandations en termes d'outils d'accompagnement et de politiques publiques.

Ce chantier a été suivi par un comité regroupant des acteurs professionnels et des experts. Les scénarios ont été mis en forme fin 2014.

4. Biomasse et utilisation non alimentaire des produits agricoles

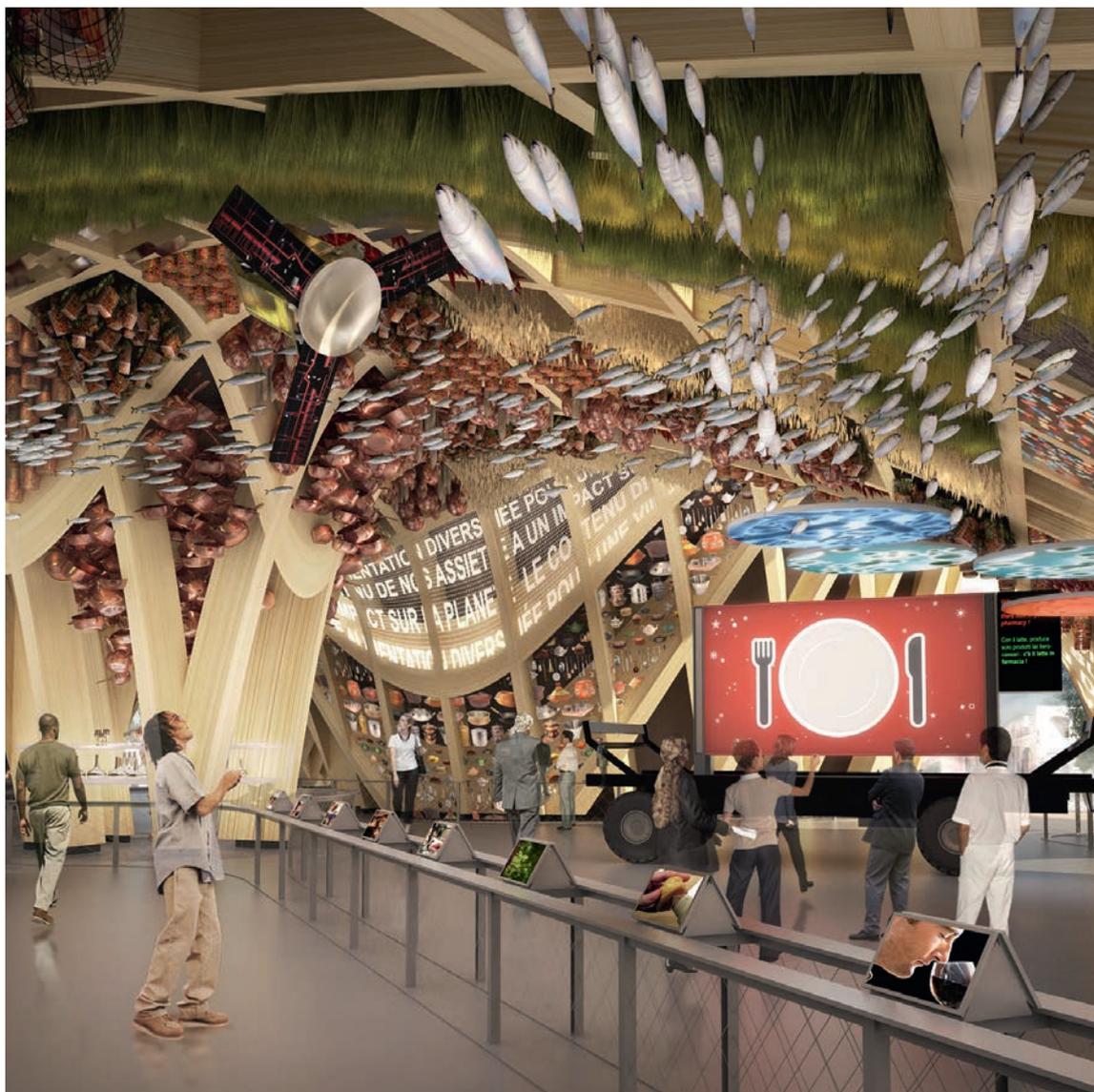
La thématique fait l'objet d'un groupe de travail conjoint à la section « économie, filières et entreprises » et à la section « Forêts, eau et territoires » du CGAAER, afin de mieux appréhender l'ensemble des problématiques, y compris les ressources naturelles, et de conforter une vision d'ensemble de la bio-économie.

À ce titre, le CGAAER a poursuivi sa participation active aux travaux animés par FranceAgriMer et regroupant les administrations compétentes (énergie, agriculture, économie et industrie), le CGAAER, les agences (dont l'ADEME) et la plupart des professions concernées. Ces travaux ont permis d'actualiser la « veille réglementaire » relative à la bio-économie et aux marchés des biocarburants et des matières premières.

Par ailleurs, la section a participé aux travaux de l'observatoire national des ressources en biomasse nouvellement constitué et installé, dont trois études sur le gisement de déchets verts urbains, le gisement des biomatériaux, les gisements des sous produits des IAA dédiés aux biocarburants. La section a également été partie prenante du groupe de travail inter-services sur la bio-économie, initié et animé par la DGPAAT, dont l'objectif est de porter une vision holistique et commune portée par une coordination interministérielle.

5. Agriculture ultra-marine

Le titre VI de la loi d'avenir, relatif à l'outremer, ainsi que le processus de révision du POSEI, ont conduit le ministère de l'agriculture à demander au CGAAER, à l'automne 2014, d'engager deux nouvelles missions : l'une sur la « mise en place des COSDA et Ambition post-2020 » et l'autre sur « le rôle des services déconcentrés dans la gestion et la mise en œuvre du POSEI ». Ces missions s'ajoutent à celle consacrée au Fonds de secours lancée pendant l'été et à une autre consacrée à la biomasse en Guadeloupe.



Vue intérieure du Pavillon France à l'exposition universelle de Milan, consacré au thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

SECTION 3

ALIMENTATION ET SANTÉ

La section « alimentation et santé » contribue à la conception, à l'évaluation et au contrôle des politiques publiques conduites par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt dans les domaines de politique de l'alimentation, la sécurité sanitaire et de qualité nutritionnelle des aliments, à la santé et au bien-être des animaux, à la prévention des zoonoses, à la protection des végétaux, de la santé et à ses effets sur l'environnement. Elle assure des missions de conseil, d'expertise et de coopération internationale dans le champ de compétences de ses membres.

Après deux années d'exécution du Programme national de l'alimentation (PNA), le ministre de l'agriculture a chargé le CGAAER d'en faire l'analyse et d'en dégager des contributions pour les besoins de la loi d'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, aujourd'hui adoptée par le Parlement. Le CGAAER a été également sollicité, conjointement avec l'IGAS, pour procéder à l'évaluation du programme opérationnel français établi pour la période 2014-2020 en application du règlement européen sur l'aide alimentaire aux plus démunis.

Accompagné par les ministères de la culture et de l'agriculture, et placé sous le signe du « Repas gastronomique des français », le Réseau des Cités de la Gastronomie a été lancé en juin 2014; il réunit les villes de Dijon, Lyon, Rungis et Tours qui se dotent chacune d'une « cité de la

gastronomie». Depuis décembre 2014, le CGAAER participe aux deux réunions annuelles du réseau où il représente le ministère de l'agriculture. Des représentants du CGAAER sont aussi régulièrement présents aux manifestations organisées à Montpellier par la chaire «Alimentations du monde». C'est ainsi que Les Ekovores, designers industriels basés à Nantes, rencontrés à Montpellier en janvier, ont en section présenté leurs travaux de design dans le domaine de l'alimentation : produits, distribution, aménagement...

La section a établi des liens avec la chaire de droit de l'alimentation récemment créée à l'université Laval de Québec ; le professeur G. Parent, titulaire de la chaire est intervenu devant la section, le 4 juin 2014.

En matière de sécurité sanitaire et de qualité nutritionnelle de l'alimentation, les membres de la section apportent leur appui technique aux missions d'audit programmées par la Mission ministérielle d'audit interne, notamment l'audit relatif à la prévention du risque de contamination par des souches d'*Escherichia coli* toxigènes (STEC) dans les abattoirs de bovins ainsi qu'aux évaluations des politiques publiques demandées par les administrations centrales en particulier celle relative au contrôle de l'importation par les voyageurs d'animaux de compagnie et de colis personnels contenant des produits d'origine animale et végétale en provenance de pays tiers.

Deux membres de la section ont apporté leur expertise aux travaux d'une mission parlementaire sur le gaspillage alimentaire.

Le Pr. Philippe Legrand, nutritionniste et directeur de recherches à l'INRA a présenté devant la section alimentation et santé, les dernières actualités scientifiques sur les rôles nutritionnels des acides gras dans l'alimentation humaine et animale réhabilitant des molécules qui certes ont un rôle dans le stockage de l'énergie, quelle que soit son origine, dans les tissus adipeux mais aussi un rôle structural incontournable dans la composition des membranes des cellules ainsi que dans la construction cérébrale de l'enfant.

S'agissant de la protection des végétaux, depuis une trentaine d'années, l'implication des pesticides dans l'apparition de pathologies cancéreuses, neurologiques ou de troubles de la reproduction chez les professionnels exposés est régulièrement évoquée par les enquêtes épidémiologiques. Une grande partie de l'activité d'expertise de la section a donc été consacrée à la problématique de réduction des intrants dans le cadre du plan Ecophyto et de suivi de la délivrance des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. Par ailleurs, les résultats d'une expertise collective menée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur la toxicité des pesticides ont été présentés en section.

Pour ce qui est de la santé et de la protection animales, la section participe au groupe miroir piloté par la DGAL sur le suivi des négociations sur la refonte de la réglementation communautaire dans le domaine de la santé animale. Plusieurs dizaines de directives et de décisions, espèce par espèce et maladie par maladie doivent être transposées en un règlement cadre et en actes d'application. Des réunions sont régulièrement tenues, regroupant les Organisations professionnelles agricoles (syndicats, filières, GDS France et les représentants des vétérinaires) afin de collecter les positions et les demandes des différents partenaires.

Le chef du Bureau de la santé animale, en charge de ce dossier, a présenté son état d'avancement lors de la session de novembre 2014. Le projet de texte repose sur les principes suivants :

- responsabiliser les opérateurs ;
- catégoriser les maladies ;
- avoir recours à l'analyse du risque (fondement scientifique des décisions) ;
- privilégier l'obligation de résultats par rapport à l'obligation de moyens.

Des membres de la section font également partie du Comité de pilotage de la tuberculose bovine. Cette zoonose réglementée sévit actuellement dans les élevages et la faune sauvage de plus de 20 départements. Ils apportent une expertise à la DGAL en matière d'estimation financière des animaux (voire des troupeaux) devant être abattus dans le cadre des mesures de police sanitaire. Un appui juridique est également apporté sur ce dossier et a permis de gagner plusieurs contentieux en première instance et en appel, générant directement ou indirectement (cas similaires) des économies chiffrables en centaines de milliers d'euros. Par ailleurs la mission chargée du parangonnage européen sur les politiques de lutte contre la tuberculose bovine a été poursuivie par des visites au Royaume-Uni et en Allemagne qui ont fait l'objet de restitutions auprès de la DGAL.

Emmanuelle Gilot-Fromont, enseignant-chercheur à VetAgro Sup, a présenté en section un exposé sur le suivi sanitaire de la faune sauvage.

La coordination plan de développement durable de l'apiculture française (PDDA), lancé en février 2013 par le ministre de l'agriculture, a été confiée à un membre du CGAAER. Le développement d'une filière apicole, économiquement viable et porteuse de projets pour l'avenir est en marche. Elle est intégrée au sein du projet pour l'agroécologie. De nombreux grands chantiers sont en cours, notamment pour la maîtrise de la santé des colonies d'abeilles, la production de connaissances épidémiologiques et économiques, la formation des apiculteurs, la pollinisation et l'organisation des marchés et de la filière apicole.

Des missions ont été réalisées à la demande du ministre sur les modalités de financement de l'équarrissage au sein du secteur équin, sur l'exercice de la médecine vétérinaire par des structures non vétérinaires, sur l'évaluation du potentiel scientifique mobilisable en Lorraine en vue de la création d'un biopôle santé animale et agroalimentaire.

La section a collaboré aux activités d'appui technique à l'international du CGAAER, notamment en Méditerranée : Algérie, Egypte, Tunisie, Liban, en Iran et dans le sud est asiatique. Deux fonctions de chefs de projet de jumelage long sont assurées par des membres de la section pour l'Algérie et de nombreux experts clés sont mobilisés notamment sur les systèmes d'information, l'organisation des services vétérinaires, l'appui scientifique pour les laboratoires d'analyses et la maîtrise des produits phytopharmaceutiques.

Mission interministérielle d'évaluation du programme opérationnel de mise en œuvre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) a pris le relais du programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) mis en place en 1987 à partir des stocks d'intervention européens de la PAC, désormais résorbés. Si le nouveau dispositif de gouvernance du Programme opérationnel prévoit de transférer la gestion du Fonds du ministère de l'agriculture au ministère des affaires sociales, il fait l'objet d'une certaine continuité. C'est ainsi que les principales associations caritatives continueront à être bénéficiaires de l'aide européenne, mais en contre partie d'une procédure d'habilitation et d'une obligation de rendre compte. De même, FranceAgriMer est conforté dans son rôle de lancement d'appels d'offres centralisés, de sélection des denrées, de livraison aux associations têtes de réseau.

Dans ces conditions, la mise en œuvre de l'aide alimentaire européenne en France devrait se faire de façon satisfaisante. Cette évaluation favorable est cependant assortie d'un certain nombre de recommandations :



À gauche, aide alimentaire et lutte contre le gaspillage. « Le jardin de cognac » récupère fruits et légumes frais auprès des grossistes du MIN du Val de Loire. Tri et coupe des fanes de carottes pour les filets solidaires par des travailleurs en insertion. À droite, douane française à l'aéroport d'Orly.

- réaliser une cartographie de la couverture du territoire à partir des règles d'habilitation des associations;
- mettre en place des indicateurs de performance et d'impact du programme, établis en concertation avec les associations;
- renforcer le dispositif actuel d'études et d'enquêtes dans le but de mieux appréhender les formes de pauvreté;
- mieux articuler l'aide alimentaire avec les programmes existants en matière de nutrition-santé et d'insertion sociale;
- mettre en place un examen à mi-parcours du programme, en incluant une comparaison avec les pratiques d'autres États membres de l'Union européenne.

public permanent, instruit par des réseaux sociaux, pour refonder une culture commune de l'alimentation.

Le succès d'une politique publique de l'alimentation passe aussi par un effort soutenu d'éducation des jeunes à l'alimentation, au sein du milieu familial d'abord, puis à l'école. Il requiert de renouveler l'information des consommateurs au profit de considérations psychoaffectives (le plaisir de la nourriture; le « manger ensemble », le lien au terroir des produits alimentaires...) et moins centrées sur la seule santé.

La mission a souhaité enfin encourager les vocations pour les métiers de l'alimentation qui représentent des gisements d'emplois méconnus, en renforçant la place des thématiques de l'alimentation dans l'enseignement agricole et en adaptant celui-ci aux besoins des professionnels du secteur.

Mission d'expertise et d'appui du Programme national pour l'alimentation (PNA)

La mission a débuté par une analyse documentaire des textes de base ayant créé le PNA. Elle s'est rendue dans quatre services régionaux de l'alimentation en charge de la mise en œuvre du PNA à l'échelon régional (DRAAF Alsace, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais), où des rencontres ont été organisées avec les élus et des partenaires locaux. Elle a assisté à plusieurs conférences scientifiques liées aux sujets d'alimentation et au PNA. Elle s'est entretenue avec des représentants du ministère de la santé et de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Si le PNA répond à un besoin avéré, le rang de priorité et les moyens affectés à la politique publique de l'alimentation par le ministère en charge de l'agriculture demeurent modestes au regard de l'enjeu. Le PNA souffre d'un manque de notoriété face au Programme national nutrition santé (PNNS) piloté par le ministère de la santé. La mission suggère d'accroître ses moyens, à minima, par le recours au mécénat et de donner corps au concept des « Maisons de l'alimentation ». Surtout, elle préconise de veiller à une meilleure coordination entre le PNA et le PNNS, non seulement en termes de contenu, mais aussi de communication.

Le PNA a vocation à s'adresser en priorité aux populations socialement les plus vulnérables qui sont les plus affectées par les déséquilibres nutritionnels mais aussi les moins réceptives aux messages du PNNS. Dans le cadre de l'élaboration de la Loi d'avenir agricole, la mission a donc recommandé de centrer la politique publique de l'alimentation sur la lutte contre la précarité alimentaire. Elle propose d'organiser un débat

Mission sur le contrôle de l'importation par les voyageurs d'animaux de compagnie et de colis personnels contenant des produits d'origine animale et végétale en provenance de pays tiers

La Direction générale de l'alimentation (DGAL) et la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) ont souhaité qu'une évaluation interministérielle du dispositif de contrôle des importations de produits animaux, de végétaux et d'animaux vivants, par les voyageurs mais également dans le fret express et postal, soit réalisée, en y associant la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM). La mission d'évaluation était composée de membres du CGAAER, du CGEDD et de l'Inspection des services des Douanes (IG-DGDDI).

Le rapport rendu préconise l'élaboration conjointe par les administrations concernées d'une analyse de risque, levier incontournable pour favoriser les conditions d'une action des services de contrôle plus efficace dans un contexte doublement contraint par l'augmentation des flux de voyageurs et par la réduction des moyens humains et matériels publics. Il formule également des recommandations visant à une simplification de la réglementation communautaire en matière de produits pouvant bénéficier de dérogations à l'importation. Il recommande en

À gauche, contrôle sanitaire en abattoir bovin. Le contrôleur vérifie chaque carcasse avant d'être estampillée ou consignée selon son état sanitaire. Ici, pose d'une étiquette « observation sanitaire » sur la carcasse afin qu'elle soit dirigée vers le local de consignes.

À droite, jardinier avec une débroussailluse sur la pelouse du jardin des apprenants.



outre de définir et formaliser les compétences dévolues aux différents acteurs, en particulier la répartition des compétences décisionnelles entre la DGAL et la DGDDI, mais également au sein de la DGAL, entre les agents des directions départementales en charge de la protection des personnes (DD(CS)PP) et des PIF.

Les auditeurs ont relevé un déficit de communication entre les directions concernées et préconisent que les bases d'un dialogue entre les différents acteurs institutionnels impliqués soient instaurées afin de permettre un meilleur fonctionnement du dispositif. La mission a également recommandé l'organisation par la DGAL d'un réseau territorialisé de structures d'accueil des animaux non conformes, par ailleurs souhaité par les DD(CS)PP, qui permettra aux services en frontière de réaliser effectivement des contrôles, dans la mesure où les animaux non conformes seraient ensuite pris en charge conformément à la réglementation en matière de santé et de protection animales.

Mission relative à la prévention du risque de contamination par *Escherichia coli* STEC dans les abattoirs de bovins

Escherichia Coli STEC est une bactérie à l'origine du syndrome hémolytique et urémique. Ce syndrome se manifeste aux âges extrêmes de la vie. Ce syndrome reste rare en France mais il est grave chez l'enfant, le taux de mortalité pouvant atteindre 3 à 5 % ; environ un tiers des enfants qui en guérissent, conservent des séquelles durables, des dysfonctionnements rénaux notamment. L'objectif de l'audit était de connaître le degré de maîtrise de ce risque sanitaire important, par une appréciation précise de la qualité des processus mis en place par les professionnels pour le gérer.

Afin d'accroître notablement la pertinence et l'efficacité des contrôles officiels, les auditeurs ont formulé six recommandations. Les trois premières, de nature politique et stratégique, doivent être mises en œuvre en urgence :

- redéfinir, pour les agents en abattoir, les bases de l'inspection, notamment l'analyse et le contrôle du respect du Plan de maîtrise sanitaire de l'exploitant ;
- donner des instructions précises et fermes aux services pour une mise en œuvre efficace des suites données aux inspections ;

- revoir rapidement les instructions concernant le traitement des animaux « sales » à l'abattoir et reconsidérer l'implication des services de l'État dans l'application de l'accord interprofessionnel en vigueur.

Mission d'évaluation du volet « usages non agricoles » du plan Écophyto

La mission, constituée de membres du CGAAER et du CGEDD, a d'abord constaté une difficulté à bien distinguer la partie « zones non agricoles » dans la mise en œuvre de chacun des neuf axes opérationnels du plan Écophyto. Ce manque de lisibilité n'a pas permis de vérifier les bonnes conditions d'application du plan, d'autant que l'articulation entre le niveau national et le niveau régional, en charge de la mise en œuvre opérationnelle, s'est avérée insuffisante. Les accords cadres conclus avec les principaux utilisateurs de pesticides (SNCF, Fédération française de golf, collectivités territoriales, jardiniers amateurs...) semblent très inégalement appliqués.

Face à ces constats, la mission a formulé plusieurs recommandations :

- privilégier une approche par catégories d'usages : espaces dédiés aux sportifs, espaces ouverts au public, infrastructures de déplacement, jardins privés... ;
- définir des indicateurs rendant mieux compte du comportement des utilisateurs dans la mesure où des écarts existent entre les statistiques des ventes et les quantités de produits effectivement utilisés ;
- améliorer l'efficacité des actions de formation en matière de méthodes de culture alternatives, de validation des connaissances dans le cadre de Certiphyto, de programmation des études et de surveillance biologique du territoire ;
- contribuer à la mise en œuvre des dispositions de la loi du 6 février 2014 encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national susceptible d'accueillir du public.



SECTION 4

FORÊTS, EAUX ET TERRITOIRES

La section « Forêts, eaux et territoires » s'intéresse aux thématiques de la forêt et du bois, de l'eau, des milieux naturels et de la biodiversité en lien avec l'agriculture, l'aménagement et le développement des territoires ruraux et des risques naturels qui les menacent.

Faits marquants de l'année 2014

La préparation de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) avait, pour l'essentiel, mobilisé la 4^e section en 2013. En 2014, la section a apporté son appui au démarrage des travaux d'élaboration du Programme

national de la forêt et du bois, ainsi qu'à la préparation du contrat stratégique de filière dans le cadre du comité stratégique de filière bois qui a été créé au sein du Conseil national de l'industrie. Ce contrat a été signé le 16 décembre 2014.

La 4^e section a aussi proposé le lancement d'un appel à projets pour la promotion des GIEEF prévus par la LAAF. Cette proposition malheureusement n'a pas eu de suite à ce stade.

PRÉPARATION DE LA COP 21

La section a participé à la réponse à la commande du ministre relative à la préparation des négociations sur le changement climatique de la COP 21.

Ce travail a permis de rassembler des éléments techniques et chiffrés confirmant le rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique. Il a aussi permis de donner une

forme stratégique à des propositions visant à renforcer les fonctions de stockage et de substitution du matériau bois dans les domaines de la construction et de l'énergie.

Il a conduit à s'interroger sur l'avenir des secteurs agricole et forestier qui seront fortement impactés à la fois par l'élévation de la température, l'abaissement des étiages et une plus grande variabilité des précipitations et écoulements. La meilleure précision des scénarios d'évolution climatique et les différentes perspectives effectuées depuis l'élaboration du dernier Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) mettent en évidence l'acuité du problème de l'adaptation de l'agriculture conditionnée étroitement à la gestion à venir de l'eau. Certaines régions françaises connaîtront des climats proches de ceux de nos voisins méditerranéens avec néanmoins des ressources en eau encore peu mobilisées. Ceci nécessitera de construire une politique de gestion de l'eau optimisée; au service d'une agriculture durable et «climato-intelligente», cette politique devra conjuguer, à l'échelle des territoires, la mise à disposition de ressources nouvelles et des pratiques agronomiques économes en intrants et prenant en compte à la fois les enjeux d'adaptation, d'atténuation et de sécurité alimentaire.

SYNTHÈSES DE RAPPORTS SUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS ET SUR L'EAU

Le programme de travail pour 2014 prévoyait l'élaboration de deux synthèses des rapports des missions exécutées par le CGAER au cours des dernières années dans les domaines de la forêt et du bois d'une part, et de l'eau d'autre part.

Pour la filière forêt-bois, la synthèse a révélé une grande continuité des conclusions et recommandations faites par les missions successives. Une partie de ces mesures a été mise en œuvre soit par voie législative soit par plan d'actions, certaines ont été finalisées en 2014. La recommandation de doter à hauteur de 150 millions € le fonds stratégique créé par la LAAF a été suivie; ce qui est considéré comme essentiel pour l'avenir de la forêt et de ses filières de transformation.

S'agissant de l'eau, l'exercice a été centré en 2014 sur les aspects quantitatifs, les aspects qualitatifs étant réservés à 2015. Là encore, la synthèse révèle une vision globalement partagée sur une nécessaire mobilisation de la ressource pour le maintien de l'agriculture dans les zones en tension quantitative. Une réflexion complémentaire sur la gestion de la demande c'est-à-dire, concrètement, sur les modalités d'économies d'eau s'avère également nécessaire.

AUDITS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES PORTANT SUR L'EAU, LA BIODIVERSITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Comme chaque année, la section a participé avec le CGEDD aux audits de mise en œuvre des politiques de l'eau, de la biodiversité et de la prévention des risques naturels et technologiques.

Ces audits ont pour objectif d'analyser les conditions, l'efficacité et l'efficacéité de la mise en œuvre, dans les départements, de ces politiques publiques.

Des audits des polices de l'eau et de la biodiversité ont été menés en 2014 dans cinq départements (Drôme, Meurthe-et-Moselle, Nord, Orne et Var). Ils se sont appuyés sur un nouveau référentiel et sur une grille d'analyse. La synthèse de ces cinq audits a mis en évidence :

- un pilotage et une animation par le niveau régional qui fonctionne bien;
- des difficultés rencontrées par les MISEN pour définir de vraies stratégies départementales;
- la nécessité d'affirmer un soutien fort aux activités de contrôle et de mener des actions de communication sur des procédures emblématiques (dépôts illicites en rivières...);
- une approche réglementaire sur la question des nitrates jugée complexe, recueillant une faible adhésion de la profession agricole, et des démarches de protection des captages prioritaires avançant avec peine;
- des ouvrages d'épuration des effluents urbains globalement aux normes et bien suivis, mais des réseaux de collecte à améliorer et des enjeux très importants en matière d'eaux pluviales;
- une adhésion des collectivités à Natura 2000 très variable selon les départements, et une très faible intégration des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme.

Les audits relatifs aux conditions d'application, à l'efficacité et à l'efficacéité de la mise en œuvre des politiques de prévention des risques sont, depuis 2013, menés par région (région et ensemble des départements de la région). Ils abordent les risques naturels (inondations, incendies de forêt, avalanches, mouvements de terrain, digues et barrages, sismicité...). Ils concernent aussi les risques technologiques, en particulier ceux qui sont liés aux installations classées pour l'environnement, ainsi que les problématiques «air», «bruit» et «déchets».

Pour ce qui est plus spécifiquement des risques naturels, et conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement, ces audits examinent également comment la prévention est prise en compte dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les constructions et la gestion des campings situés dans les zones à risques. Ces audits s'intéressent aussi au lien entre la prévention et la gestion de crise et aux articulations entre la prévention des risques naturels et celle des risques technologiques.

L'objectif est de parcourir l'ensemble des régions (y compris outremer) de 2013 à 2017: le programme 2014 a concerné les régions Centre, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, La Réunion et Rhône-Alpes.

Autres activités de la 4^e section

La section a réalisé un travail d'expertise dans la mission commandée par la ministre chargée de l'écologie sur la retenue d'eau de Sivens dans le Tarn. Le rapport de la mission a conduit le Conseil général du Tarn à adopter la solution d'une retenue redimensionnée et déplacée.

La comparaison des filières forêt-bois en France et en Allemagne a été achevée. Ce travail a retenu l'attention des services de l'État et des professionnels qui ont demandé une suite au rapport sur la deuxième transformation du bois et l'extension de la comparaison à l'Italie.

La profession du sciage ayant manifesté son inquiétude sur l'exportation croissante de grumes de chêne en Chine, une mission a été diligentée en urgence pour examiner les conditions de suivi de la réglementation phytosanitaire pour les bois exportés.



À gauche, coupe forestière dans le parc naturel régional du Livradois-Forez. À droite, reflets de berge boisée dans l'eau d'un canal du marais poitevin.

La dimension territoriale a été, plus que les années précédentes, étudiée dans les travaux de la section avec une mission d'évaluation du dispositif de revitalisation rurale et le lancement d'une mission d'évaluation des plans régionaux d'agriculture durable. Citons également la poursuite de la mission permanente de conseil sur la gestion du classement par l'UNESCO au titre du patrimoine mondial, du territoire des Causses et des Cévennes. Le vice-président du CGAAER et le président de la 4^e section se sont rendus sur place pour rencontrer le Préfet, chargé de ce suivi, et confirmer les modalités de poursuite de cette mission. Enfin, une mission sur la valorisation agricole et forestière de l'espace rural a débuté.

Dans leur grande majorité, les missions assurées par la 4^e section ont été des missions interministérielles.

MISSIONS « FORÊT-BOIS »

Une étude a été conduite sur les métiers de la forêt et du bois dans le cadre de l'observatoire des missions et métiers.

Une mission a été réalisée sur l'agroforesterie. Répondant à une recommandation du rapport de la mission interministérielle d'avril 2013 « Vers une filière intégrée de la forêt et du bois », le CGAAER a engagé une mission sur l'accès au marché de la construction des produits innovants (en particulier le bois et les matériaux biosourcés).

Une médiation a été menée pour faire aboutir le projet de veille économique mutualisée au sein de la filière.

Enfin un audit de l'interprofession France Bois Forêt a commencé.

MISSIONS « EAU »

Une mission a fait le point sur la protection des bassins d'alimentation et de captage d'eau. Les propositions de simplification faites par la mission sont en cours de mise en œuvre par les services des deux ministères concernés, en charge de l'écologie et de l'agriculture.

Une mission a débuté sur les modalités

d'encadrement des épandages sur les terres agricoles.

Plusieurs missions se sont intéressées à la gestion quantitative de l'eau dans des régions où les épisodes de sécheresse menacent la production agricole de façon récurrente. Citons ainsi :

- la mobilisation des eaux du Rhône au bénéfice de l'agriculture des départements du Vaucluse, de la Drôme et des Bouches-du-Rhône ;
- la gestion de la réserve agricole du barrage de la Durance ;
- l'évaluation, débutée fin 2014, des protocoles passés avec les chambres d'agriculture dans le bassin Adour Garonne ;
- le point sur les associations syndicales autorisées en hydraulique agricole ;
- le point sur les ouvrages hydrauliques domaniaux ;
- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un barrage en Nouvelle-Calédonie.

La 4^e section a aussi apporté son expertise dans la préparation d'un plan d'actions eau/ assainissement dans les DOM.

MISSIONS « INTEMPÉRIES »

Le CGAAER est intervenu dans toutes les missions engagées à la suite des dernières intempéries qui ont affecté le territoire français : intempéries du sud-ouest de juin 2013, crues en Bretagne de janvier 2014, tempêtes du sud-est de 2014.

Il a aussi été associé à une mission chargée d'évaluer les conséquences des catastrophes naturelles et de concevoir un guide à l'intention des services, consacré à l'évaluation des dommages. Ce guide précise en particulier les conditions du soutien financier de l'État aux collectivités territoriales dans leurs efforts de reconstruction.

MISSIONS « ENVIRONNEMENT »

Une mission a évalué le plan d'action pour le Marais poitevin. Une autre s'est consacrée à

la protection du vautour fauve. Les audits du parc national de Port Cros et de l'ONCFS ont été achevés. Celui du parc des Pyrénées a été lancé.

ACTIVITÉ DES GROUPES DE TRAVAIL PERMANENTS

La section 4 comprend plusieurs groupes de travail permanents sur les thématiques de la forêt et du bois, de l'eau, des risques et des territoires.

En 2014, le groupe forêt-bois a tenu dix réunions. Elles rassemblaient les membres du CGAAER, des représentants du CGEDD, du CGIET, de la DGPAAT et des établissements publics concernés (CNPF, FCBA, ONF, IGN...). Elles ont abordé la santé des forêts, la formation forestière, les indicateurs de gestion durable, la coopération forestière, les experts forestiers, les chartes forestières de territoire, le contrat stratégique de filière et la nouvelle France industrielle, le changement climatique, l'agroforesterie, les relations sol - micro-organismes - plantes. Chaque réunion était l'occasion de faire le point sur un sujet de fond ou d'actualité, de donner la parole aux acteurs de la filière et de permettre des échanges très ouverts.

Le groupe de travail consacré aux risques naturels et technologiques est intégré au collège commun qui réunit chaque trimestre les trois conseils généraux concernés (CGEDD, CGEJET et CGAAER). Il en est de même pour la thématique de l'eau où le CGEDD et le CGAAER se retrouvent dans un groupe commun.

Enfin, un groupe de travail permanent, commun aux 2^e et 4^e sections du CGAAER, a été installé en 2014 sur la biomasse. Ce groupe contribue aux travaux interministériels pilotés par la DGPAAT et apportera son appui à une mission qui devrait intervenir en 2015 sur la comparaison entre les différentes stratégies européennes de la bio-économie.

École de viticulture et d'œnologie La Tour Blanche. Des étudiants en bac pro « commerce œnologie » participant à un cours de vendange et de vinification. Chai pédagogique, mesure de la densité du vin.



SECTION 5

RECHERCHE, FORMATION ET MÉTIERS

La section « recherche, formation et métiers » est compétente pour les questions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, à l'innovation et au développement, à l'emploi et à la protection sociale, à l'enseignement technique et à la formation professionnelle agricoles, en lien avec l'évolution des métiers et la transformation du système éducatif.

Au cours de l'année 2014, l'activité de la section s'est organisée autour des cinq axes suivants :

- la mise en œuvre du dispositif d'innovation et de développement agricoles ;
- les évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique et vétérinaire ;
- l'adaptation du dispositif de l'enseignement technique agricole ;
- l'analyse et l'anticipation des modifications des métiers et des compétences ;
- la contribution aux évaluations des personnes aux examens et aux concours.



École vétérinaire de Maisons-Alfort, service des urgences. Opération par des étudiants d'un chien de chasse ayant reçu une balle dans l'intestin.

Innovation et développement agricoles

La section a participé activement à l'évaluation CIMAP de la politique publique du développement agricole, conduite avec la 7^e section du CGAAER et traitée par ailleurs.

Elle a également réalisé deux rapports d'évaluation. L'un sur le dispositif expérimental d'accompagnement et de formation pour les agriculteurs en difficulté de Haute-Loire. L'autre sur le dispositif de délivrance du certificat individuel phyto-pharmaceutique.

Après avoir contribué à la définition des orientations du programme national de développement agricole et rural 2014-2020 (PNDAR), financé par le compte spécial d'affectation développement rural (CASDAR), la section s'est impliquée dans la mise en œuvre de plusieurs volets relevant du PNDAR.

Concernant l'appel à projets (AAP) Innovation et Partenariat géré par la DGER, la présidence du jury et la participation de quatre membres de ce jury sont assurées par le CGAAER. Sur des thèmes tels que la conception et la conduite de systèmes de production innovants ainsi que l'organisation économique et la valorisation des productions, l'AAP encourage les différents acteurs de la recherche appliquée et du développement agricoles à contribuer au projet agroécologique et à travailler ensemble sur des approches systémiques, sur la mise au point de nouveaux outils et méthodes dans des domaines techniques, commerciaux ou d'organisation du travail. Chaque année, environ vingt projets sont retenus parmi la centaine de propositions évaluées.

Dans le même cadre d'orientation du PNDAR et du projet agroécologique, la DGPAAT a lancé l'appel à propositions à destination des organismes nationaux à vocation agricole et rurale (AAP ONVAR 2015 -2020). Les 22 dossiers recevables ont été examinés par une commission de sélection dont le CGAAER a assuré la présidence et à laquelle deux de ses membres ont participé. L'évaluation a porté sur deux critères principaux : la capacité de l'organisme à contribuer au développement agricole et rural ; la pertinence, la qualité et l'efficacité du programme proposé au regard des orientations du PNDAR.

La section a également participé à différents comités de pilotage (CP) et groupes de travail (CT) s'inscrivant dans le dispositif du PNDAR :

- le CP de l'évaluation de l'AAP Recherche finalisée, devenu Recherche technologique, ouvert notamment aux instituts techniques agricoles et agro-industriels ;
- le GT piloté par le GIS Relance agronomique, chargé d'élaborer le cahier des charges de deux chantiers nationaux : stratégie pour la capitalisation des données et résultats ; stratégie pour la validation et la diffusion des résultats ;
- le GT piloté par la DGPAAT, chargé de proposer les modalités des projets pilotes régionaux.

Enfin, en coordination avec le groupe chargé des audits CASDAR au sein de la Mission d'inspection générale et d'audit, la section a poursuivi les échanges avec les directions concernées dans la perspective de l'évaluation à mi-parcours du PNDAR.

Évolutions du système d'enseignement supérieur et de recherche

À la demande de la DGER, la section a conduit quatre missions dans ce domaine :

- un état des lieux du numérique dans l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager ;
- un audit financier et comptable de Montpellier Supagro (avec la 1^{re} section) ;
- une expertise sur le devenir du centre d'application en productions animales de Champignelles ;
- une mission interministérielle, avec le MESR, d'évaluation du potentiel scientifique mobilisable en région Lorraine dans la perspective de la création d'un biopôle santé animale et agroalimentaire.

Des sessions ont porté sur les thématiques suivantes :

- contribution de l'ANR au développement de l'agroécologie ;
- impact du numérique sur la stratégie de l'INRA et la présentation de « France université numérique » ;
- observatoire de la vie étudiante ;
- contrat d'objectifs et de moyens de l'IRSTEA.

Deux autres activités de la section participent des liens entre l'enseignement agricole et les politiques publiques du ministère :

- le groupe de travail « FCPR (Formation Complémentaire par la Recherche) et spécialistes » évalue les sujets et les candidats au regard de la cohérence des propositions avec les thématiques prioritaires définies chaque année par les directions générales et de l'apport futur des acquis scientifiques attendus aux services du ministère ;

Dans la Somme (80), rentrée scolaire au lycée agricole Le Paraquet à Cottenchy.



- la section assure également le suivi des chefs de projets de partenariat en établissements d'enseignement technique, en articulation avec des projets de thèse. Elle a établi en 2014 un bilan de cette mission.

- les métiers de la vie scolaire.

La section a aussi participé au suivi des études menées en 2013 relatives aux métiers de la forêt et du bois et au contrôle des délégations.

Adaptation de l'enseignement technique agricole

La section a conduit quatre missions :

- l'évaluation du réseau national documentaire RENADOC comme contribution de l'enseignement agricole au service public du numérique éducatif ;
- le conseil sur la mise en œuvre dans l'enseignement agricole de la réforme du régime juridique des décisions administratives implicites individuelles ;
- l'évaluation et le conseil sur la sécurité des élèves lors des périodes de formation et de stage en milieu professionnel ;
- la préparation d'un diagnostic de l'enseignement agricole en Algérie.

Elle a enfin contribué aux évaluations des projets dans le cadre du dispositif BRAFAGRI.

La section a également participé au groupe de travail « décentralisation et politiques du MAAF ». Dans ce cadre, elle a plus particulièrement examiné le volet « formation professionnelle » des lois votées en 2014 renforçant la décentralisation au profit des régions et des métropoles (« acte III de la décentralisation »). Elle a ainsi analysé leurs implications sur l'exercice des missions formation, enseignement, recherche du ministère et leur impact sur l'appareil de formation agricole.

Des sessions de travail ont porté sur les thématiques suivantes :

- la mise en place du master MEEF ;
- l'observatoire du travail enseignant ;
- la politique de rénovation des BTS.

Analyse et anticipation des modifications des métiers et des compétences

À ce titre, la section a conduit une étude sur l'évolution du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement. Elle a également constitué un groupe de travail en appui de la mission conduite par le service des ressources humaines sur les besoins en ingénierie au MAAF.

Par ailleurs, des membres de la section contribuent aux travaux de l'OMM, en lien avec la 6^e section du CGAAER. En 2014, ils ont ainsi présidé trois études portant sur :

- les compétences en réseau ;
- l'actualisation du répertoire ministériel des métiers : élargissement à plusieurs opérateurs du ministère (IFCE, IRSTEA et IGN) et réexamen des métiers de la protection des végétaux ;

Contribution aux évaluations des personnes, aux examens et aux concours

Les membres du CGAAER contribuent à l'évaluation des personnes et au recrutement des cadres du ministère. Ils assurent la présidence des jurys de recrutement des inspecteurs et enseignants de l'enseignement agricole, des jurys des diplômes de techniciens supérieurs de l'enseignement agricole, d'ingénieurs des établissements privés d'enseignement supérieur agricole ainsi que la présidence des commissions de sélection des personnels de direction des EPLEFPA (directeurs d'exploitation, de CFPPA et de CFA). Ils président et participent aux jurys de recrutement des IAE et des IPEF.

En 2014, le CGAAER s'est très fortement impliqué dans les opérations de déprécarisation des personnels enseignants, techniques et administratifs, IAE, techniciens, secrétaires administratifs..., à la fois par la présidence des jurys et aussi par sa participation à la préparation des sessions, à la rédaction des instructions et des guides à destination des candidats. Il a enfin réalisé une synthèse des rapports des présidents de jury des concours de recrutement des personnels enseignants.

De même, les groupes de travail des présidents de jury apportent leurs contributions aux réflexions en cours au sein de la DGER sur le recrutement des directeurs d'EPL, la VAE, et l'évolution des diplômes de techniciens supérieurs, notamment l'expérimentation sur la mise en compatibilité avec le dispositif européen (LMD).

En outre, des membres de la section participent, en tant que personnalités qualifiées, à la demande du ministère de l'éducation nationale, aux jurys de recrutement des personnels de direction des EPLE de l'éducation nationale.

Enfin, le groupe de travail « FCPR et spécialistes » assure l'inscription et le suivi des agents au répertoire des référents et spécialistes du ministère. Il est mis à jour régulièrement et publié chaque année. En 2014, le groupe de travail a été associé à la réflexion menée par le service des ressources humaines sur la mise en place d'une commission d'orientation et de suivi de l'expertise (COSE) au sein du ministère, prévue par la note de service de juin 2014.

FOCUS SUR QUELQUES MISSIONS PARTICULIÈRES

Mission sur la sécurité des élèves lors des périodes de formation et de stage en milieu professionnel

L'enseignement agricole comporte des périodes de mise en application dans le monde du travail qui peuvent présenter des risques spécifiques lors des travaux en établissement ou entreprise agricole.

Les données existantes montrent une tendance à la baisse constante des accidents des élèves en stage. Mais les moyens et l'organisation pour remonter des données statistiques spécifiques par les réseaux internes de l'enseignement agricole doivent être améliorés. La mission recommande l'utilisation des outils existants de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONSAEE) permettant une saisie très accessible et sécurisée pour les établissements et une compilation ciblée des données.

La nouvelle réglementation concernant les dérogations pour travaux dangereux a été mise en place en octobre 2013. Si elle apportera à terme une simplification pour les employeurs en portant la durée des autorisations à 3 ans, sa mise en application immédiate a cristallisé les réactions des professionnels sur des aspects techniques et constitue aussi un réel sujet d'inquiétude dans les établissements pour adapter les calendriers pédagogiques en cours d'année scolaire. La mission a constaté un fort investissement des acteurs pour l'application de cette réforme et un appui institutionnel actif de la part des DRAAF, DIRECCTE et caisses de MSA pour informer et accompagner les établissements. La richesse des expériences permet de recommander de les partager localement, pour conforter les équipes dans leur appréhension des sujets juridiques de responsabilité, des sujets techniques sur la connaissance des matériels et des sujets organisationnels pour

répondre aux caractéristiques des métiers préparés. Les SRFD peuvent conduire ce partage et favoriser ainsi la mise en application de la réglementation dans tous les établissements d'enseignement agricole.

La convention-cadre sur la santé-sécurité au travail dans l'enseignement agricole doit constituer le cadre central pour encourager et soutenir les initiatives des établissements multiples, mais peu coordonnées; c'est l'outil le mieux adapté pour inciter les partenaires à prendre ce sujet en main par la formation de tous les acteurs, professionnels, enseignants et stagiaires. Sa déclinaison dans toutes les régions et l'implication des SRFD pour l'animation et le relais de ces travaux vers les établissements sont recommandées.

Enfin, la mission a noté que des dispositions relatives aux stages en entreprise ne sont pas appliquées par les établissements, faute parfois de moyens, mais surtout en raison de leur incompatibilité avec le dispositif de stage. Cette inadéquation entre les textes d'application et les capacités d'action des établissements est un sujet de préoccupation pour tous au plan des responsabilités. Le modèle de convention de stage devra donc être réexaminé pour clarifier les responsabilités des signataires.

Mission sur le numérique dans l'enseignement supérieur agricole

Le numérique a envahi les activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il y est stratégique, car il impacte l'ensemble des activités et modes de fonctionnement des établissements. Chaque établissement se trouve face au défi de maîtriser son impact, en construisant la cohérence de son évolution numérique, plutôt que de le subir en

demeurant dans une prise en considération dispersée de ses manifestations, fonction par fonction.

La mission s'est rendue dans les établissements concernés et a procédé à un exercice de parangonnage avec d'autres établissements, en France et à l'étranger.

Elle a identifié une douzaine de grands enjeux, dressé pour chacun un tableau récapitulatif de la situation des établissements, et en a tiré des enseignements généraux.

Elle a constaté que l'enseignement supérieur agricole est déjà bien engagé dans le numérique, et de façon pertinente. En même temps, elle diagnostique un besoin de gouvernance, d'organisation et d'investissement pour intégrer les nouveaux outils et les nouveaux usages: il convient que chaque établissement se dote d'un schéma directeur du numérique et mette en place une gouvernance du numérique assurant les transversalités nécessaires entre ses différentes composantes (enseignement, recherche, gestion, vie étudiante...) sous l'autorité du directeur.

À un niveau plus opérationnel, la mission recommande particulièrement:

- l'introduction d'un module sur les usages des ressources numériques dans le cursus de formation des enseignants-chercheurs;
- la mise en place d'une mission nationale pour promouvoir le numérique dans la formation continue: malgré un consensus sur la pertinence de l'usage du numérique dans ce secteur, la réalité de son usage demeure modeste;
- l'engagement d'une réflexion collective nationale sur l'accès à la documentation scientifique et sur les problématiques du numérique au service de la recherche et des données expérimentales, les solutions aujourd'hui en place étant fragiles;
- l'introduction, dans les cursus de formation des élèves, des compétences et connaissances dans le domaine de la sécurité et de la sûreté des systèmes d'information, celles-ci faisant désormais partie du socle dont tout cadre doit disposer.

À gauche, salariés en entreprise de territoire (EdT) en formation « Certiphyto ». À droite, élèves travaillant en numérique.



En parallèle aux mutualisations de site, dont l'importance est mise en évidence et que les établissements doivent cultiver, le futur IAVFF pourrait se voir confier des tâches d'animation et d'appui, voire de coordination dans le domaine du numérique.

Mission sur l'évolution du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE)

S'appuyant sur le constat de la faible attractivité de ce concours qui crée un fort déséquilibre entre les voies possibles de promotion interne des corps techniques de catégorie B, la mission préconise un changement profond dans le positionnement du concours qui s'inscrirait délibérément dans un processus complet de « formation continue » au sens de l'arrêté « Fontanet » relatif à la formation d'ingénieurs par cette voie (31 avril 2007).

Après une analyse de la situation du concours, des enjeux, du contexte et du très bon niveau de formation initiale des candidats potentiels (techniciens du ministère et de ses opérateurs), un nouveau modèle de concours et de formation associée a été proposé, visant à assurer l'intégration dans le corps des IAE de nouveaux ingénieurs diplômés, issus de la promotion interne, contribuant ainsi à répondre aux besoins en ingénierie des services employeurs.

Le projet répond aux besoins exprimés dans la lettre de mission, de renforcement de l'attractivité du concours interne, de rééquilibrage des flux entre les diverses modalités d'accès au corps des IAE et de modération des coûts. Il nécessite une modification du décret portant statut des IAE (décret du 4 janvier 2006) pour instituer, à l'instar du texte régissant le corps des Ingénieurs des travaux publics de l'État

(ITPE), une partie probatoire, après concours, du cycle de formation.

Les missions de présidence de jury : une activité importante au service du recrutement des cadres du ministère et de la formation agricole

Les membres du CGAAER contribuent à l'évaluation des personnes et au recrutement des cadres du ministère. Ils président et participent aux jurys de recrutement des ingénieurs et techniciens, des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, ainsi des enseignants, des personnels de direction des EPLEFPA et des inspecteurs de l'enseignement agricole.

Ils président également les jurys des diplômes de techniciens supérieurs de l'enseignement agricole, d'ingénieurs des établissements privés d'enseignement supérieur agricole. En 2014, le CGAAER a assuré 135 présidences ayant mobilisé 32 membres.

Chaque président rédige ensuite un rapport spécifique, parfois associé à des notes ou rapports de synthèse. Ainsi une synthèse des rapports des présidents de jury pour le recrutement des personnels enseignants pour les sessions 2013 et 2014 a été réalisée début 2015. Ces concours (69 en 2013 et 93 en 2014) concernent l'enseignement public (externes, internes et réservés) et l'enseignement privé (externes et internes) avec 2052 et 1410 candidats respectivement en 2013 et 2014. Il est ainsi préconisé de surveiller l'attractivité de ces concours en suivant des indicateurs comme le nombre de candidats inscrits et par poste, ainsi que le taux de présence aux épreuves.

Pour l'enseignement public, les concours externes et internes ont permis de satisfaire les besoins de recrutement. Les résultats sont

plus contrastés pour les concours réservés organisés en application de la loi du 12 mars 2012. Cela conduit les présidents à préconiser notamment une intensification des formations continues pour les personnels concernés.

Pour l'enseignement privé (concours externes et internes), le bilan est plus contrasté ; seuls 66 % des postes en 2013 et 54 % en 2014 ont été pourvus.

Les jurys mettent l'accent sur l'acquisition par les candidats d'une culture professionnelle du système éducatif et du monde agricole.

De même, une synthèse concernant les jurys BTSa est remise chaque année à la DGER. En 2014, avec les 16 options présentes, le nombre de candidats a augmenté de 16 %, sans doute en lien avec le double flux des diplômés du baccalauréat professionnel de 2012. Le taux de réussite de 74,8 % a abouti à la délivrance de 11 337 diplômes.

Au-delà de la présidence des sessions d'examen stricto sensu, les présidents de jury de BTSa participent, tout au long de l'année scolaire, à l'approfondissement de la cohérence et de l'homogénéité d'un dispositif d'enseignement dans lequel la moitié des points des épreuves diplômantes est délivrée à l'occasion de contrôles en cours de formation. Pour ce faire, ils travaillent en lien étroit avec des présidents-adjoints, les services de la DGER et les inspecteurs de l'enseignement agricole. Ils participent également à la rénovation des BTSa.

La présidence de jury de diplômés pour les écoles privées d'ingénieurs est enfin un moyen de suivre l'évolution des flux de sorties de ces écoles et d'appeler l'attention des autorités compétentes sur des points de vigilance, comme l'absence de remise de mémoire de stage, l'évaluation du niveau d'anglais par le test du TOEIC, qui peut retarder, voire empêcher la délivrance du diplôme à certains étudiants ou encore la valorisation d'une seconde langue vivante, et de proposer des mesures correctives dans l'optique de la préparation des évaluations des cursus par la CTI.



SECTION 6

GESTION PUBLIQUE ET RÉFORME DE L'ÉTAT

La section « gestion publique et réforme de l'État » est compétente en matière de gouvernance publique, d'organisation administrative, de modernisation, d'optimisation des ressources et performances, ainsi que de simplification.

Au cours des dix réunions de section tenues en 2014, la section a abordé l'ensemble des thèmes relevant de son champ d'activité.

Des intervenants extérieurs ont alimenté par leurs présentations les réflexions sur l'exercice de la tutelle des établissements publics relevant du ministère, le pilotage et la gestion d'une direction départementale interministérielle (DDI), la mise en place de la décentralisation du point de vue des régions ou le rôle des agences en s'appuyant sur l'exemple de l'organisation des agences en Grande-Bretagne.

De même, partant des travaux réalisés en interne, la section s'est penchée sur des thématiques importantes



comme les métiers de la délégation, les mesures de simplification ou sur des approches plus spécifiques issues des deux groupes de travail constitués en son sein et relatifs aux DDI et à la décentralisation.

Enfin, durant la seconde partie de l'année, le sujet de la réforme de l'organisation régionale de l'État est venu au premier plan, consécutivement à l'engagement de la réforme territoriale induite par la fusion des Régions définie par la loi du 16 janvier 2015.

L'actualité a conduit à approfondir ces sujets par la réalisation d'une synthèse des rapports de mission portant sur le fonctionnement des DDI et la décentralisation, puis par des travaux conduits au sein de la mission interministérielle sur l'évolution de l'organisation régionale de l'État.

Partant de ses travaux antérieurs et des orientations du projet stratégique du CGAAER, la section a par ailleurs engagé des réflexions et défini des axes de travail à inscrire dans son programme 2015 autour de trois thématiques (inspection, tutelle, délégations) qui intéressent au plus haut point le ministère. Les groupes de travail correspondants seront constitués début 2015, en liaison avec les autres sections intéressées. La section participe également au Comité de pilotage des inspections et corps de contrôle concernés par les directions départementales interministérielles (COPIL des DDI) placé auprès du Secrétariat général du Gouvernement. Ainsi, la section a-t-elle pris en charge, conjointement avec la 1^{re} section, les audits de ces directions inscrits au programme de l'année 2014. Une vingtaine d'audits ont été réalisés. En application du guide d'audit que ce Comité a déterminé, il s'agit principalement de remonter, autour d'une dizaine de thématiques, des informations sur l'organisation et le fonctionnement de ces structures et sur les contraintes auxquelles elles sont confrontées.



Les réunions de section ont systématiquement été précédées par des réunions de collège qui ont permis de préparer les modalités et conditions de traitement des thèmes abordés et de définir les contributeurs à inviter.

Au titre de la transversalité de l'activité des sections du CGAAER, la section 6 a organisé une réunion commune avec la section 4 (Forêts, eaux et territoires) sur la question de la cohérence des politiques publiques relatives aux différents schémas territoriaux. Elle mène en commun avec la section 1 (MIGA) de nombreux travaux portant par exemple sur les DDI ou l'organisation territoriale de l'État.

Au dernier trimestre, un bulletin de veille périodique a été lancé sur l'actualité des textes, rapports et communications relatifs au champ de compétences de la section afin de répondre au besoin exprimé par ses membres de rester pleinement informés sur les sujets très évolutifs qu'ils sont amenés à traiter.

Enfin, il faut signaler le rattachement à la section de la problématique de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail du ministère, la présidente du CHSCT ministériel étant membre de la section.

Synthèse des travaux sur la situation et le fonctionnement des DDI

Un groupe de travail ad hoc a été constitué au sein de la section pour réaliser cette synthèse. Lancé avant l'engagement par le gouvernement de la réforme territoriale de l'État, ce groupe avait pour objet d'apprécier la façon dont se positionnaient, suite à la RéATE, les directions départementales interministérielles dans la mise en œuvre des politiques du ministère, avec en toile de fond un paysage évolutif à la fois en termes de réorganisation et de redistribution de compétences. Sur la base de



Conférence en salle Gambetta au ministère de l'agriculture : « La décentralisation en France ».

l'examen de l'ensemble des travaux réalisés depuis 2010 par le CGAAER et par d'autres organismes de contrôle ou d'inspection sur la situation et le fonctionnement des DDI, le groupe de travail a cherché à connaître avec précision la capacité de ces structures (DDT[M] et DD[CS]PP) à relayer les politiques impulsées par le ministère et à les appliquer de façon efficace sur le terrain.

LE GROUPE DE TRAVAIL A DÉGAGÉ LES PRINCIPALES CONCLUSIONS SUIVANTES

Il a d'abord constaté un affaiblissement sensible des moyens des services départementaux des DDT(M) et des DD(CS)PP, quelquefois au profit de l'échelon régional et une certaine réduction de l'influence directe du ministère auprès des acteurs ruraux et des professionnels de l'alimentation, sujets d'inquiétude. Pour autant, l'échelon de proximité que constituent les services départementaux en charge de la mise en œuvre des politiques du ministère se révèle particulièrement précieux.

En DD(CS)PP, la mise en œuvre des réglementations sanitaires fait l'objet de critiques publiques, parfois vives, mettant en cause le niveau des moyens dévolus aux contrôles. Même si la situation sanitaire générale en France reste enviable sur le plan international, la pression de contrôle mériterait d'être accentuée dans certains secteurs (remise directe aux consommateurs, restauration, inspection ante-mortem en abattoir...). Le rapprochement entre les services chargés de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes et les services vétérinaires ne se traduit pas encore par de véritables synergies. Généralement, il s'agit plus de juxtapositions que de fusions; mais, des exemples réussis prouvent que ces rapprochements sont possibles. Au-delà, la perte par les services de l'État d'un certain nombre de compétences techniques est à craindre, en raison de la pratique de plus en plus répandue des délégations de missions à des organismes professionnels ou consulaires. De plus, se pose la question d'une définition plus précise de la tutelle et de sa mise en œuvre effective.

En DDT(M), le rapprochement des anciennes DDE et DDAF se présente comme une opération globalement bien réussie, s'appuyant sur la formation des cadres et le partage des cultures. Des précisions sont à apporter dans le partage entre certaines missions conduites par les services départementaux et le rôle dévolu aux services

régionaux de pilotage des politiques publiques. Les délégations de missions de service public doivent s'accompagner d'une définition claire des conditions d'exercice par les services de l'État du contrôle de la délégation accordée à l'organisme délégataire.

Enfin, des risques de fragilité des services départementaux ont été relevés, liés à la réduction des compétences techniques des équipes, à la perte de l'expertise des cadres et, s'agissant plus spécifiquement des DD(CS)PP, à une insuffisance de cohésion interne.

Groupe de travail sur la décentralisation

Avec le vote de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'annonce du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe), le CGAAER a installé un groupe de travail sur « la décentralisation et les politiques du ministère » auquel dix-huit de ses membres ont participé. Les travaux, qui se sont déroulés dans le même calendrier que celui du groupe de travail sur les DDI, se sont voulus complémentaires de ces derniers.

Autour du débat sur les compétences, il s'agissait de concentrer la réflexion sur les modifications législatives les plus récemment intervenues concernant les différentes politiques publiques développées par le ministère. Orientée selon les 3 axes définis par les directions techniques du ministère, cette réflexion a porté uniquement sur les conséquences et enjeux de ces modifications législatives dans les champs d'activité respectifs de la DGER, de la DGAL et de la DGPAAT.

La méthode de travail retenue visait à :

- identifier et analyser précisément les éléments législatifs modifiés (ou à modifier) par les deux lois mentionnées ci-dessus ainsi que par diverses lois (lois sur la Refondation de l'école, sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sur la Formation professionnelle) ou projets de loi, en particulier bien évidemment le projet de loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt;

- évaluer les conséquences et les enjeux en l'état d'évolution de ce corpus de textes;
- identifier des scénarios de mise en œuvre des politiques du MAAF.

Le travail a été mené « à dire d'experts », sans consultation extérieure. Le groupe de travail a synthétisé sa réflexion dans une note de vigilance à destination du ministre. Cette note identifie les thématiques sources d'enjeux pour la mise en œuvre des politiques ministérielles. Elle souligne un certain nombre de points d'attention et les conditions à réunir pour réussir l'adaptation des services à ces évolutions.

Trois points, de nature et d'intensité variables, ont fait l'objet d'une mention spécifique :

- dans le champ d'activité de la DGER, l'enjeu d'adaptation relève davantage des modalités de mise en œuvre que de la nouvelle répartition des tâches issue de ces textes. La pérennisation de la place et de la singularité de l'enseignement agricole demande cependant de veiller à sa bonne déclinaison dans le dispositif général;
- La DGAL n'est pas directement impactée dans ses attributions. Cependant, la consolidation, voire la reconstruction de partenariats déconcentrés dans un paysage territorial modifié restent à finaliser. Cette évolution, complexe compte tenu de la diversité des partenaires concernés, doit se mener sans dégradation de la sécurité sanitaire et alimentaire;
- le champ de compétences de la DGPAAT est le plus concerné, et présente les signes d'une véritable rupture. Les risques sur les fonctions de pilotage et de positionnement des services ainsi que de responsabilité financière vis-à-vis de l'UE ont été identifiés et soulignés.

Au-delà de ces trois grandes conclusions, la note insiste sur la nécessité pour le MAAF de conserver un maillage territorial dense de ses services, avec des ressources humaines confortées dans leurs métiers et positionnées géographiquement pour répondre aux besoins des administrés et sécuriser l'exécution des politiques ministérielles.

Mission interministérielle sur l'évolution de l'organisation de l'État territorial

Le Premier ministre a mobilisé le 18 septembre 2014 l'ensemble des inspections et conseils généraux concernés, dont le CGAAER, pour qu'ils lui proposent une nouvelle organisation de l'État territorial suite à la fusion des Régions telle que retenue par la loi du 16 janvier 2015.

Vu l'importance de cette mission, le CGAAER a mis en place un groupe d'appui composé de 8 membres dont 4 pour le représenter au sein de la mission interministérielle. Ce groupe s'est réuni à 12 reprises entre octobre 2014 et mars 2015.

Le CGAAER a ainsi pu participer à l'ensemble des réunions, déplacements et groupes de travail de la mission interministérielle et répondre à ses différentes demandes sur l'état des lieux de l'organisation et des effectifs du ministère, sur l'impact de la réforme sur les ressources humaines et les systèmes d'information, sur les propositions d'organisation du ministère en régions. Il a été pleinement associé à la définition des propositions de la mission interministérielle, que ce soit en termes d'organisation cible, de calendrier ou de modalités concrètes de mise en œuvre.

Pour le ministère en charge de l'agriculture, cette réforme est importante; elle concerne potentiellement 2 000 agents dont environ un tiers de cadre A. Dans ce contexte, trois principes ont guidé le CGAAER dans ses propositions :

- l'existence d'une chaîne de commandement claire tant sur les questions sanitaires que sur l'application des réglementations communautaires;

- une réelle proximité à la fois pour expliquer le sens des mesures mises en place au titre de ses politiques publiques et réaliser les contrôles qui y sont liés;
- une gouvernance efficace entre le représentant de l'État en région et la Région pour décliner les politiques que l'État continue à porter et à cofinancer.

Le groupe d'appui s'est déterminé pour :

- un positionnement de la DRAAF auprès du préfet de région avec les autres directions, notamment la DIRECCTE et la DREAL;
- des implantations « multisites » de la direction régionale, à partir de la situation des anciennes capitales régionales et des particularités de leurs activités, en prenant en compte les spécificités des différentes régions et en répondant aux inquiétudes des élus sur l'impact en terme d'emploi de la réforme;
- une progressivité dans la mise en œuvre de la réforme pour atteindre l'organisation cible, avec un calendrier adapté compte tenu de l'ampleur de l'évolution et des réalités vécues par les services et les personnels;
- un plan d'accompagnement afin de permettre la mobilité géographique et les évolutions professionnelles des agents;
- une lisibilité de la réforme avec une mise en place rapide des préfigurateurs.

Par ailleurs, le CGAAER a insisté sur l'enjeu de la nouvelle gouvernance dans les régions fusionnées face à des Régions renforcées avec notamment le transfert à leur profit de l'autorité de gestion du FEADER. Cette gouvernance suppose un préfet de région « à plein temps », ce qui a amené le CGAAER à porter la proposition d'un « préfet délégué aux affaires départementales » placé auprès du préfet de région.

Le CGAAER se retrouve dans les propositions de la mission interministérielle dont le rapport a été publié le 22 avril dernier, et qui permettent de répondre aux enjeux :

- en instaurant une nouvelle gouvernance plus stratégique et interministérielle autour du préfet de région face à des régions renforcées;
- en proposant une organisation de l'État « multisites » répondant aux spécificités agricoles et territoriales;
- en donnant des perspectives aux agents et en permettant de conserver des compétences grâce à une politique d'accompagnement.

Bulletin de veille

Une veille à vocation informative intitulée « Veille documentaire et informations » et destinée à tous les membres de la section, a été mise en place en novembre 2014.

Le document dont la parution se fait au rythme de l'actualité, est centré sur quatre thématiques principales :

- réforme de l'État et décentralisation;
- évolutions importantes en matière de ressources humaines au sein de la fonction publique;
- simplification administrative et modernisation de l'action publique;
- opérateurs de l'État (établissements publics, agences...), ce thème étant abordé non pas, organisme par organisme, mais selon une approche globale privilégiant les aspects juridiques et administratifs.

La veille reprend, autant que possible, des résumés ou articles courts et peut donner accès à des documents complémentaires. Une liste non exhaustive de supports utiles a été établie autour des sites institutionnels ou d'information, générale ou spécialisée.



Élevages ovins au sud de l'Atlas au Maroc.

SECTION 7 PROSPECTIVE, SOCIÉTÉ ET INTERNATIONAL

La section « prospective, société et international » est compétente pour les questions relatives à la prospective, aux études d'évaluation, aux enjeux climatiques, aux enjeux des sciences et techniques pour la société, ainsi que pour les questions internationales. Ses travaux sont conduits selon une programmation annuelle.

Elle a activement participé à la mission confiée par le ministre sur les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique.

Prospective et évaluation

VALORISATION DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE « LA FRANCE ET SES CAMPAGNES 2025-2050 : REGARDS CROISÉS FILIÈRES ET TERRITOIRES »

L'étude prospective « La France et ses campagnes 2025-2050 : regards croisés filières et territoires », achevée en septembre 2013, a été exploitée tout au long de l'année 2014 à l'occasion des événements suivants :

- une présentation devant le Comité de massif « Massif central » sur les enseignements de l'étude pour le Massif central. Le préfet, coordinateur du Massif, a fait part au vice-président du CGAAER, de l'intérêt suscité par l'exercice ;



De gauche à droite :

- « La France et ses campagnes » : fanage d'herbe pour faire du foin ;
 - GAEC Duffayet, insémination artificielle de vache Salers. Paillettes de semence congelées dans de l'azote liquide.
 - couverture de *Retour sur terre - Contre les idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt*.
- l'organisation par le territoire du Queyras de deux présentations, la première devant la profession agricole, la seconde au sein du comité scientifique du parc naturel régional ;
 - une présentation au sein du réseau de prospective des correspondants des DREAL et DDT, le 4 avril, dans les locaux de l'Académie d'agriculture de France sur le thème « L'évolution des territoires ruraux à 2050 » ;
 - l'intervention de clôture de la séance organisée par l'Académie d'agriculture de France sur les « systèmes alimentaires locaux (SAT) » ;
 - une présentation en réunion des DRAAF ;
 - une diffusion du rapport par l'Agence française de développement et sa présentation devant le Conseil général du développement agricole du Maroc (CGDA) lors de son 11^e séminaire institutionnel. Suite à cette présentation, la co-réalisation par les 2 Conseils du rapport du CGDA intitulé : « L'agriculture durable : du concept à l'action ».
 - suite à la demande du député-maire de Saint Joseph (La Réunion), présentation de l'étude et du cas « Île de La Réunion » en introduction aux travaux de l'Université Rurale de l'Océan Indien (UROI) en décembre 2014. Ces travaux ont mis en évidence l'intérêt de démultiplier ce type d'exercice sur l'île et dans l'Océan indien, et de mobiliser un appui de formation/action.

Chez les ovins, une politique de sauvegarde des races est souhaitée par renforcement du critère « race ».

La mission recommande de renforcer le rôle de la Commission nationale d'amélioration génétique (CNAG) et de rechercher une plus grande clarté des décisions. Les dossiers de demande de subventions doivent répondre à une stratégie d'amélioration génétique conforme aux orientations du ministère de l'agriculture et maintenant l'implication des organismes de recherche et des structures professionnelles. La mission souligne les restructurations des centres d'insémination artificielle (CIA). Il en résulte une plus forte visibilité. Si les éleveurs restent encore attachés au système coopératif, ils doivent s'impliquer davantage dans les structures réformées de l'insémination artificielle et y retrouver leurs valeurs.

Enfin, la mission incite à la collaboration entre les CIA, le contrôle laitier, le contrôle de performances et les vétérinaires. L'établissement de véritables bilans et suivis d'élevage serait très bénéfique aux éleveurs et donnerait une véritable cohérence aux actions de l'État.

Société

ÉVALUATION DU SERVICE UNIVERSEL DE LA DISTRIBUTION ET DE LA MISE EN PLACE DE LA SEMENCE DES RUMINANTS (SUIA)

Le service universel d'insémination artificielle (SUIA) concerne les bovins, les ovins et les caprins. Il permet aux éleveurs de bénéficier de l'insémination artificielle (IA) dans toutes les régions françaises et pour toutes les races. L'aide financière accordée aux organismes de distribution et de mise en place de la semence est calculée selon les régions et les races.

La mission du CGAER chargée de l'évaluation a confirmé l'efficacité du SUIA et recommande de le préserver sous réserve d'apporter au dispositif un certain nombre d'améliorations et de simplifications.

Chez les bovins, la prise en compte des ressources génétiques doit permettre une compensation fixe. Chez les caprins, un effort de simplification doit être apporté.

CONTROVERSE DOCUMENTÉE À PROPOS DE QUELQUES IDÉES REÇUES SUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORÊT

Des « controverses documentées » à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt, ont été publiés en cinq épisodes dans La lettre mensuelle du CGAER.

Ce travail collectif a réuni seize membres du CGAER et une documentaliste. Il a parfois été complété par les avis et les contributions d'autres membres qui ont apporté leur expertise en fonction des thèmes.

Les cinq épisodes de ces controverses portaient les titres suivants :

- « Nous ne pourrions pas nourrir 9,5 milliards de personnes en 2050... » ;
- « La PAC coûte trop cher, elle doit tourner le dos au productivisme... » ;

- « Les agriculteurs portent atteinte à l'environnement... » ;
- « On mangeait mieux avant... » ;
- « Les forêts disparaissent, elles sont trop exploitées... ».

« En politique, ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai » disait Talleyrand. Pour autant, il n'est pas interdit, face à des « idées reçues », de proposer des observations et des points de vue documentés qui confirment, atténuent ou infirment ces idées afin de pouvoir débattre « en connaissance de cause ». Tel est le « fil rouge » de ces controverses. Il s'agissait d'examiner ces « idées reçues » sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt, d'en apprécier la pertinence, d'en débattre et de les commenter sur la base des travaux scientifiques disponibles. Ces controverses ont nécessité un long travail documentaire, la confrontation d'idées et d'études disponibles. Cet exercice a consisté à tendre vers une vérité des débats, vérité relative, car fixée à un moment donné et susceptible d'évoluer à la faveur des travaux de recherche. Loin de vouloir clore les discussions, les auteurs ont au contraire souhaité les nourrir et en permettre le prolongement.

Les contraintes de publication de ces controverses ne permettaient pas de présenter tous les travaux conduits dans un document unique. Par ailleurs, ces publications ont manifestement intéressé de nombreux lecteurs. C'est pourquoi les auteurs ont souhaité publier sous forme de livre ces « controverses documentées ». Les points de vue présentés dans ce livre engagent les auteurs mais ne sauraient engager les institutions qui les emploient ou les ont employés et, en particulier, le CGAAER.

Coopération avec la Méditerranée

PARTENARIAT FRANCO-ALGÉRIEN « VIANDE BOVINE »

Dans la nouvelle dynamique des relations bilatérales engagée à la suite de la visite d'État du Président de la République en Algérie fin 2012, une Convention cadre de « partenariat économique et d'appui technique pour le développement de la viande bovine » a été signée entre INTERBEV et une société d'État algérienne, début 2013.

Pour la partie algérienne, les objectifs sont multiples. Il s'agit de répondre aux besoins du marché, de le réguler, notamment lors des fêtes religieuses, dans une perspective de réduction à terme de la « rente gazière », de diminuer le taux de dépendance vis-à-vis des importations et de développer une opération « pilote » d'organisation économique, reproductible à l'ensemble de la filière.

Cette opération s'intégrait dans les perspectives tracées par le « projet stratégique pour l'export » d'INTERBEV. Il visait à identifier des opportunités commerciales (vif et viande) sur les marchés de proximité du pourtour méditerranéen -notamment Algérie et Turquie- et à promouvoir une nouvelle ambition avec des opérations de coopération voire de « colocalisation ». L'opération a été validée en Comité Export « viande bovine », instance mise en place à la demande des professionnels et réunissant tous les intervenants publics (dont le CGAAER) et les représentants des filières.

Cet accord prévoit la création d'une Société Mixte dont la gestion serait confiée à la partie française en intégrant la totalité de la filière (production, abattage, commercialisation...).

Début 2014, compte tenu de l'absence d'avancées concrètes et de l'importance politique conférée à ce dossier, le ministre a demandé qu'un membre du CGAAER soit désigné pour contribuer à sa relance.

Les discussions ont permis de définir les avantages concédés au partenaire français, de préciser l'implantation et de commencer à élaborer un « business-plan ». Outre le suivi précis, l'obstination à obtenir des

réponses des autorités algériennes et la mobilisation des acteurs français, le représentant du CGAAER a appuyé les négociateurs français dans la configuration de la société mixte.

La mission a été une occasion de mettre en évidence la difficulté pour la filière française à s'organiser pour une approche stratégique concertée à l'export, d'appréhender précisément les positionnements entre les différentes familles de l'interprofession et au sein des familles professionnelles. Au-delà des transferts de technologies, de « savoirs-faire » et des compétences en termes de management, les discussions devront préciser conjointement un modèle technico-économique viable, indispensable pour garantir une bonne fin à ce projet ambitieux.

RÉUNION DES MINISTRES DES PAYS MEMBRES DU CIHEAM 1 ET SÉMINAIRE D'EXPERTS

Le CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) est une organisation intergouvernementale, composée de 13 États membres (Albanie, Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

En préambule à la 10^e réunion ministérielle du CIHEAM, tenue à Alger le 6 février 2014 et consacrée à la « sécurité alimentaire durable pour le Bassin méditerranéen », un séminaire où le ministre était représenté par le CGAAER, a permis d'appréhender les principales contraintes et enjeux du développement rural en Méditerranée et de produire des recommandations à l'attention des ministres. Les experts ont également insisté sur le nécessaire changement de la perception de l'agriculture et du développement rural. Un développement rural ambitieux ne doit pas être conçu comme des soins palliatifs d'une agriculture en déshérence mais comme le vecteur d'une dynamisation des territoires.

Dans la déclaration ministérielle finale, il a été rappelé que la sécurité alimentaire relève de multiples facteurs, qu'ils soient agricoles, environnementaux, démographiques, sociaux, territoriaux, économiques ou politiques, et qu'une approche holistique est nécessaire pour traiter de cette question conditionnant le développement, la stabilité et la paix dans la région.

Pour relever ce défi, l'importance de la coopération entre les pays méditerranéens, notamment sur les politiques agricoles et alimentaires, ainsi qu'une meilleure maîtrise des marchés et des produits alimentaires, a été soulignée ; la mise en œuvre de ces stratégies devant toutefois être adaptée aux situations locales et mobiliser des financements pérennes.

Les ministres ont recommandé des politiques nationales et régionales de développement agricole, agroalimentaire et rural et des stratégies alimentaires écologiquement et socialement responsables. Ils ont tenu à rappeler la nécessité d'assurer une transition vers un modèle de développement rural durable axé sur l'emploi et la croissance inclusive.

En outre, le soutien aux femmes et aux jeunes ruraux, la promotion des initiatives en vue de lutter contre le gaspillage alimentaire et de préserver les ressources naturelles tenant compte des effets des changements climatiques, ont été soulignés.

Enfin, l'initiative ENPARD (Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural) a été saluée et sa poursuite recommandée pour appuyer le renouveau des politiques agricoles et rurales dans les pays partenaires, dans un contexte de réformes politiques et institutionnelles, et pour favoriser le partage d'expériences et des bonnes pratiques entre acteurs des territoires ruraux de la rive Sud et Nord.

APPUI AU CENTRE NATIONAL DE VEILLE ZOOSANITAIRE TUNISIEN (CNVZ)

Le Centre national de veille zoosanitaire de Tunisie est chargé d'apporter un appui au ministre de l'agriculture tunisien (direction générale

À gauche, symposium international sur l'agro-écologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition à la FAO. Entretien avec S.E Abdelwahad Nouri, Ministre de l'agriculture et du développement rural algérien. À droite, logo du 2^e séminaire SESAME, à Meknès, du 26 au 26 avril 2014.



des services vétérinaires) en réalisant des études d'évaluation du risque en santé animale et les études économiques relatives aux programmes de lutte contre les maladies animales réglementées. Il a bénéficié d'un jumelage institutionnel européen (2012-2014) en vue de renforcer ses compétences.

Parmi les acquis importants du jumelage, figure la mise en place du comité tunisien d'experts spécialisé en santé animale, construit grâce à un transfert de savoir-faire de l'ANSES. C'est le premier du genre dans toute la région du Maghreb. Une unité d'études économiques a également été mise en place grâce à l'appui du CIRAD. Ces domaines de compétences, rares dans la Région, seront soumis à la reconnaissance de l'OIE.

Le ministre de l'agriculture tunisien a accepté l'offre française, exprimée par le vice-président du CGAAER à Tunis, d'un appui à la consolidation des acquis du jumelage. Le dispositif d'appui porte sur 4 thèmes principaux: l'évaluation des risques, l'économie de la santé animale, les systèmes d'informations sanitaires, la formation de haut niveau des jeunes scientifiques du CNVZ. Missions d'appui court terme à Tunis et séjours d'études en France en sont les modalités. Le chef de projet est membre du CGAAER et la gestion du programme est assurée par France vétérinaire internationale. Son financement est assuré par ADECIA, TAIEX, ainsi que l'Institut français de Tunis.

MISSION D'EXPERTISE SUR LE SYSTÈME DE FORMATION AGRICOLE ALGÉRIEN

Dans le cadre de la convention signée le 18 juin 2013 entre la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) et son homologue algérien, la Direction de la formation, de la recherche et de la vulgarisation (DFRV) du ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR), le CGAAER a effectué une mission d'appui concernant le système de formation et de développement sous tutelle de la DFRV.

Dans une première phase, un diagnostic concerté a permis de considérer que si la DFRV ne maîtrisait qu'une faible partie des formations initiales agricoles, elle pouvait en revanche jouer un rôle majeur dans le pilotage du Programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (le PRCHAT), important dispositif de formation continue des agriculteurs et des techniciens en appui aux orientations de la politique agricole algérienne. Cela implique notamment que la DFRV se dote de réelles compétences d'ingénierie de formation et que ses établissements adaptent leur organisation, leurs compétences et leurs partenariats.

La deuxième phase a débouché sur la proposition d'un plan d'action pour la période 2015-2017, à la lumière des conclusions du diagnostic. Suite à la validation par la partie algérienne et avec le soutien financier de

l'Ambassade de France en Algérie, le programme opérationnel d'appui a démarré début 2015 sous la responsabilité d'un chef de projet nommé par la DGER.

LE 2^e SÉMINAIRE INTERNATIONAL SESAME

Le CGAAER et le Conseil général du Développement agricole du Maroc (CGDA), avec l'Agence française de développement et l'appui de FARM, ont consacré la deuxième édition du Séminaire international Eau et Sécurité alimentaire en Méditerranée (SESAME) au thème « L'agriculture familiale en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest: de nouvelles dynamiques entrepreneuriales et territoriales ». Le séminaire, tenu à Meknès les 25 et 26 avril 2014, s'est inscrit dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF). Cette deuxième édition s'est distinguée par son ouverture sur l'Afrique de l'Ouest. SESAME 2 a été l'occasion de faire progresser le débat sur l'agriculture familiale en le rendant moins passionné et plus objectif. Il a permis de porter un regard croisé sur les agricultures familiales en Méditerranée du Nord - Europe du Sud, en Méditerranée du Sud - Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Des différences sensibles existent, bien sûr, entre ces trois sous-régions. Elles sont dues à l'importance relative de l'agriculture familiale dans les économies et les sociétés, ainsi qu'au poids de la démographie, de la géographie et de l'histoire. Ces trois sous-régions sont toutes confrontées à des enjeux de transition similaires mais déclinés différemment. Au cours des échanges, les convergences apparues semblent constituer un solide socle commun pour réfléchir au futur.

Ces convergences mettent notamment en avant l'importance stratégique d'une « mise en mouvement » réussie de l'agriculture familiale, car elle conditionne notre capacité collective à relever les grands défis mondiaux comme la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'emploi, le renouvellement des générations, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique, le développement humain, le maintien de l'équilibre urbain-rural et la culture. Plusieurs exemples de solutions ont été mis en exergue dans les domaines des politiques publiques, de l'organisation collective, de l'accès aux financements et à la technologie. Les éléments de synthèse de SESAME 2 ont contribué à l'élaboration des chantiers prioritaires dégagés par le coordinateur français de l'AIAF dans son rapport final remis au ministre chargé de l'agriculture et à la secrétaire d'État au Développement.

DE NOUVEAUX JUMELAGES REMPOTÉS EN 2014

La France a remporté deux jumelages dont les chefs de projet sont membres du CGAAER.

- Appui à la réforme du cadre législatif et institutionnel du Centre de recherche agricole d'Égypte, en partenariat avec l'Italie et les Pays-Bas.



Mission de jumelage avec l'Ukraine sur le phytosanitaire

- Appui à l'ONSSA sur le contrôle des produits phytopharmaceutiques, des fertilisants et des supports de culture au Maroc, en partenariat avec l'Allemagne.

Ces missions sont conduites en lien avec le GIP ADECIA.

« JUMELAGE PHYTOSANITAIRE » AVEC L'UKRAINE, UNE NOUVELLE DONNE AVEC L'AUGMENTATION PRÉVISIBLE DES ÉCHANGES AGRICOLES

Dans le cadre de la politique de voisinage et de partenariat européen, le consortium mené par l'Allemagne, la France et la Lettonie avait remporté l'appel d'offres pour un « jumelage phytosanitaire » destiné à aider l'administration phytosanitaire ukrainienne à se mettre aux standards européens. Pour la partie française, le chef de projet était un membre du CGAAER. Le jumelage a été clôturé en septembre 2014. Il s'insérait dans l'ensemble des actions de l'UE accompagnant la signature et l'application de l'accord d'association. Le jumelage a été perturbé par la situation politique. Mais, pour la partie française relative aux laboratoires avec l'ANSES, beaucoup a été fait et des contacts durables ont été établis. Avec la nouvelle donne de quasi-suppression annoncée des droits de douane avec l'UE, la qualité sanitaire (phytosanitaire, vétérinaire et sécurité sanitaire) des produits agricoles ukrainiens vers l'UE va devenir un vrai sujet appelant une attention renouvelée et très certainement la poursuite de nos actions de coopération.

MISSION AU CAMEROUN

Dans le cadre d'un programme financé à hauteur de 50 % par l'AFD, le CGAAER a été sollicité par l'ONG IECI pour effectuer l'évaluation à mi-parcours d'un projet d'insertion économique de jeunes ruraux par une formation professionnelle délivrée par un réseau de 100 écoles familiales agricoles.

Centrée sur le seul Cameroun qui rassemble 55 de ces écoles et malgré les contraintes de sécurité en vigueur dans certaines régions de ce pays, cette évaluation a pu vérifier la réalisation du projet selon le calendrier prévu, ainsi que la pertinence de celui-ci au regard de la situation locale. Constatant l'efficacité des crédits engagés, la mission d'évaluation a fait trois recommandations pour améliorer l'efficacité du projet et en assurer la durabilité notamment par la fidélisation des formateurs, par le juste positionnement de chaque acteur dans une relation d'appui et enfin par une meilleure inscription de ce programme dans les institutions chargées de la formation au Cameroun. Depuis cette évaluation, l'IECI et son partenaire local, la CNEFAC, s'attachent à mettre en œuvre ces recommandations.

Coopération à l'international

COOPÉRATION AVEC LA CHINE

L'action coordonnée par le CGAAER comporte deux volets.

• LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE AGRICOLE

Ce thème avait été identifié dans le cadre du « Comité de haut-niveau franco-chinois » réuni en décembre 2012. En 2013, le CGAAER, la DGER et la DGPAAT avait participé à un séminaire organisé par le ministère chinois de l'agriculture (MoA) sur la question. Dans la foulée, une délégation du MoA avait été accueillie en France pour étudier les spécificités du système français et élaborer un projet d'accord-cadre.

En 2014, une mission composée du CGAAER et de la DGER, a permis d'évaluer les besoins de collaboration et d'identifier des pistes de travail. La perspective de mettre en place à moyen terme un centre franco-chinois de formation professionnelle continue au sein du « collège polytechnique d'agriculture et de foresterie du Jiangsu » (JSPCAF), a été retenue. À la suite de cette mission, il s'est agi de mobiliser un EPFPLA (Le Robillard en Basse Normandie) et de préparer les activités et les contenus de formation pour accueillir un premier groupe de formateurs du JSPCAF en mai 2015.

• LE CENTRE BOVIN FRANCO-CHINOIS (CSFB)

Créé en 2005, le CSFB a pour vocation d'apporter un appui à la compréhension mutuelle des filières animales des deux pays et pour les échanges et la coopération dans le secteur bovins viande. Ce comité réunit, sous la présidence d'un membre du CGAAER, commissaire de gouvernement pour le projet, le ministère chinois de l'agriculture, la CAU et l'association de l'élevage de la Chine, ainsi que, du côté français, le ministère (DGPAAT), l'INRA, et des entreprises privées (SERSIA, MIDATEST). Il suit les activités du CSFB dans le cadre des orientations fixées par le Comité de haut-niveau franco-chinois.

LES MISSIONS

Les missions réalisées par le CGAAER sont issues de la seule demande du ministre ou de demandes conjointes de plusieurs ministres. Elles peuvent être catégorisées en trois groupes : les missions organiques, dites « cœur de métier », les missions « caractérisées » et les missions ou fonctions spécifiques.

■ **Les missions « cœur de métiers » sont au nombre de quatre : audit, conseil, évaluation et inspection.**

■ Les missions « caractérisées » comptent la médiation et la gestion de crise, l'expertise nationale ou internationale, les études, la prospective.

■ Les missions ou fonctions spécifiques comprennent la présidence ou la participation à des jurys, la délivrance de formations, la représentation au sein d'organismes publics ou privés et les missions permanentes particulières.

En 2014 le CGAAER a reçu 270 missions nouvelles :

- 150 missions d'audit ou d'inspection ;

- 120 missions de conseil, d'évaluation, d'expertise, de médiation et de gestion de crise, de prospective.

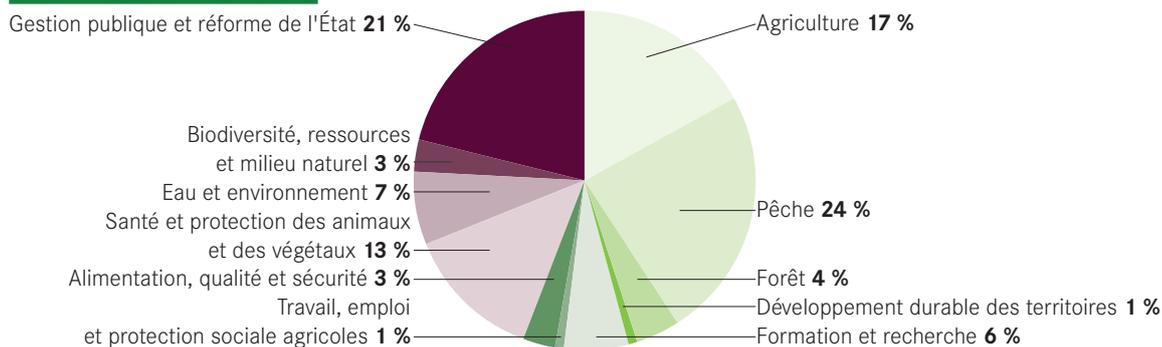
À cela se rajoutent 191 missions en cours au 1^{er} janvier 2014 (87 missions d'audit ou d'inspection et 104 missions de conseil, d'évaluation, d'expertise, de médiation et de gestion de crise ou de prospective).

On compte également 136 participations à des jurys d'examen et de concours, comme président ou membre de jury.

MISSIONS NOUVELLES

Domaines	Nombre de missions d'audit ou d'inspection	Nombre de missions de conseil, d'évaluation	Nombre total
Agriculture	19	27	46
Pêche	66	0	66
Forêt	0	11	11
Développement durable des territoires	0	4	4
Formation et recherche	2	14	16
Travail, emploi et protection sociale agricoles	0	3	3
Alimentation, qualité et sécurité	0	8	8
Santé et protection des animaux et des végétaux	18	16	34
Eau et environnement	7	12	19
Biodiversité, ressources et milieu naturel	0	7	7
Gestion publique et réforme de l'État	38	18	56
Total	150	120	270

RÉPARTITION PAR DOMAINES



MISSIONS D'AUDIT ET D'INSPECTION

L'audit est une activité exercée de manière indépendante et objective, conduite selon un processus systématique et méthodique généralement défini par des normes, permettant à l'auditeur, à l'issue d'une phase contradictoire :

- d'émettre une opinion objective sur l'aptitude des dispositions mises en œuvre par l'entité auditée pour atteindre ses objectifs ;
- formuler des recommandations pour améliorer la maîtrise de ses risques.

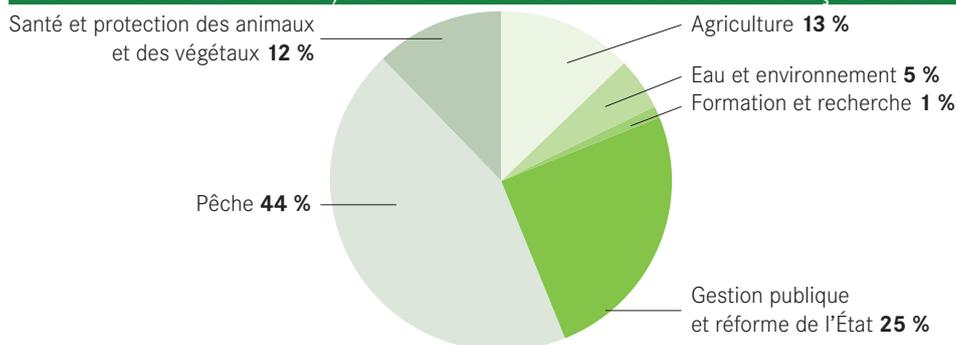
L'entité faisant l'objet de l'audit peut être une structure, une organisation, un processus, des comptes, un état financier... En pratique, les audits réalisés par le CGAAER portent sur des structures ou des processus.

Le CGAAER réalise deux catégories d'audits :

- l'audit interne, conduit dans le cadre de la mission ministérielle d'audit interne (MMAI) ;
- l'audit dit « hors MMAI ».

La mission d'inspection générale et d'audit (MIGA) du CGAAER a reçu 146 nouvelles missions d'audit en 2014, nécessitant la désignation de 46 auditeurs et 73 participations de ceux-ci. 29 missions d'audit étaient par ailleurs en cours au 1^{er} janvier 2014.

RÉPARTITION PAR DOMAINES, DES MISSIONS D'AUDIT OU D'INSPECTION REÇUES EN 2014



MISSIONS D'AUDIT REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Numéro	Intitulé des missions	
14020	MMAI - Audit du dispositif de prise en compte des recommandations d'audit DGPAAT	
14020-99	MMAI - Audit du dispositif de prise en compte des recommandations d'audit DGPAAT - Coordination	
14021-00	Audits MMAI 2014 - Audit sur la conformité de la mise en œuvre de la conditionnalité (aides PAC et 2 ^e piliers) - Élaboration du référentiel	
14021-99	Audits MMAI 2014 - Audit sur la conformité de la mise en œuvre de la conditionnalité (aides PAC et 2 ^e piliers) - Coordination	
14022	Audits MMAI 2014 - Audit des pratiques des services déconcentrés relatives aux aides de minimis	
14024-00	Audit hors MMAI 2014 - Audit du dispositif de contrôle interne métier relatif à la sécurisation de l'instruction des aides FEADER (hors SIGC) - Élaboration du référentiel	
14024-99	Audit hors MMAI 2014 - Audit du dispositif de contrôle interne métier relatif à la sécurisation de l'instruction des aides FEADER (hors SIGC) - Coordination	
	Suivi en 2014 des audits réalisés en 2012 dans le domaine de la BDNI	
14025-01	dans le département de l'Allier	14025-07 dans le département de la Loire
14025-02	dans le département de l'Aveyron	14025-08 dans le département de la Nièvre
14025-03	dans le département du Cantal	14025-09 dans le département du Puy-de-Dôme
14025-04	dans le département de la Corrèze	14025-10 dans le département des Pyrénées-Atlantiques
14025-05	dans le département de la Creuse	14025-11 dans le département de la Saône-et-Loire
14025-06	dans le département de la Dordogne	14025-12 dans le département de la Haute-Vienne

MISSIONS D'AUDIT REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Numéro	Intitulé des missions		
	Audits 2014 Hors MMAI - Audits eau et biodiversité		
14034-01	- Département de l'Orne	14034-04	- Département du Nord
14034-02	- Département de la Drôme	14034-05	- Département de la Meurthe-et-Moselle
14034-03	- Département du Var		
14034-98	Rédaction du nouveau référentiel pour les audits eau biodiversité		
14034-99	Audits 2014 Hors MMAI - Audits eau et biodiversité - Coordination		

MISSION D'AUDIT REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

14049-01	Audit comptable et financier de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (ONIRIS)		
----------	--	--	--

**MISSIONS D'AUDIT REÇUES EN 2014
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT**

14014	Audit concernant la tenue des élections représentants du personnel du 4 décembre 2014		
	Audit hors MMAI 2014 - Suivi en 2014 des recommandations des audits de chambres régionales d'agriculture réalisés en 2009 et 2010		
14026-01-1	- Pays de la Loire	14026-04-1	- CRA Aquitaine
14026-01-2	- Mayenne	14026-04-2	- CDA Landes
14026-02-1	- Bourgogne	14026-05-1	- Normandie
14026-02-2	- Nièvre	14026-05-2	- Calvados
14026-03-1	- PACA	14026-06-1	- Lorraine
14026-03-2	- PACA - Hautes-Alpes	14026-06-2	- Vosges
14026-07	Audit hors MMAI 2014 - Suivi en 2014 des recommandations des audits de chambres d'agriculture réalisés en 2009 et 2010 - Coordination		
	Audits hors MMAI 2014 - Audits CASDAR - Programme 775 - Développement et transfert en agriculture		
14029-01	PRDAR Chambre régionale d'Aquitaine	14029-03	ONVAR TRAME (Paris)
14029-02	PRDAR Chambre régionale d'Auvergne		
	Audits hors MMAI 2014 - Audits CASDAR - Programme 776 - Recherche appliquée et innovation en agriculture		
14029-04	IFIP Institut français du porc	14029-06	AAP n° V902 Université de Reims « maladies du bois et de la vigne »
14029-05	IFV Institut français de la vigne et du vin	14029-07	AAP n° 0934 « Arvalis FNPT »
14029-99	Audits hors MMAI 2014 - audits CASDAR - Coordination		
14033-01	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT et DDCSPP - Département de l'Allier		
14033-02	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT - Département des Alpes-de-Haute-Provence		
14033-03	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT et DDPP - Département du Bas-Rhin		
14033-04	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT et DDCSPP - Département de l'Ariège		
14033-05	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT et DDPP - Département de l'Eure		
14033-06	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT - Département de la Drôme		
14033-07	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT et DDCSPP - Département de la Meuse		
14033-08	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT - Département de la Sarthe		
14033-10	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDPP - Département de la Seine-saint-Denis		
14033-11	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) - DDT - Département du Vaucluse		

MISSIONS D'AUDIT ET D'INSPECTION 2014 - RÉPARTITION PAR DOMAINES
SUITE - MISSIONS D'AUDIT REÇUES EN 2014
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Numéro	Intitulé des missions
14033-99	Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) 2014 - Coordination
14048	Audits 2014 hors MMAI - Analyse des prestations de service proposées par les chambres d'agriculture (2 ^e volet)
14048-99	Audits 2014 hors MMAI - Analyse des prestations de service proposées par les chambres d'agriculture (2 ^e volet) - Coordination
14051-00	Audits 2014 - MMAI - Audit d'analyse du risque portant sur la rupture prolongée du service rendu par le système d'information du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt - Élaboration du référentiel

MISSIONS D'AUDITS REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

	Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC
14013-01	- Investissements matériels industriels - Dossier n° 34707 - DRAAF Aquitaine
14013-02	- Restructuration du complexe ostréicole de Meyran ouest darse ouest (Gironde) - Actions collectives - Dossier n° 35357 - DIRM direction interrégionale de la Mer Sud A
14013-03	- Réalisation d'un portail pour la pêche et l'ostréiculture du bassin d'Arcachon partie 2 CLPMEM - Dossier n° 36913 - COBAS (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arc)
14013-04	- Développement de nouvelles activités de fumage et de portionnage - Dossier n° 35381 - DRAAF Basse-Normandie
14013-05	- Traitement des effluents de l'aire de carénage du port du Guilvinec - Dossier n° 30839 - Bretagne
14013-06	- Construction d'un navire amphibie conchylicole de 16 m équipé d'un moteur de 350 cv. - Dossier n° 33733 - Bretagne
14013-07	- Construction d'un bâtiment ostréicole, acquisition d'un transpalette et d'une pompe de lavage - Dossier n° 34371 - Bretagne
14013-08	- Modernisation du navire MILTON II PL 801 709 : AIS, VMS, hélice. - Dossier n° 35246 - Bretagne
14013-09	- Modernisation navire SAINTE ANNE II DZ 539280 - Fabrication d'un pont couvert, installation d'une pareuse, mises aux normes de l'installation électrique - Dossier n°
14013-10	- Modernisation du navire 'HANT AR MOR I - Dossier n° 36374 - Bretagne
14013-11	- Installation d'une grue hydraulique sur le navire ETENDARD GV317522 - Dossier n° 36557 - Bretagne
14013-12	- Mise sous froid de l'extrémité Est de la criée n° 2 de Lorient Kéroman pour environ 650 m ² au sol - Dossier n° 37194 - Bretagne
14013-13	- Installation d'un jeune pêcheur - Acquisition du navire KELONIA AD 711030 - Dossier n° 37954 - Bretagne
14013-14	- Réfection de deux bassins et étanchéité du magasin de vente - Dossier n° 35301 - Franche-Comté
14013-15	- Acquisition moteur et réducteur, paumailleur pour le navire MARINE NATHALIE - Dossier n° 34045 - Franche-Comté
14013-16	- Investissements productifs en conchyliculture - Dossier n° 38367 - Basse-Normandie
14013-17	- La sortie de flotte par démolition du navire CAPITAN BL 644527 - Dossier n° 38809 - Nord-Pas-de-Calais
14013-18	- La sortie de flotte par démolition du navire ESTRELLA DE ROSAS BL 683461 - Dossier n° 38820 - Nord-Pas-de-Calais
14013-19	- Acquisition d'une nouvelle chaudière et d'une machine de conditionnement en barquette sous vide - Dossier n° 30412 - Bretagne
	Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC
14013-20	- Rénovation et extension des ateliers de cuisson aux Viviers de Plougasnou - Dossier n° 31254 - Bretagne
14013-21	- Arrêt temporaire Anchois 2008 - LYCIA - Dossier n° 31824 - Bretagne
14013-22	- CONTRAT BLEU 2009 - Chalutiers atlantique - Chalutier hauturiers Manche - Langoustiniers Atlantique - Dossier n° 32090 - Volet central
14013-23	- FILD'OR: base génétique et écologiques pour l'amélioration de la daurade royale d'élevage - Sparus aurata d'élevage - Dossier n° 33073 - Centre
14013-24	- Mise en place d'un système de triage - Dossier n° 33320 - Basse-Normandie
14013-25	- Élévateurs à bateaux et bers - Dossier n° 33507 - Haute-Normandie
14013-26	- Plan de développement 2009/2012 - Dossier n° 33772 - Basse-Normandie

SUITE - MISSIONS D'AUDITS REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

Numéro	Intitulé des missions
	Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC
14013-27	- Arrêt temporaire Cabillaud 3 ^e période 2009 - LAURENT GEOFFREY - Dossier n° 33843 - Nord-Pas-de-Calais
14013-28	- DECONGELAQUA : étude sur les technologies de décongélation appliquées aux produits aquatiques et leurs impacts - Dossier n° 34655 - Nord-Pas-de-Calais
14013-29	- Fusion des organismes producteurs FROM BRETAGNE et PROMA - Dossier n° 35015 - Bretagne
14013-30	- Arrêt temporaire anchois - 2 ^e semestre 2009 - MEGALODON - Dossier n° 35136 - Pays de la Loire
14013-31	- Arrêt temporaire requin-taupo 2010 - MYOSOTIS - Dossier n° 35467 - Pays de la Loire
14013-32	- Arrêt temporaire CIVELLE 1 ^{re} période 2011 - L'ENVIE - Dossier n° 35807 - Pays de la Loire
14013-33	- Acquisition d'une borne de pesée semi mobile - Dossier n° 36107 - Bretagne
14013-34	- Contrats Bleus 2011 - AR MOR GLAZ - Dossier n° 36373 - Bretagne
14013-35	- Arrêt temporaire CIVELLE - 1 ^{re} période 2011 - L' ATLANTIS - Dossier n° 36648 - Pays-de-la-Loire
14013-36	- Arrêt temporaire Cabillaud 2011 - SYMBOSE - Dossier n° 36985 - Haute-Normandie
14013-37	- Arrêt temporaire Méditerranée Merlu 2011 - LE LIGUORI - Dossier n° 37158 - Languedoc-Roussillon
14013-38	- Arrêt temporaire CABILLAUD 2011 - SEBASTIEN II - Dossier n° 37226 - Nord-Pas-de-Calais
14013-39	- Arrêt temporaire CABILLAUD 2011 - SANSESIA - Dossier n° 37645 - Nord-Pas-de-Calais
14013-40	- Arrêt temporaire Méditerranée 2012 - NOTRE DAME DE LA GARDE II - Dossier n° 38191 - PACA
14013-41	- Arrêt temporaire cabillaud 2012 - SPES - Dossier n° 38473 - HAUTE-NORMANDIE
14013-42	- Arrêt temporaire cabillaud 2012 - DON LUBI II - Dossier n° 39056 - NORD-PAS-DE-CALAIS
14013-43	- Modernisation process et création d'une chaîne de production de mini tielles - Dossier n° 36772 - DRAAF LANGUEDOC-ROUSSILLON
14013-44	- Modernisation de la halle Jean Voisin - Dossier n° 32165 - DRAM Nord/Pas-de-Calais/Picardie
14013-45	- Modernisation de la halle Jean Voisin - Dossier n° 32419 - DRAM Nord/Pas-de-Calais/Picardie
14013-46	- Investissements matériels et équipement de développement de la capacité de production - Dossier n° 33568 - DRAAF Nord-Pas-de-Calais
14013-47	- Animation et déploiement des contrats bleus - 1 ^{re} tranche - Dossier n° 30184 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2
14013-48	- Adaptation et amélioration de la production de glace hydrique au port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie - Dossier n° 34274 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2
14013-49	- Optimisation de la station de purification - Dossier n° 35454 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2
14013-50	- Réalisation de missions relatives à l'environnement et à l'aménagement du territoire (tranche 2010) - Dossier n° 36314 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2
14013-51	- Modernisation de la criée du Croisic - volet immobilier - Dossier n° 37689 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2
14013-52	- Programme d'actions pour la restauration des poissons migrateurs dans le bassin de la Charente - Dossier n° 34656 - DIRM Sud Atlantique - Directions interrégionales
14013-53	- Investissements productifs au sein de la ferme marine du Douhet - Dossier n° 36690 - DIRM Sud Atlantique - Directions interrégionales Maritimes
14013-54	- Investissement à bord du navire de pêche BLACK AND WHITE - Dossier n° 36892 - DIRM Sud Atlantique - Directions interrégionales Maritimes
14013-55	- Programme de mise en œuvre des suivis organoleptiques et sanitaires dans le cadre de la démarche qualité huîtres Marennes Oléron (Année 2012) - Dossier n° 37764 - D
14013-56	- Acquisition de matériels ostréicoles (chaîne de distribution et cercluse) - Dossier n° 37928 - DIRM Sud Atlantique - Directions interrégionales Maritimes
14013-57	- Remplacement d'un condenseur évaporatif - Dossier n° 38409 - DIRM Sud Atlantique - Directions inter- régionales Maritimes
14013-58	- Ports et sites de débarquement - valorisation des produits de la pêche au lieu de débarquement - Dossier n° 33786 - DIRM Sud Atlantique - Directions interrégionales
14013-59	- Travaux de réhabilitation de la halle à marée, zones amont et aval poisson blanc de la criée de Sète - Dossier n° 36992 - DIRM direction interrégionale de la Mer Méditerranée
14013-60	- PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - LE LIGUORI ST 859 070 - Dossier n° 37987 - DIRM direction inter- régionale de la Mer Méditerranée
14013-61	- PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - LE SOPHISTIQUE ST 925 332 - Dossier n° 37990 - DIRM direction interrégionale de la Mer Méditerranée

SUITE - MISSIONS D'AUDITS REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

Numéro	Intitulé des missions
	Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC
14013-62	- PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - MAXIME LOUIS ST 900 298 - Dossier n° 37992 - DIRM direction interrégionale de la Mer Méditerranée
14013-63	- PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - JUROCEL II - Dossier n° 38030 - DIRM direction interrégionale de la Mer Méditerranée
14013-64	- PSF CHALUT MED 2012 - NAVIRE JEAN LICCIARDI - Dossier n° 38607 - DIRM direction interrégionale de la Mer Méditerranée
14013-65	- PSF ANGUILE MEDITERRANEE - ARRETE DU 12/11/2012 - NAVIRE JEAN MARIE - Dossier n° 39286 - DIRM direction interrégionale de la Mer Méditerranée
14013-99	Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Coordination

MISSIONS D'AUDITS REÇUES EN 2014

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX

14030-00	Audits MMAI 2014 - Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation humaine - Élaboration du référentiel à la DDCSPP, DDPP Charente Maritime		
	Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation humaine (denrées animales ou produits en contenant)		
14030-01	- DDPP Haute-Garonne	14030-04	- DDPP Pas-de-Calais
14030-02	- DDPP de l'Indre	14030-05	- DDPP Var
14030-03	- DDCSPP Aube	14030-06	- DDPP Seine-Maritime
14030-99	Audits MMAI 2014 - Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation humaine - Coordination		
14031	Audits MMAI 2014 - Audit de la programmation des contrôles officiels - mission préparatoire (référentiel) DDPP 80 DRAAF Picardie		
	Audit de la méthodologie de programmation des contrôles officiels en fonction d'une hiérarchisation des risques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments		
14031-01	- DDCSPP de la Charente	14031-05	- DDPP Gironde
14031-02	- DDPP Seine-et-Marne (77)	14031-06	- DDPP Morbihan
14031-03	- DDPP Puy de Dôme	14031-07	- DDPP Haute-Savoie
14031-04	- DDPP Côte d'Or	14031-08	- DDPP Loiret - DRAAF Centre
14031-99	Audits MMAI 2014 - Audit de la programmation des contrôles officiels - Coordination		

TROIS MISSIONS D'INSPECTION ONT ÉTÉ CONDUITES EN 2014

Numéro	Intitulé de la mission
Dans le domaine de la formation et de la recherche	
14047	Inspection administrative sur les conditions d'organisation et de déroulement d'un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur agricole
Dans le domaine de la gestion publique et de la réforme de l'État	
14080	Mission d'inspection dans une DDT
14100	Inspection d'un PIF/PEC

MISSIONS DE CONSEIL, D'ÉVALUATION, D'EXPERTISE, DE MÉDIATION ET DE GESTION DE CRISE, DE PROSPECTIVE

Le conseil est une prestation visant à accompagner les évolutions en facilitant la prise de décision.

Il peut être délivré à chaque phase d'un processus de changement, de la réflexion à la mise en œuvre opérationnelle. Il peut porter sur le pilotage d'un projet, la conception d'une politique publique, ou l'amélioration du fonctionnement et de la performance d'une organisation.

Le CGAAER a adopté une typologie distinguant 3 formes de conseil.

- Le **conseil en stratégie** consiste à accompagner le décideur dans la réflexion, la conception et la formalisation des objectifs, ainsi que le cas échéant dans la définition des mesures de mise en œuvre opérationnelle,
- Le **conseil en management** d'organisation et de projet apporte, après analyse d'une situation, un éclairage global facilitant la prise de décision, fournissant aux cadres ou au personnel une assistance dans la gestion de leurs opérations,
- La **médiation** consiste à intervenir dans une situation bloquée, afin de créer les conditions d'une reprise du dialogue et des négociations ultérieures.

Le processus de conseil résulte d'une pratique et de techniques que le consultant peut adapter à chaque situation, et non de méthodes et procédures déterminées ou normées.

L'évaluation des politiques publiques peut concerner un dispositif, un programme ou une politique dans son ensemble (juxtaposition ou superposition de dispositifs et de programmes).

Elle en apprécie :

- l'efficacité en mettant en rapport les résultats obtenus au regard des objectifs ;
- l'efficience, en mesurant les moyens mobilisés au regard de l'efficacité ;
- la cohérence des moyens mis en œuvre au regard des autres politiques publiques ;
- la pertinence, en fonction des besoins qui justifiaient sa mise en place.

L'expertise est, d'une manière générale, une procédure destinée à éclairer une personne chargée de prendre une décision. Il s'agit d'un ensemble d'activités ayant pour objet de fournir à un commanditaire, en réponse à une question posée, une interprétation, un avis ou une recommandation élaborés à partir des connaissances disponibles et de démonstrations accompagnées d'un jugement professionnel.

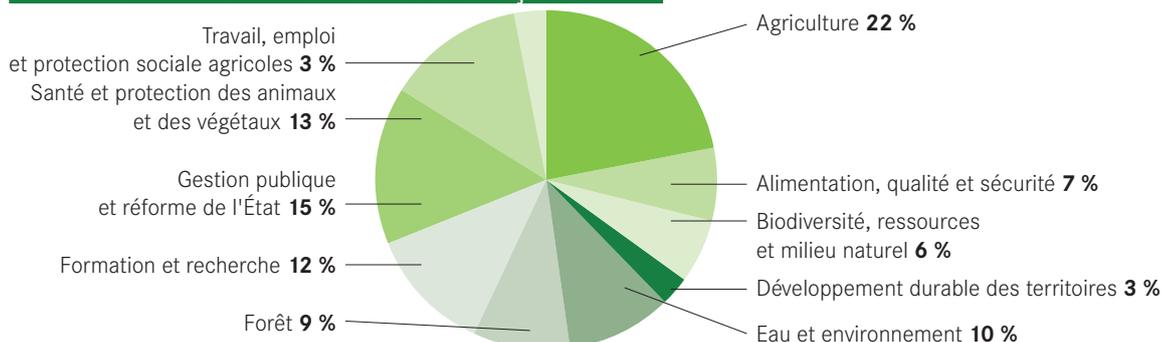
Sur les **120** missions de conseil, d'évaluation, d'expertise, de médiation et gestion de crise, de prospective pour lesquelles le CGAAER été sollicité en 2014, **63** ont été demandées directement par le ministre chargé de l'agriculture, **16** par les directions générales du ministère, **14** par auto-saisine du CGAAER, **15** par d'autres ministres, **9** par des organisations internationales et **3** par d'autres commanditaires.

36 de ces missions ont été réalisées conjointement avec un autre organisme d'inspection.

Par ailleurs, **104** autres missions étaient en cours au 1^{er} janvier de l'année.

Nombre de missions en cours au 1^{er} janvier 2014	104
Nombre de missions reçues en 2014	120
Nombre total de missions temporaires « ACTIVES » en 2014	224

RÉPARTITION PAR DOMAINES DES MISSIONS REÇUES EN 2014

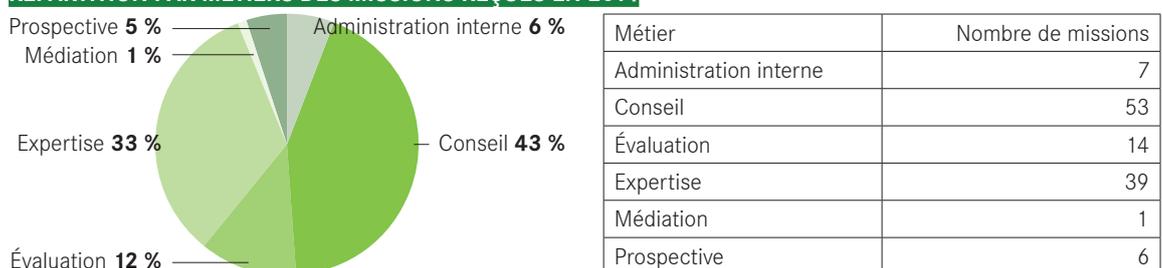


MISSIONS 2014 DE CONSEIL, D'ÉVALUATION, D'EXPERTISE, DE MÉDIATION ET DE GESTION DE CRISE, DE PROSPECTIVE RÉPARTITION PAR DOMAINES

RÉPARTITION PAR DOMAINES DES MISSIONS REÇUES EN 2014

Domaine	Nombre de missions
Agriculture	27
Alimentation, qualité et sécurité	8
Biodiversité, ressources et milieu naturel	7
Développement durable des territoires	4
Eau et environnement	12
Forêt	11
Formation et recherche	14
Gestion publique et réforme de l'État	18
Santé et protection des animaux et des végétaux	16
Travail, emploi et protection sociale agricoles	3
Total	120

RÉPARTITION PAR MÉTIERS DES MISSIONS REÇUES EN 2014



MISSIONS REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Numéro	Intitulé de la mission
14017	Rapprochement d'UBIFRANCE et de la SOPEXA
14035	Quels scénarii pour conforter des exploitations agricoles transmissibles à l'horizon 2025 ?
14039	Évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement
14040	Relance de la dynamique de partenariat économique et d'appui à la structuration et au développement de la filière bovine algérienne
14043	Chantiers nationaux à conduire entre le MAAF et la tête de réseau des SAFER
14056	L'agriculture et la forêt dans le cadre de la préparation de la COP 21
14063	Mission biomasse en Guadeloupe
14077	Mission d'évaluation de l'impact économique des inondations de mai 2014 en Serbie - secteur élevage - dans le cadre du programme d'aide pour évaluer les besoins liés à la reconstruction financé par la Banque Mondiale, l'ONU et l'UE
14078	Mission d'appui à l'interprofession bovine INTERBEV pour développer les exportations françaises en Turquie tant en viande qu'en vif
14082	Appui à la relation bilatérale avec le ministère de l'agriculture iranien
14088	Financement de l'équarrissage dans la filière caprine
14091	Bilan et perspectives d'évolution des Plans Régionaux de l'Agriculture Durable (PRAD) dans le cadre de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'Alimentation et la forêt
14098	Cartographie des différentes institutions et initiatives à l'international traitant du sujet de l'élevage ainsi que de l'éventuelle articulation entre leurs acteurs
14099	La contractualisation dans le secteur bovin
14104	Comité de suivi et d'évaluation du projet agro-écologique
14106	Bilan de la négociation de la réforme de la PAC 2014 - 2020
14110	Filière poulet bretonne
14112	Appui à la conduite d'une réflexion sur l'investissement dans l'agroalimentaire
14117	Membres du Comité national de sélection de l'appel à projets national du nouveau PNA
14124	Appui technique pour l'exposition de Milan
14131	L'agriculture familiale en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest

SUITE - MISSIONS REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Numéro	Intitulé de la mission
14136	Évaluation du Fonds de secours pour l'outremer et de l'opportunité de la mise en place du soutien à l'assurance récolte et aux fonds de mutualisation dans les DOM
14137	Mise en place des Comités d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA)
14140	Rôle des services déconcentrés dans la gestion et la mise en œuvre du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et l'insularité (POSEI)
14142	Appui à la Fondation Melipona Maya dans sa démarche de demande de mise en place d'une AOC
14144	Appui à Madame Frédérique Massat, députée de l'Ariège, chargée d'une mission sur les contrôles
14147	Situation des exploitations bovin viande

MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION, DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

14028	Participation au séminaire « Sécurité alimentaire et développement rural » et à la réunion des ministres membres du CIHEAM en Algérie
14032	Participation au programme communautaire BTSF (Better Training for Safer Food) HACCP
14072	Mission de parangonnage sur les moyens affectés par différents pays aux contrôles sanitaires
14092	L'organisation des contrôles physiques dans le cadre de la dématérialisation des procédures liées aux opérations d'importation ou d'exportation d'animaux, de produits d'origine animale, de végétaux et produits végétaux
14097	Mise en place d'un observatoire de la sécurité alimentaire en Méditerranée
14120	Appui à la mission de Guillaume Garot, député de la Mayenne, sur la politique publique de lutte contre le gaspillage alimentaire
14128	Membre du groupe de travail du CEP pour l'exercice de prospective Mond'Alim 2030
14138	Restauration collective au sein du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

MISSION REÇUES EN 2014 DANS DE LA BIODIVERSITÉ, DES RESSOURCES ET DU MILIEU NATUREL

14058	Audit du parc national des Pyrénées
14074	Modalités d'encadrement et de suivi réglementaire de certains épandages sur terres agricoles
14096	Suivi de l'audit de l'Institut de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) réalisé en 2012 (rapport n° 11037)
14113	Bilan des actions conduites pour éradiquer les algues vertes et propositions d'actions complémentaires.
14118	Appui en région Auvergne au projet d'expérimentation concernant la maîtrise des populations de campagnols terrestres
14129	Méthodologie d'évaluation des conséquences des événements météorologiques et géologiques exceptionnels
14133	Élaboration d'un projet de législation de la chasse en Guyane française

MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

14041	Réforme du dispositif des zones de revitalisation rurale (ZRR)
14114	Mission d'inspection interministérielle sur les conséquences des intempéries ayant touché les départements de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, de l'Ardèche et de la Lozère au cours des mois de septembre et d'octobre 2014
14135	Définition d'un cadre national de gestion durable des sols
14146	Évaluation de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) dans le cadre du programme ministériel d'études et d'évaluation 2015

MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

14016	Gestion hydraulique de la basse Durance
14027	Enseignements pouvant être dégagés du programme national d'audits de la mise en œuvre au niveau départemental de la politique de prévention des risques naturels et hydrauliques
14036	Mission interministérielle d'expertise et d'analyse sur les crues de décembre 2013 et janvier 2014 en Bretagne

MISSIONS 2014 DE CONSEIL, D'ÉVALUATION, D'EXPERTISE, DE MÉDIATION ET DE GESTION DE CRISE, DE PROSPECTIVE RÉPARTITION PAR DOMAINES

SUITE - MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Numéro	Intitulé de la mission
14061	Mise en œuvre du programme de travail du CGAAER pour 2014 : synthèse des constats et recommandations du CGAAER sur eau et agriculture
14065	Élaboration d'un plan d'action sur l'eau concernant les départements d'outremer
14109	Associations syndicales autorisées en hydraulique agricole
14123	Analyse de la mise en œuvre de la directive nitrates par d'autres états-membres de l'Union européenne
14125	Les ouvrages hydrauliques domaniaux propriété du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
14130	Réalisation d'un projet de barrage à usages multiples en Nouvelle-Calédonie
14132	Appui à la mission en cours du projet de retenue d'eau de SIVENS
14145	Évaluation de la mise en œuvre effective de l'ensemble des dispositions prévues dans les protocoles État-Profession dans le bassin Adour-Garonne
14150	Mission complémentaire à la mission Mobilisation des eaux du Rhône pour les départements du Vaucluse, de la Drôme et des Bouches-du-Rhône

MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA FORÊT

14060	Mise en œuvre du programme de travail du CGAAER pour 2014 : synthèse des constats et recommandations du CGAAER sur la filière forêt/bois
14064	Valorisation agricole et forestière de l'espace rural
14069	Équilibré des échanges commerciaux internationaux dans la filière bois
14081	Facilitation de l'accès au marché pour les produits équipements et procédés innovants dans le domaine de la construction bois
14094	Promotion du développement de l'agroforesterie en France
14115	Création d'une section spécialisée pin maritime au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt
14116	Mission sur l'interprofession nationale France Bois Forêt
14121	Mise en place d'une veille économique mutualisée de la filière forêt-bois
14122	Préservation de la biodiversité et maîtrise foncière en outremer
14148	Documents de gestion et coordination des procédures administratives en forêt privée
14149	Élaboration du programme national de la forêt et du bois : participation aux cinq groupes de travail

MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

14019	Évaluation du programme Écoles Familiales Agricoles au Cameroun
14042	État des lieux du numérique dans l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager
14044	Évaluation du potentiel scientifique mobilisable en Région Lorraine dans la perspective de la création d'un biopôle santé animale et agro-alimentaire, dans le cadre du volet sur la dynamisation des filières d'excellence et d'avenir du pacte 2014-2016
14045	Fonctionnement du réseau national documentaire (RENADOC) de l'enseignement agricole
14050	Référent du MAAF pour le suivi des activités de coopération bilatérale franco-chinoise en matière de formation et de recherche
14070	Sécurité des élèves lors des périodes de formation et de stage en milieu professionnel
14089	Présidence de l'étude de l'OMM sur les compétences en réseau au MAAF
14090	Pilotage de l'actualisation du répertoire des métiers du MAAF et de ses établissements publics : présidence des études de l'OMM sur l'élargissement du répertoire des métiers et sur les métiers de la protection des végétaux
14101	Présidence de la commission d'examen des candidatures à l'appel à propositions à destination des ONVAR pour la programmation 2015-2020 dans le cadre du PNDAR financé par le CAS DAR
14103	Évolution du concours interne pour l'accès au corps des IAE
14105	Présidence de l'étude de l'OMM sur les métiers de la vie scolaire
14111	Synthèse rapports de présidents de jury de recrutement des personnels enseignants
14126	La formation professionnelle relevant des exploitants agricoles
14134	Liaisons enseignement supérieur-entreprises

MISSION REÇUES EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

14037	Groupe de travail directions départementales interministérielles (DDI)
14038	Groupe de travail décentralisation et politiques du MAAF
14046	Notions de risque de perte d'impartialité et de risque de conflit d'intérêt dans le cadre de la cartographie des risques à la DGAL
14052	Élaboration de la méthodologie d'évaluation des expérimentations de procédures administratives simplifiées
14054	Comité de suivi du plan opérationnel du projet stratégique du CGAAER
14057	Avis à rendre sur la qualité des études sous traitées par le MAAF - 2014
14062	Les parcours professionnels des IPEF
14083	Groupe de travail temporaire relatif au suivi des missions et à la fonction de vigilance (alerte) [actions 232 et 221 du plan opérationnel du projet stratégique du CGAAER]
14084	Groupe de travail temporaire relatif à la mise en place d'un outil d'évaluation des missions interministérielles [actions 141 du plan opérationnel du projet stratégique du CGAAER]
14085	Groupe de travail temporaire « typologie des missions »
14086	Groupe permanent « système d'information »
14087	Groupe de travail permanent « compétences »
14102	Réforme des commissions consultatives locales
14107	Évolution de l'organisation de l'État territorial
14108	Administration territoriale de l'État - revue des rapports d'inspection relatifs aux missions des services déconcentrés
14119	Participation au groupe de travail sur la définition des besoins en ingénierie au MAAF
14139	Groupe permanent « Information-communication »
14151	Recherche et identification des dysfonctionnements dans l'organisation du travail et la situation de vie au travail à la DAAF de La Réunion

**MISSION REÇUES EN 2014
DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX**

14093	Mission d'appui au Préfet de Corse pour les suites du rapport sur « l'amélioration des procédures de recouvrement des créances de la caisse de Mutualité sociale agricole de Corse »
14141	Accueil social sur les exploitations agricoles
14143	Écarts de compétitivité dans les secteurs agricole et agroalimentaire et les dispositifs de protection sociale des salariés et non-salariés agricoles

MISSIONS DE JURYS

À l'instar de l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAENR), des membres du CGAAER assurent la présidence de divers jurys d'examens et concours pour asseoir l'autorité académique du ministère, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur privé et pour les jurys nationaux du BTS.

En 2014, le Conseil général a assuré :

- **24** présidences d'entrée ou de sortie d'écoles d'ingénieurs et d'inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;
- **17** présidences de jury BTS ;
- **95** présidences de jury de recrutement pour l'encadrement et les corps d'enseignants de l'enseignement technique, et présidences ou participations à des jurys d'autres recrutements dans la fonction publique d'État.

Soit un total de **136 présidences de jurys** ayant mobilisé la participation de **32** membres pour un total de **159** participations comme président ou membre des jurys listés dans le tableau ci-dessous.

CONCOURS DE RECRUTEMENT ET EXAMENS PROFESSIONNELS

14002 - Jurys CAPESA 2014 - Présidence de concours

Concours réservé spécialité PCEA Lettres modernes	Concours interne de l'enseignement agricole public spécialité Documentation
Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité Lettres modernes	Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité Documentation
Concours interne CAPESA de l'enseignement agricole public spécialité LV Anglais	Concours réservé de l'enseignement agricole privé spécialité mathématiques
Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité LV Anglais	Concours interne de l'enseignement agricole public spécialité mathématiques
Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité LV Espagnol	Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité mathématiques
Concours réservé de l'enseignement agricole spécialité Histoire-géographie	Concours interne de l'enseignement public CAPESA, section Physique et Chimie
Concours réservé de l'enseignement agricole spécialité Éducation socioculturelle	Concours interne 2 ^e catégorie de l'enseignement agricole privé, section Physique et Chimie
Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité Éducation socioculturelle	Concours réservé de l'enseignement agricole spécialité Biologie-Écologie
Concours externe CAPESA de l'enseignement agricole public spécialité Documentation	Concours réservé de l'enseignement agricole spécialité Sciences économiques et sociales et Gestion - A - Gestion de l'entreprise
Concours externe de l'enseignement agricole privé spécialité Documentation (2 ^e catégorie)	Concours interne de l'enseignement agricole privé spécialité Sciences économiques et sociales et Gestion - B - Sciences économiques et Gestion commerciale (2 ^e catégorie uniquement)
Concours réservé de l'enseignement agricole spécialité Documentation	

14003 - Jurys CAPETA 2014 - Présidence de concours

Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Technologie de l'information et Multimédia	Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques de la vigne et du vin
Concours externe public CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - A - Productions animales	Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Biochimie, Microbiologie, biotechnologie

Suite - 14003 - Jurys CAPETA 2014 - Présidence de concours

Concours externe privé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - A - Productions animales (2 ^e catégorie)	Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Génie des procédés des industries agricoles et agroalimentaires - A - Génie alimentaire
Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - A - Productions animales	Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques des aménagements de l'espace - A - Aménagements paysagers
Concours interne privé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - A - Productions animales	Concours externe public CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques des aménagements de l'espace - C - Gestion et aménagements des espaces naturels
Concours externe public CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - B - Productions végétales	Concours externe privé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques des aménagements de l'espace - C - Gestion et aménagements des espaces naturels
Concours externe privé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - B - Productions végétales	Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques des aménagements de l'espace - C - Gestion et aménagements des espaces naturels
Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - B - Productions végétales	Concours interne privé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques des aménagements de l'espace - C - Gestion et aménagements des espaces naturels
Concours interne privé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et techniques agronomiques - B - Productions végétales	Concours réservé CAPETA 2014 - Spécialité Sciences et technologies des agroéquipements et des aménagements hydrauliques agro-équipements - A - Agro-équipements

14004 - Jurys PLPA et 4^e catégorie du privé 2014 - Présidence de concours

Concours réservé PLPA, section Biologie - Écologie	Concours réservé PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - C - Sciences économiques et économie sociale et familiale
Concours réservé PLPA, section Mathématiques et sciences physiques	Concours interne public PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - C - Sciences économiques et économie sociale et familiale
Concours interne public PLPA, section Mathématiques et sciences physiques	Concours interne privé PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - C - Sciences économiques et économie sociale et familiale
Concours interne privé PLPA, section Mathématiques et sciences physiques	Concours externe public PLPA, section Sciences et technologies des agroéquipements d'aménagements hydrauliques - A - Agro-équipement
Concours réservé PLPA, section Lettres et histoire	Concours externe privé PLPA, section Sciences et technologies des agroéquipements d'aménagements hydrauliques - A - Agro-équipement
Concours réservé PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Anglais	Concours réservé PLPA, section Sciences et technologies des agroéquipements d'aménagements hydrauliques - A - Agro-équipement
Concours interne public PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Anglais	Concours interne public PLPA, section Sciences et technologies des agroéquipements d'aménagements hydrauliques - A - Agro-équipement
Concours interne privé PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Anglais	Concours interne privé PLPA, section Sciences et technologies des agroéquipements d'aménagements hydrauliques - A - Agro-équipement
Concours réservé PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Allemand	Concours réservé PLPA, section Sciences et techniques agronomiques - A - productions animales
Concours réservé PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Espagnol	Concours externe public PLPA, section Sciences et techniques agronomiques - B - productions végétales
Concours interne public PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Espagnol	Concours externe privé PLPA, section Sciences et techniques agronomiques - B - productions végétales
Concours interne privé PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Espagnol	Concours réservé PLPA, section Sciences et techniques agronomiques - C - productions horticoles
Concours réservé PLPA, section Langues vivantes et lettres Français Italien	Concours réservé PLPA, section Science et techniques de la vigne et du vin
Concours réservé PLPA, section Productions spécialisées - C - hippologie	Concours réservé PLPA, section Sciences et techniques des aménagements de l'espace - A - aménagements paysagers

MISSIONS DE JURY

Suite - 14004 - Jurys PLPA et 4^e catégorie du privé 2014 - Présidence de concours

Concours réservé PLPA, section Productions spécialisées - A - aquaculture	Concours réservé PLPA, section Sciences et techniques des aménagements de l'espace - C - aménagements des espaces naturels
Concours réservé PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - A - Sciences économiques et gestion de l'entreprise	Concours réservé PLPA, section Sciences des technologies de l'information et multimédia
Concours réservé PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - B - Sciences économiques et gestion commerciale	Concours réservé PLPA, section Education socioculturelle
Concours externe public PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - C - Sciences économiques et économie sociale et familiale	Concours réservé PLPA, section Chefs de travaux - A - exploitation agricole, productions végétales dominantes
Concours externe privé PLPA, section Sciences économiques et sociales et gestion - C - Sciences économiques et économie sociale et familiale	Concours réservé PLPA, section Chefs de travaux - B - exploitation agricole, productions animales dominantes

14007 - Autres examens professionnels

Chef de centre d'insémination artificielle asine et équine
Évaluation du stage en vue de l'admission au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole, de l'enseignement technique agricole ou de lycée professionnel agricole

14008 - Jury de recrutement des personnels de direction 2014 (Éducation nationale)

Concours de recrutement des personnels de direction 2014 (Éducation nationale) : entretiens de sélection pour l'accès au corps de proviseur de l'Éducation nationale
Concours de recrutement de personnels de direction de 1 ^{re} classe (Éducation nationale)

14009 - Commissions de recrutement des personnels de direction EPLEFPA

Jurys Directeurs d'EPLFPA : commission plénière de sélection des dossiers - membres
Jurys Directeurs d'EPLFPA : corrections des épreuves écrites et épreuves orales - examinateurs
Directeurs de CFA et CFPPA : Entretiens
Présidence de la commission de sélection des directeurs d'exploitation agricole ou d'atelier technologique agricole

14010 - Recrutements d'Inspecteurs de l'enseignement agricole

Administrative, juridique et financière	Histoire et géographie
Langues vivantes - espagnol	Productions animales
Sciences et techniques des aménagements de l'espace	Langues vivantes : anglais
Développement, expérimentation, innovation agricoles et agroalimentaires, exploitations agricoles et ateliers technologiques	Sciences économiques, sociales et de gestion
Mathématiques	Éducation socio-culturelle

14012 - Concours hors DGER 2014

Jury de contrôle des connaissances en vue d'exercer la médecine et la chirurgie pour les titulaires d'un diplôme en provenance d'un pays tiers.
Examen professionnel d'accès au corps des IAE
Membre du jury du concours interne d'entrée dans le corps des IPEF
Membre du jury du concours externe d'entrée dans le corps des IPEF
Examen professionnel d'avancement de grade des ingénieurs de recherche
Examens professionnels d'avancement de grade des techniciens de formation et de recherche
Concours externes pour le recrutement d'ingénieurs de recherche
Concours réservé pour les ingénieurs d'études
Examens professionnalisés pour les techniciens de formation et de recherche
Examens professionnalisés pour les adjoints techniques de formation et de recherche
Membres du jury du concours de la banque d'épreuves G2E/Épreuve TIPE (travaux d'initiative personnelle encadrés) - juin 2014
Concours réservé d'accès au corps des IAE

Suite - 14012 - Concours hors DGER 2014

Concours interne de recrutement d'élèves IAE

Concours externe de recrutement d'élèves IAE

Concours et examens professionnels pour le recrutement de techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture

Examens professionnalisés pour la titularisation des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture

Examens professionnels des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture - Technicien principal - Chef technicien

JURYS D'ENSEIGNEMENT**14001 - Jurys BTSA 2014**

PA option productions animales	VO option viticulture-œnologie
option agronomie - productions végétales	GPN option gestion et protection de la nature
ACSE option analyse et conduite des systèmes d'exploitation	GEMEAU option gestion et maîtrise de l'eau
TC option technico-commercial	option ANABIOTEC
PH option productions horticoles	STA option science et technologie des aliments
AP option aménagements paysagers	aquaculture option productions aquacoles
GDEA option génie des équipements agricoles	DATR option développement, animation des territoires ruraux
GF option gestion forestière	DARC option développement agricole des régions chaudes
Commission post BTSA	

14011 - Jurys des écoles supérieures d'agriculture privées 2014

ESA ANGERS	ISARA LYON
La Salle Beauvais	ESITPA MONT ST AIGNAN
ISA LILLE	ESB NANTES (suppléant)
ESA PURPAN	

MISSIONS DE REPRÉSENTATION

Dans un autre registre, les membres du CGAAER assurent également des missions de représentation extérieure à titre de représentants de l'État, du ministre ou intuitu personæ, dans diverses structures: comités, observatoires et commissions de ministères, établissements publics (enseignement supérieur et recherche notamment), instituts techniques, pôles de compétitivité, interprofessions et collectivités locales... Ils y exercent des fonctions d'administrateur, d'observateur ou d'expert.

La représentation est une posture particulière des membres du CGAAER résultant en général d'un dialogue avec le Cabinet du ministre ou les directions d'administration centrale. Dans ce cas particulier, la notion d'indépendance s'équilibre avec les exigences découlant de la posture de porte-parole officiel du commanditaire.

MISSIONS DE REPRÉSENTATION CLASSÉES PAR ORGANISMES

Organisme	Fonction exercée
Académie d'agriculture de France - Institution	Membre
ADECIA - Conseil d'administration	Représentant du vice-président
ADECIA - Conseil d'administration	Présidente
Agence de l'Eau Rhin Meuse - Conseil d'administration	Président
Agence de services et de paiement - Comité d'audit interne	Personnalité qualifiée
Agence universitaire de la Francophonie - Cahiers Agricultures - Comité scientifique	Président
Agreenium - Consortium pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement - Comité d'orientation stratégique	Membre
AgroParisTech - Conseil d'administration	
Agropolis Fondation - Comité scientifique	Représentant
Assemblée permanente des chambres d'agriculture - Conseil scientifique	Représentant du CGAAER
Association française de normalisation - Commission « décontamination des élevages après un épisode infectieux »	Présidence de la commission
Association nationale pour la formation et la recherche par l'alternance	Membre
Autorité de régulation des jeux en ligne	Membre du collège
Autorité de Sécurité nucléaire - CODIRPA - Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle	Président
Centre d'analyse stratégique - Groupe de travail « Actifs agricoles dans les pays en développement »	Membre
Centre de coopération internationale en Recherche agronomique pour le développement - Conseil scientifique	Président
Centre de coopération Internationale en Recherche agronomique pour le développement - Observatoire des agricultures du monde	
Centre international des Hautes études agronomiques méditerranéennes - Institution	Vice-président
Centre national interprofessionnel de l'Économie laitière - Observatoire CNIEL des habitudes alimentaires	Membre
Centre national professionnel de la Propriété forestière - Conseil d'administration	
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Arbres forestiers »	Président de la section « Arbres forestiers »
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Arbres fruitiers »	Président de la section « Arbres fruitiers »
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Betteraves et chicorée industrielle	Président de l'instance CTPS et de la section « Betteraves et chicorée industrielle »

Organisme	Fonction exercée
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Céréales à paille »	Président de la section « Céréales à paille »
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Lin et chanvre »	Présidente de la section « Lin et chanvre »
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Pomme de terre »	Présidente de la section « Lin et chanvre »
Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées - Section « Tournesol, soja, ricin »	Président de la section « Tournesol, soja, ricin »
Commission nationale du débat public	Membre
Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux - Institution	Chef du corps des ISPV
	Chef du corps de l'IGA
	Chef du corps des IGPEF
Conseil général de l'Environnement et du Développement durable - Autorité environnementale du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable	Personne associée
Conseil mondial de l'Eau - Conseil d'administration	Membre
Délégation permanente de la République Française auprès de l'UNESCO - Commission nationale française auprès de l'UNESCO	
Direction générale de l'Alimentation - Conseil national de la Spécialisation vétérinaire	
Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises - Commission de Recours sur le désendettement social des agriculteurs	Président
Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises - Commission permanente de l'opération « À l'école de la forêt »	Représentant
Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises - Conseil supérieur de la Forêt, des Produits forestiers et de la Transformation du bois	Membre titulaire
	Membre suppléant
École nationale des Services vétérinaires - Conseil d'administration	Membre
École nationale du Génie de l'eau et de l'Environnement de Strasbourg - Conseil d'administration	Président
École nationale vétérinaire d'Alfort - Conseil d'administration	Membre
École nationale vétérinaire de Toulouse - Conseil d'administration	Membre
École supérieure du bois - Conseil d'administration	Représentant titulaire
	Administrateur suppléant
ENFA - Conseil d'Administration	Membre
Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - FNCIVAM	Représentant de l'État
Fondation de France - Comité « Environnement »	Président
Fondation de France - Comité « tempête Xynthia »	Membre
France vétérinaire international - Conseil d'administration	Membre titulaire
	Membre suppléant
	Membre
France vétérinaire international	Appui technique au développement du SI
FranceAgriMer - Comité « Biocarburants et biomasse »	Membre
Institut français de recherche pour l'Ingénierie de l'agriculture et de l'environnement - Commission « Appui à la recherche »	Président
Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture et de la pêche - Conseil d'administration	Membre
Institut national de la Recherche agronomique - Conseil scientifique du département de génétique animale	
Institut national des Sciences et techniques nucléaires - Conseil d'enseignement	
Institut technique du Lait et des Produits laitiers - Conseil scientifique	

MISSIONS DE REPRÉSENTATION CLASSÉES PAR ORGANISMES

Organisme	Fonction exercée
Institut technologique FCBA - Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement - Commission de normalisation « Management durable de la Forêt- Chaînes de contrôle »	Président du comité de normalisation
Maison des industries agricoles et alimentaires - Conseil d'administration	Membre
Maison internationale AgroParisTech - Conseil d'administration	Président
Météo-France - Conseil d'administration	Administrateur
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Comité d'évaluation du Réseau DEPHY	Président
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Comité national de gestion des risques en agriculture	Membre titulaire
	Membre suppléant
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Comité national sur l'Hygiène et la Sécurité des Conditions de Travail	Présidente
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Commission nationale d'amélioration génétique	Membre
	Représentant du ministère
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Commission nationale de la certification environnementale	Président
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Commission spécialisée « Terminologie et néologie »	Membre
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Conseil Stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durables	
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Groupe National « Montagne »	
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Haut fonctionnaire au développement durable	?
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Médiateur des relations commerciales agricoles	Médiateur délégué
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires	Personnalité qualifiée - membre du comité de pilotage
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - Commission centrale des impôts directs	Expert
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - Commission de certification des comptes des organismes payeurs	Membre et vice-présidente
	Membre
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - Groupe interministériel des normes	membre suppléant
	Membre
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - Observatoire économique de l'achat public	Représentant du MAAF au Conseil scientifique OEAP
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - SG - Service de coordination à l'intelligence économique	Membre
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - Commission nationale paritaire RTE - APCA - FNSEA	Représentant du ministère sur les questions de relation entre la profession agricole et les transports
Ministère de la décentralisation, de la réforme de l'État et de la fonction publique Gouvernance dédiée de la fonction d'évaluation des politiques publiques	Référent ministériel
Ministère des affaires étrangères et du développement international Commission nationale pour l'Éducation, la Science et la Culture	Membre
Ministère des affaires étrangères et du développement international Groupe National sur les Forêts Tropicales	
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes - Observatoire national de la Démographie des vétérinaires	Membre du Comité d'orientation
	Membre
Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale - Conseil d'orientation sur les Conditions de travail	
Montpellier SupAgro - Comité de direction de la chaire UNESCO « Alimentation du Monde »	
Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne - Conseil d'administration	

Organisme	Fonction exercée
Office international de l'Eau - Conseil d'administration	Vice-président
Organisation internationale de la Vigne et du vin - Groupe d'expert « Droit et information du consommateur »	
Partenariat français pour l'Eau - Comité de préparation et de suivi de la Conférence mondiale de l'Eau	Membre
Pôle de compétitivité Céréales Vallée - Institution	Correspondant national
Pôle de compétitivité Q@LI-MEDiterranée - Institution	
Pôle de compétitivité Qualitropic - Institution	
Pôle de compétitivité Terralia - Institution	
Pôle de compétitivité VALORIAL - Institution	
Pôle de compétitivité Végépolys - Institution	
Pôle de compétitivité Vitagora - Institution	
Premier ministre - Commission interministérielle de coordination des contrôles	
	Membre
	Membre suppléant
	Vice-président
Premier ministre - Délégué Interministériel à la lutte contre la grippe aviaire	Chargé de mission
PULVES GIP - Conseil d'administration	Président
Réseau des Écoles nationales d'industries laitières ENIL - Conseil d'administration	
Revue « Études Rurales » - Comité de rédaction	Membre
Secrétariat Général du MAAF - Conseil des systèmes d'information	Représentant du vice-président
Secrétariat Général du MAAF - Mission « Simplifions »	Membre
Secrétariat Général du MAAF - Observatoire des missions et des métiers	Président
	Représentant du CGAAER
Service de France remplacement - Conseil d'administration	Représentant de l'État
TRAME - Réseaux et Centre de ressources agricole et rural - Conseil d'administration	

LES RAPPORTS

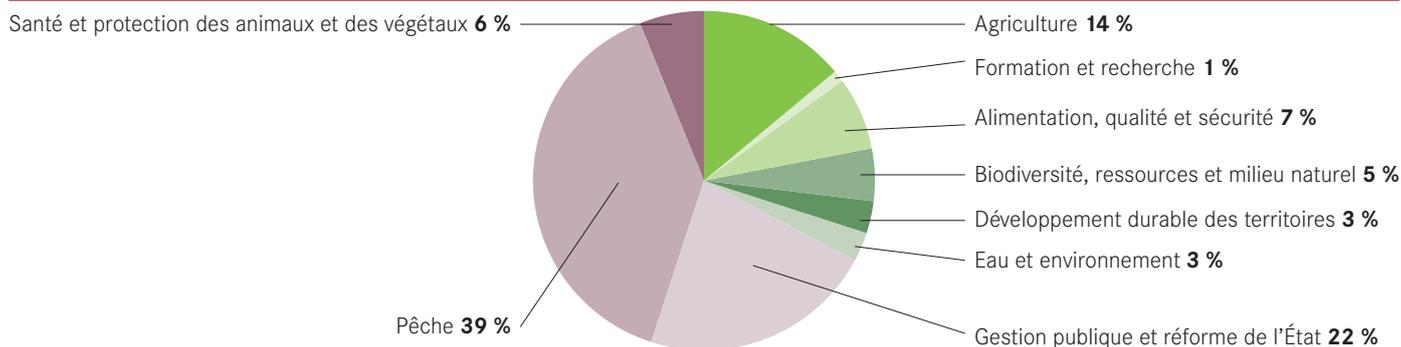
(remis en 2014)

En 2014, **268 rapports** d'audit et d'inspection, de conseil, d'évaluation, d'expertise ou de prospective, de présidence de jurys ont été remis par les membres du CGAAER. Ces rapports peuvent correspondre à des missions effectuées avant 2014. A contrario, les rapports de certaines missions réalisées en 2013 ne seront rendus qu'en 2015.

RAPPORTS D'AUDIT ET D'INSPECTION

150 rapports d'audit ou d'inspection ont été rendus en 2014 (dont 59 au titre de la CICC qui assure le contrôle des opérations cofinancées par le Fonds européen pour la Pêche).

RÉPARTITION DES RAPPORTS D'AUDIT ET D'INSPECTION PAR DOMAINES DE COMPÉTENCES



NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT SELON LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

<p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> Audits de suivi en 2013 des audits 2011 Tutelle, organisation et fonctionnement des Établissements de l'élevage (EDE) (mission 11034) Audits de suivi en 2013 des audits 2011 Identification et primes ovines (mission 11033) Audits de suivi en 2013 des audits 2011 Identification et primes animales dans les DOM (mission 11032) Audits de suivi en 2013 des audits 2011 Conditionnalité (mission 11013) Audits 2012 : audit d'analyse des risques de double financement des aides du POSEI et d'autres dispositifs communautaires Audit HORS MMAI 2014 - Suivi en 2014 des audits réalisés en 2012 dans le domaine de la BDNI Audit de l'Établissement régional de l'élevage (ERE) d'Île-de-France Audit CSP - Audit du dispositif de contrôle sur place des aides surfaciques des 1^{er} et 2nd piliers 	21
<p>Alimentation, qualité et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Audits MMAI 2012 - Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire (PMS) dans les établissements de transformation des viandes Audits MMAI 2012 - Audit des contrôles officiels menés en abattoirs de boucherie sur les processus mis en place par les responsables d'abattoirs pour prévenir le risque E. coli (STEC) 	10
<p>Biodiversité, ressources et milieu naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Audits 2013-2014 - Audits de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques Audits 2013 - Audits des services chargés de mettre en œuvre la politique de l'eau et de la nature Audit de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) 	7
<p>Développement durable des territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> Audits MMAI 2012 - Audit portant sur les suites des contrôles des aides FEADER (hors SIGC) 	5

SUITE - NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT SELON LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

Eau et environnement • Audits hors MMAI 2014 - Audits eau et biodiversité • Audits 2012 - Prévention des risques naturels et hydrauliques	4
Formation et recherche • Audit partenarial portant sur les bourses du MAAF gérées sous l'application LUCIOLE • Mission d'inspection	2
Gestion publique et réforme de l'État • Mission d'inspection • Audits MMAI 2013 - Audit d'agrément de l'ODEADOM et de l'ASP en tant qu'organisme payeur pour le versement des aides POSEI à Mayotte • Audits hors MMAI 2014 - Audits CASDAR 2014 financements 2012 • Audits CMAI 2013 - Audits portant sur la délégation de service public « installation » dans les chambres d'agriculture - Départements de l'Aube, de la Haute-Loire, du Lot-et-Garonne, de la Manche, de la Vendée et du Nord et Pas-de-Calais • Audits 2013 - Suivi des recommandations des audits chambres d'agriculture réalisés de 2008 à 2012 • Audits 2013 - Audits de conformité de l'utilisation des crédits du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) par les organismes bénéficiaires (programmes 775 et 776 - Crédits 2011 et crédits 2008) • Audits 2012 - Audits comptables et financiers : fiabilisation des processus : audit des applications Luciole (gestion des bourses) et Indexa (frais de jury et d'examens) • Audit hors MMAI 2014 - Suivi en 2014 des recommandations des audits de chambres d'agriculture réalisés en 2009 et 2010 • Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) 2014 • Audit de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles (DDI) 2012-2013	33
Pêche Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le Fonds européen de la Pêche (FEP) dans le cadre de la CICC	59
Santé et protection des animaux et des végétaux • Audits sanitaires 2012 - Certification à l'export (domaines végétal et animal) • Audits MMAI 2014 - Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation humaine • Audits MMAI 2014 - Audit de la programmation des contrôles officiels • Audits CMAI 2013 - Mise en place des inspections Paquet hygiène dans le domaine de la production primaire végétale	9
Total	150

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
12059	Analyse de risque sur d'éventuels doubles financements dans le cadre du POSEI	27-03-2014
13015	L'établissement régional de l'élevage d'Île-de-France, au sein de la Maison de l'élevage d'Île-de-France : analyse de ses difficultés. Perspectives	11-04-2014
13052-01	Suites de l'audit du suivi et du contrôle de l'identification des bovins, caprins, ovins et porcins (IPG) et du traitement des demandes de primes animales (SIGC) dans le département de la Guyane	06-03-2014
13053-03	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit du suivi et du contrôle de l'identification des ovins et caprins et du traitement des aides aux ovins et des aides aux caprins dans le département du Lot	18-03-2014
13054-01	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mise en œuvre de la conditionnalité des aides dans le département des Côtes-d'Armor	28-03-2014
13054-02	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mise en œuvre de la conditionnalité des aides dans le département de la Loire-Atlantique	18-03-2014
13054-03	Suites de l'audit de la mise en œuvre de la conditionnalité des aides dans le département du Loiret	07-03-2014
13054-04	Suivi des suites données à l'audit sur la mise en œuvre de la conditionnalité des aides PAC dans le département de l'Yonne (campagne 2011)	28-05-2014
13055-03	Audit du suivi des recommandations de l'audit de l'EdE Alliance Élevage Loir-et-Loire	21-05-2014
13058	Audit du dispositif de mise à contrôle sur place des aides surfaciques des 1 ^{er} et 2 nd piliers de la PAC	19-09-2014
14025-01	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de l'Allier en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données nationale d'identification	16-07-2014
14025-02	Audit de suivi de la mission déléguée à l'EdE de l'Aveyron en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données nationale d'identification	04-07-2014
14025-03	Audit de suivi de la mission déléguée à l'EdE du Cantal en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données Nationale d'Identification	04-07-2014
14025-04	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de la Corrèze en matière d'enregistrement des mouvements de bovins en lien avec la gestion de la base de données nationale d'identification	22-09-2014

RAPPORTS D'AUDIT ET D'INSPECTION 2014, PAR DOMAINES DE COMPÉTENCE
SUITE - RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
14025-05	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de la Creuse en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données nationale d'identification	08-07-2014
14025-06	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de Dordogne en matière d'enregistrement des mouvements de bovins en lien avec la gestion de la base de données nationale d'identification	07-10-2014
14025-08	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de la Nièvre en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données nationale d'identification	05-06-2014
14025-09	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE du Puy-de-Dôme en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données nationale d'identification	09-07-2014
14025-10	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE des Pyrénées-Atlantiques en matière d'enregistrement des mouvements de bovins en lien avec la gestion de la base de données nationale d'identification	17-11-2014
14025-11	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de Saône-et-Loire en matière d'enregistrement des mouvements de bovins, en lien avec la gestion de la Base de données nationale d'identification	16-07-2014
14025-12	Suivi des suites données aux recommandations figurant dans le rapport d'audit de la mission déléguée à l'EdE de la Haute-Vienne en matière d'enregistrement des mouvements de bovins en lien avec la gestion de la base de données nationale d'identification	21-10-2014

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION, DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

12145-07	Audit des contrôles officiels menés par les agents de la DDCSPP des Vosges sur les processus mis en place par les exploitants d'abattoirs de bovins pour prévenir le risque Escherichia coli STEC (shigatoxin producing E.coli)	06-02-2014
12145-08	Audit des contrôles officiels menés par les agents de la DDPP de la Moselle sur les processus mis en place par les exploitants d'abattoirs de bovins pour prévenir le risque Escherichia coli STEC (shigatoxin producing E.coli)	25-02-2014
12145-99	Rapport de synthèse final : Audit des contrôles officiels menés par les agents des DDPP ou des DDCSPP sur les processus mis en place par les exploitants d'abattoirs de bovins pour prévenir le risque Escherichia coli STEC (shigatoxin producing E.coli)	04-07-2014
12146-01	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire (PMS) dans les établissements de transformation des viandes - Direction départementale de la protection des populations de la Sarthe (DDPP 72)	06-01-2014
12146-02	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire dans les établissements de transformation des viandes à la DDCSPP des Ardennes (08)	18-02-2014
12146-03	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire dans les établissements de transformation des viandes - Direction départementale de la protection des populations du Rhône	08-01-2014
12146-04	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire dans les établissements de transformation de viandes - DDCSPP de l'Ardèche	21-05-2014
12146-05	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire dans les établissements de transformation des viandes à la DDCSPP du Territoire de Belfort (90)	04-02-2014
12146-06	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise sanitaire dans les établissements de transformation des viandes à la DDCSPP du Haut-Rhin (68)	30-04-2014
12146-07	Audit portant sur l'inspection du plan de maîtrise (PMS) dans les établissements de transformation des viandes - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations DDCSPP de Haute Corse	06-05-2014

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ, DES RESSOURCES ET DU MILIEU NATUREL

12148-01	Audit de l'office national de la chasse et de la faune sauvage	08-12-2014
13024-05	Audit de la mise en œuvre de la prévention des risques naturels et technologiques Région - Provence-Alpes-Côte d'Azur	25-09-2014
13025-02	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département du Finistère	31-07-2014
13025-03	Audit thématique sur la mise en œuvre de la politique de l'eau et de la biodiversité dans le département d'Eure-et-Loir	30-04-2014
13025-04	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département de la Gironde	23-06-2014
13025-05	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département de la Haute-Loire	20-05-2014
13025-99	Synthèse des audits de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité - Années 2012 et 2013	31-07-2014

RAPPORT D'AUDIT RENDU EN 2014 DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
12147	Audit sur les suites des contrôles des aides FEADER (hors SIGC)	25-06-2014

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

12105-10	Prévention des risques naturels en Gironde - Suivi des recommandations de l'audit réalisé en 2009	29-08-2014
12105-12	Prévention des risques naturels en Lot-et-Garonne - Suivi des recommandations de l'audit réalisé en 2009	26-03-2014
14034-01	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département de l'Orne	19-12-2014
14034-98	Guide spécialisé des audits départementaux de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité	07-07-2014

RAPPORT D'AUDIT RENDU EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

12017-02	Rapport d'audit partenarial portant sur les bourses du MAAF gérées sous l'application LUCIOLE	09-05-2014
----------	---	------------

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

12096-11	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ile-et-Vilaine	20-01-2014
12096-12	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale de la protection des populations des Côtes-d'Armor	12-02-2014
12096-13	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale de la protection des populations de la Vendée	19-05-2014
12096-14	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor	22-04-2014
12096-99	Rapport de synthèse des audits de l'organisation et du fonctionnement des directions départementales interministérielles réalisés au titre de l'année 2013	22-05-2014
13038-01	Programme régional de développement agricole et rural 2009 - 2013 des Pays-de-la-Loire - Audit de conformité de l'emploi des fonds du CAS DAR dans le cadre du programme annuel 2011 mis en œuvre par la Chambre régionale d'agriculture	22-05-2014
13038-02	Rapport relatif au programme 2011 de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) financé par le Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR)	02-04-2014
13038-03	Conformité de l'utilisation des crédits du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR) par l'ACTA	20-10-2014
13038-04	Rapport relatif au programme 2011 du centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) financé par le Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR)	20-06-2014
13038-05	Rapport relatif au contrôle des organismes bénéficiaires des subventions financées par le compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » - Appel à projets 2008 « maîtrise des bio agresseurs telluriques par la gestion des systèmes de culture : utilisation des pratiques améliorantes en cultures légumières (PRABIOTEL) »	11-04-2014
13076-01	Audit de suivi des recommandations Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté	19-02-2014
13076-02	Audit de suivi des recommandations Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort	18-02-2014
13076-03	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre régionale d'agriculture de Poitou-Charentes	18-02-2014
13076-04	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre départementale d'agriculture des Deux-Sèvres	14-03-2014
13076-05	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre départementale d'agriculture de la Vienne	27-05-2014
13076-06	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre d'agriculture d'Auvergne	04-02-2014
13076-07	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre d'agriculture du Cantal	04-02-2014
13076-08	Chambre régionale d'agriculture de Languedoc-Roussillon - Audit de suivi des recommandations formulées en 2009 par le CGAAER	27-05-2014
13076-09	Chambre d'agriculture de la Lozère - Audit de suivi des recommandations formulées en 2009 par le CGAAER	27-05-2014
13076-10	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées	06-02-2014
1307611	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre départementale d'agriculture de l'Aveyron	27-03-2014
13076-12	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre départementale d'agriculture des Hautes-Pyrénées	09-04-2014
13113-01	Audit d'agrément de l'ODEADOM et de l'ASP en tant qu'organismes payeurs pour le versement des aides POSEI à Mayotte - 1 ^{re} phase	20-06-2014
13123-01	État des lieux de la mise en œuvre du transfert à la chambre départementale d'agriculture de l'Aube de la mission de service public pour les aides à l'installation	29-04-2014

SUITE - RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
13123-02	État des lieux du transfert à la chambre d'agriculture de la Haute-Loire de la mission de service public pour les aides à l'installation	27-06-2014
13123-03	Audit de l'état des lieux de la mise en œuvre du transfert à la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne de la mission de service public pour les aides à l'installation des jeunes agriculteurs	27-03-2014
13123-04	Audit Mission de service public Installation Jeunes agriculteurs	28-04-2014
13123-05	Audit de l'état des lieux de la mise en œuvre du transfert à la chambre d'agriculture de Vendée de la mission de service public pour les aides à l'installation des jeunes agriculteurs	27-03-2014
13123-06	État des lieux de la mise en œuvre du transfert à la chambre d'agriculture de région Nord-Pas-de-Calais de la mission de service public pour les aides à l'installation	28-03-2014
13123-07	Synthèse des six audits menés de décembre 2013 à février 2014 pour dresser l'état des lieux de la mise en œuvre de la mission de service public à l'installation confiée aux chambres d'agriculture	23-07-2014
14026-01-01	Audit de suivi des recommandations figurant dans le rapport d'audit de la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire (rapport n°1926-06)	17-12-2014
14026-01-02	Audit de suivi des recommandations figurant dans le rapport d'audit de la chambre départementale d'agriculture de la Mayenne (rapport n°1929-07)	03-12-2014
14026-03-01	Suivi des recommandations de l'audit de la chambre régionale d'agriculture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de mai 2009	28-10-2014
14026-03-02	Suivi des recommandations de l'audit réalisé en 2009 auprès de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes	28-10-2014
14026-05-01	Audit de suivi des recommandations figurant dans le rapport d'audit de la chambre régionale d'agriculture de Normandie (rapport n°10 100-10)	27-10-2014
14026-05-02	Audit de suivi des recommandations chambre départementale d'agriculture du Calvados	06-11-2014
14026-06-01	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre régionale d'agriculture de Lorraine (n° 10 100-05)	13-11-2014
14026-06-02	Suivi des recommandations du rapport d'audit de la chambre départementale d'agriculture des Vosges (n° 10 100-06)	16-12-2014
14029-01	Programme régional de développement agricole et rural 2009 - 2013 Aquitaine - Audit de conformité de l'emploi des fonds du CAS DAR sur le programme annuel 2012 mis en œuvre par la Chambre régionale d'agriculture	15-10-2014
14029-02	Programme régional de développement agricole et rural 2009-2013 Auvergne Audit de conformité de l'emploi des fonds CASDAR sur le programme annuel 2012 mis en œuvre par la Chambre régionale d'agriculture	09-12-2014
14029-03	Rapport relatif au programme 2012 de l'association Tête de Réseaux pour l'Appui Méthodologique aux Entreprises (TRAME) financé par le Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR)	11-09-2014
14033-01-1	Audit de la direction départementale des territoires de l'Allier	01-08-2014
14033-01-2	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Allier	24-09-2014
14033-02	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale des territoires des Alpes-de-Haute-Provence	01-08-2014
14033-03-2	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale des territoires du Bas-Rhin	03-11-2014
14033-07-01	Audit de l'organisation et du fonctionnement de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Meuse	03-10-2014

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

14013-01	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Dossier n° 34707 - DRAAF Aquitaine	30-06-2014
14013-02	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Restructuration du complexe ostréicole de Meyran ouest darse ouest (Gironde) - actions collectives - Dossier n° 35357 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Sud A	30-06-2014
14013-03	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Réalisation d'un portail pour la pêche et l'ostréiculture du bassin d'Arcachon partie 2 CLPMEM - Dossier n° 36913 - COBAS (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud)	30-06-2014
14013-04	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Développement de nouvelles activités de fumage et de portionnage - Dossier n° 35381 - DRAAF Basse-Normandie	30-06-2014
14013-05	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Traitement des effluents de l'aire de carénage du port du Guilvinec - Dossier n° 30839 - Bretagne	31-07-2014
14013-06	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Construction d'un navire amphibie conchylicole de 16 m équipé d'un moteur de 350 cv. - Dossier n° 33733 - Bretagne	30-06-2014

SUITE - RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
14013-07	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Construction d'un bâtiment ostréicole, acquisition d'un transpalette et d'une pompe de lavage - Dossier n° 34371 - Bretagne	30-06-2014
14013-08	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation du navire MILTON II (PL 801 709) : AIS, VMS, hélice. - Dossier n° 35246 - Bretagne	30-06-2014
14013-09	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation navire SAINTE ANNE II DZ 539280 : Fabrication d'un pont couvert, installation d'une pareuse, mises aux normes de l'installation électrique _ Dossier n° 35831 - Bret	31-07-2014
14013-10	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation du navire 'HANT AR MOR I - Dossier n° 36374 - Bretagne	31-07-2014
14013-11	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Installation d'une grue hydrolique sur le navire ETENDARD - GV317522 - Dossier n° 36557 - Bretagne	31-07-2014
14013-12	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Mise sous froid de l'extrémité Est de la criée n°2 de Lorient Kéroman pour environ 650 m2 au sol - Dossier n° 37194 - Bretagne	31-07-2014
14013-13	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Installation d'un jeune pêcheur - acquisition du navire KELONIA (AD 711030) - Dossier n° 37954 - Bretagne	31-07-2014
14013-14	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Réfection de deux bassins et étanchéité du magasin de vente - Dossier n° 35301 - Franche-Comté	30-06-2014
14013-15	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Acquisition moteur et réducteur, paumailleur pour le navire MARINE NATHALIE - Dossier n° 34045 - Franche-Comté	31-07-2014
14013-16	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Investissements productifs en conchyliculture - Dossier n° 38367 - Basse-Normandie	30-09-2014
14013-17	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - La sortie de flotte par démolition du navire CAPITAN BL 644527 - Dossier n° 38809 - Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-18	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - La sortie de flotte par démolition du navire ESTRELLA DE ROSAS BL 683461 - Dossier n° 38820 - Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-19	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Acquisition d'une nouvelle chaudière et d'une machine de conditionnement en barquette sous vide - Dossier n° 30412 - Bretagne	31-10-2014
14013-20	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Rénovation et extension des ateliers de cuisson aux Viviers de Plougasnou - Dossier n° 31254 - Bretagne	30-06-2014
14013-21	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire Anchois 2008 - LYCIA - Dossier n° 31824 - Bretagne	31-07-2014
14013-22	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - CONTRAT BLEU 2009- Chalutiers atlantique- Chalutier hauturiers Manche - Langoustiniers Atlantique - Dossier n° 32090 - Volet central	31-10-2014
14013-23	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - FILD'OR : Base génétique et écologiques pour l'amélioration de la daurade royale d'élevage - Sparus aurata d'élevage - Dossier n° 33073 - Centre	30-09-2014
14013-24	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Mise en place d'un système de triage - Dossier n° 33320 - Basse-Normandie	30-09-2014
14013-25	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Élévateurs à bateaux et bers - Dossier n° 33507 - Haute-Normandie	31-07-2014
14013-26	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Plan de développement 2009-2012 - Dossier n° 33772 - Basse-Normandie	30-09-2014
14013-27	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - arrêt temporaire Cabillaud 3 ^e période 2009 - LAURENT GEOFFREY - Dossier n° 33843 - Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-28	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - DECONGELAQUA : Etude sur les technologies de décongélation appliquées aux produits aquatiques et leurs impacts - Dossier n° 34655 - Nord-Pas-de-Calais	31-10-2014
14013-29	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - fusion des organismes producteurs FROM BRETAGNE et PROMA - Dossier n° 35015 - Bretagne	31-07-2014
14013-30	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire anchois - 2e semestre 2009 - MEGALODON - Dossier n° 35136 - Pays de la Loire	30-06-2014
14013-31	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire requin-taube 2010 - MYOSOTIS - Dossier n° 35467 - Pays de la Loire	30-06-2014
14013-32	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire CIVELLE 1 ^{re} période 2011 - L'ENVIE - Dossier n° 35807 - Pays de la Loire	30-06-2014
14013-33	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Acquisition d'une borne de pesée semi mobile - Dossier n° 36107 - Bretagne	31-07-2014

SUITE - RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
14013-34	Audits 2014 - Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Contrats Bleus 2011 - AR MOR GLAZ - Dossier n° 36373 - Bretagne	31-10-2014
14013-35	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire CIVELLE - 1 ^{re} période 2011 - L' ATLANTIS - Dossier n° 36648 - Pays de la Loire	30-06-2014
14013-36	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire Cabillaud 2011 - SYMBIOSE - Dossier n° 36985 - Haute-Normandie	31-07-2014
14013-37	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire Méditerranée Merlu 2011 - LE LIGUORI - Dossier n° 37158 - Languedoc-Roussillon	31-10-2014
14013-38	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire CABILLAUD 2011 - SEBASTIEN II - Dossier n° 37226 - Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-39	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire CABILLAUD 2011 - SANSESIA - Dossier n° 37645 - Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-40	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire méditerranée 2012 - NOTRE DAME DE LA GARDE II - Dossier n° 38191 - PACA	31-10-2014
14013-41	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - arrêt temporaire cabillaud 2012 - SPES - Dossier n° 38473 - Haute-Normandie	31-07-2014
14013-42	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Arrêt temporaire cabillaud 2012 - DON LUBI II - Dossier n° 39056 - Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-43	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation process et création d'une chaîne de production de mini tielles - Dossier n° 36772 - DRAAF Languedoc-Roussillon	31-10-2014
14013-44	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation de la halle Jean Voisin - Dossier n° 32165 - DRAM Nord/Pas-de-Calais/Picardie	30-09-2014
14013-45	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation de la halle Jean Voisin - Dossier n° 32419 - DRAM Nord/Pas-de-Calais/Picardie	31-07-2014
14013-46	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Investissements matériels et équipement de développement de la capacité de production - Dossier n° 33568 - DRAAF Nord-Pas-de-Calais	31-07-2014
14013-47	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Animation et déploiement des contrats bleus - 1 ^{re} tranche - Dossier n° 30184 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2	31-10-2014
14013-48	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Adapataion et amélioration de la production de glace hydrique au port de Saint Gilles croix de vie - Dossier n° 34274 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2	30-06-2014
14013-49	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Optimisation de la station de purification - Dossier n° 35454 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2	30-06-2014
14013-50	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Réalisation de missions relatives à l'environnement et à l'aménagement du territoire (tranche 2010) - Dossier n° 36314 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2	30-09-2014
14013-51	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Modernisation de la criée du Croisic - volet immobilier - Dossier n° 37689 - DIRM Nord-Atlantique Manche Ouest 2	30-06-2014
14013-58	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - ports et sites de débarquement - valorisation des produits de la pêche au lieu de débarquement - Dossier n° 33786 - DIRM Sud Atlantique - Directions Interrégionales	31-10-2014
14013-59	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - Travaux de réhabilitation de la halle à marée, zones amont et aval poisson blanc de la criée de Sète - Dossier n° 36992 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014
14013-60	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - LE LIGUORI ST 859 070 - Dossier n° 37987 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014
14013-61	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - LE SOPHISTIQUE ST 925 332 - Dossier n° 37990 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014
14013-62	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - MAXIME LOUIS ST 900 298 - Dossier n° 37992 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014
14013-63	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - PSF CHALUTS MEDITERRANEE 2012 - JUROCEL II - Dossier n° 38030 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014
14013-64	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - PSF CHALUT MED 2012 - NAVIRE JEAN LICCIARDI - Dossier n° 38607 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014
14013-65	Contrôle des opérations co-financées par le FEP, dans le cadre de la CICC - PSF ANGUILLE MEDITERRANEE - ARRETE DU 12-11-2012 - NAVIRE JEAN MARIE - Dossier n° 39286 - DIRM direction Interrégionale de la Mer Méditerranée	31-10-2014

RAPPORTS D'AUDIT RENDUS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
12018-99	Rapport de synthèse des audits portant sur la certification pour les exportations vers les pays tiers dans les domaines sanitaires vétérinaire et phytosanitaire	17-02-2014
13050-03	Audit sur la mise en place des inspections « paquet hygiène » dans le domaine de la production primaire végétale conduit en région Bourgogne du 20 au 22 novembre 2013	27-03-2014
13050-99	Rapport de synthèse final audit sur la mise en place des inspections « paquet hygiène » dans le domaine de la production primaire végétale	30-04-2014
14030-01	Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation (denrées animales ou produits en contenant) Réalisé entre le 01 et le 04 juillet 2014 - DDPP Haute-Garonne	20-11-2014
14030-02	Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation (denrées animales ou produits en contenant) - réalisé du 10 au 30 juin 2014 à la DDCSPP de l'Indre (DDCSPP 36)	27-11-2014
14030-05	Audit du contrôle interne de la gestion des alertes - sanitaires dans le domaine de l'alimentation (denrées animales ou produits en contenant) - Réalisé du 21 au 24 octobre 2014 à la direction départementale de la protection des populations du Var D	17-12-2014
14030-06	Audit du contrôle interne de la gestion des alertes sanitaires dans le domaine de l'alimentation (denrées animales ou produits en contenant) réalisé du 1 ^{er} au 4 juillet à la DDPP de Seine-Maritime	19-11-2014
14031-01	Audit de la méthodologie de programmation des contrôles officiels en fonction d'une hiérarchisation des risques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments réalisé entre le 20 et le 22 mai 2014 à la DDCSPP de la Charente (DDCSPP 16)	07-10-2014
14031-02	Audit de la méthodologie de programmation des contrôles officiels en fonction d'une hiérarchisation des risques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments - DDPP Seine-et-Marne (77)	04-11-2014

RAPPORTS D'INSPECTION RENDUS EN 2014**Dans le domaine de la formation et de la recherche**

14047	Rapport de l'enquête administrative sur un concours infructueux de recrutement à l'ENVT	01-08-2014
-------	---	------------

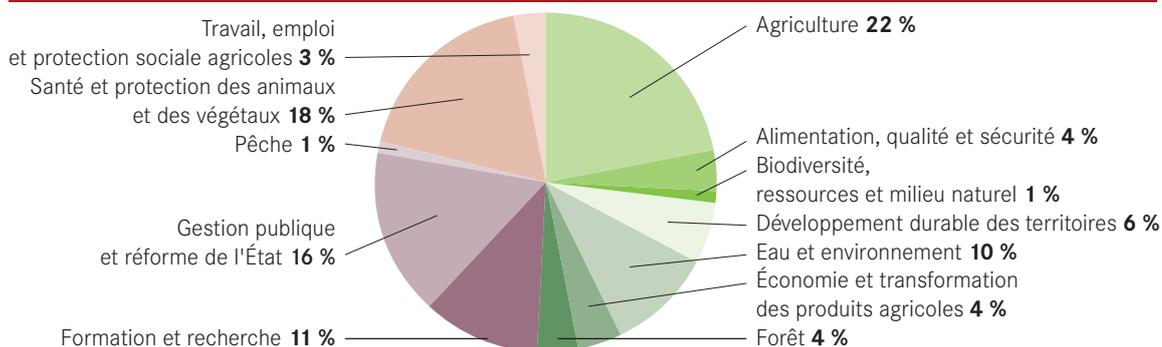
Dans le domaine de la gestion publique et de la réforme de l'État

14080	Le dialogue social au sein d'une direction départementale des territoires	13-10-2014
-------	---	------------

LES RAPPORTS DES MISSIONS DE CONSEIL, D'ÉVALUATION, D'EXPERTISE, DE MÉDIATION ET DE GESTION DE CRISE, DE PROSPECTIVE

En 2014, **70 rapports des missions de conseil, d'évaluation, d'expertise, de médiation et de gestion de crise, de prospective** ont été rendus.

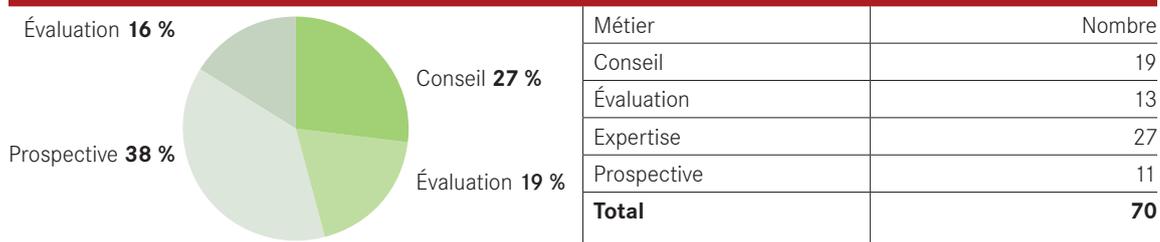
RÉPARTITION PAR DOMAINES DES RAPPORTS DES MISSIONS



RÉPARTITION DU NOMBRE DE RAPPORTS, PAR DOMAINES DE COMPÉTENCE

Domaine de compétence	National	Outremer	Europe	International	Total
Agriculture	8	1	1	5	15
Alimentation, qualité et sécurité	2	0	0	1	3
Biodiversité, ressources et milieu naturel	1	0	0	0	1
Développement durable des territoires	4	0	0	0	4
Eau et environnement	7	0	0	0	7
Économie et transformation des produits agricoles	3	0	0	0	3
Forêt	3	0	0	0	3
Formation et recherche	8	0	0	0	8
Gestion publique et réforme de l'État	11	0	0	0	11
Pêche	1	0	0	0	1
Santé et protection des animaux et des végétaux	8	0	0	4	12
Travail, emploi et protection sociale agricoles	2	0	0	0	2
Total					70

RÉPARTITION PAR MÉTIERS DES RAPPORTS DES MISSIONS



RAPPORTS REMIAS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Numéro	Titre du rapport	Date de remise	Métier
13083-01	Controverse documentée à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt - épisode n° 1 « Nous ne pourrions pas nourrir 9,5 milliards de personnes en 2050 »	13-03-2014	Prospective
13083-02	Controverse documentée à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt - épisode n° 2 - « La PAC coûte trop cher, et doit tourner le dos au productivisme »	14-03-2014	
13083-03	Controverse documentée à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt - épisode n° 3 « Les agriculteurs portent atteinte à l'environnement »	16-04-2014	
13083-04	Controverse documentée à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt - épisode n° 4 « trop exploitées, les forêts disparaissent »	25-05-2014	
13083-05	Controverse documentée à propos de quelques idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt - épisode n° 5 « On mangeait mieux avant »	24-11-2014	
13110	Cartographie des acteurs de la coopération agricole avec les pays du sud et de l'est de la Méditerranée	04-02-2014	Expertise
13114	Mission filière volaille de chair	15-04-2014	
13116-01	Les conditions du redressement de la chambre d'agriculture de Guyane	16-01-2014	
13135	Le Vautour fauve et les activités d'élevage « <i>Ubi pecora, ibi vultures</i> » (« Là où il y a des troupeaux, il y a des vautours »), une cohabitation à organiser	17-10-2014	
14039-01	Évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement	08-12-2014	
14040	Appui à la mise en œuvre de la Convention cadre de « partenariat économique et d'appui technique à la structuration et au développement de la filière bovine algérienne » - Mission réalisée du 27 au 30 avril 2014	22-05-2014	Expertise
14040-02	Mise en œuvre du partenariat « développement de la filière bovine algérienne »	16-06-2014	
14056	Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique	04-11-2014	Prospective
14078-01	Partenariat « filière bovine turque » Compte-rendu de la mission d'accompagnement d'INTERBEV - 11 et 12 novembre 2014	02-12-2014	Expertise
14131	2° séminaire international : « l'agriculture familiale en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest », tenu à Meknès du 25 au 26 avril 2014	14-11-2014	Prospective

RAPPORT REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

13089	Préparation du programme opérationnel relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2014-2020	08-07-2014	Conseil
-------	---	------------	---------

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA FORÊT

12122	Comparaison des filières forêt-bois en France et en Allemagne	23-05-2014	Conseil
13118	Vers une meilleure performance globale de la certification phytosanitaire des produits forestiers et bois, en France - Principes, Pratique, Propositions d'évolution	15-07-2014	
14069	Note d'étape sur le déficit du commerce extérieur de la filière bois.	23-10-2014	

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

12153	Évaluation des dispositions visant à l'information préventive des citoyens vis-à-vis des risques naturels auxquels ils peuvent être exposés	24-02-2014	Évaluation
13102	Évaluation de la mise en œuvre du plan gouvernemental 2003-2013 pour le Marais poitevin	04-07-2014	
13122	Rapport de la mission d'appui et d'expertise sur les conséquences des intempéries ayant touché le Sud-Ouest et les Pyrénées les 18 et 19 juin 2013	30-04-2014	Expertise
14041	Évaluation du dispositif des zones de revitalisation rurale (ZRR)	31-07-2014	Conseil

RAPPORTS DES MISSIONS DE CONSEIL, D'ÉVALUATION, D'EXPERTISE, DE MÉDIATION ET DE GESTION DE CRISE, DE PROSPECTIVE RÉPARTITION PAR DOMAINES

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE (HORS JURYS)

Numéro	Titre du rapport	Date de remise	Métier
12046	Les écoles doctorales d'intérêt pour le MAAF - Contribution de la section 5 du CGAAER, groupe de travail « enseignement supérieur et recherche »	10-01-2014	Conseil
12120	Le déploiement industriel des nanotechnologies et de la biologie de synthèse sur les territoires, précurseur des manufactures du futur	09-01-2014	Prospective
12139	Évaluation du dispositif expérimental d'accompagnement et de formation pour les agriculteurs en difficulté de Haute-Loire (DEAFAD)	07-04-2014	Évaluation
13059	Modernisation de l'action publique : évaluation de la politique de développement agricole	13-05-2014	
13132	Évaluation du dispositif de délivrance du certificat individuel phytopharmaceutique (certiphyto)	20-11-2014	
13134	Rapport relatif au Centre d'application en productions animales (CAPA) de Champignelles	20-06-2014	Expertise
14044	Rapport sur l'évaluation du potentiel scientifique mobilisable en Région Lorraine en vue de la création d'un bio-pôle santé animale et agroalimentaire, dans le cadre du volet sur la dynamisation des filières d'excellence et d'avenir du pacte pour la péri	28-10-2014	Évaluation
14103	Évolution du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement	03-12-2014	

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLES

13111	L'action sociale au ministère chargé de l'Agriculture - Une gestion à renforcer et des prestations à actualiser	05-03-2014	Évaluation
13130	Mission d'expertise sur l'amélioration des procédures de recouvrement des créances de la caisse de Mutualité Sociale Agricole de Corse	01-04-2014	Expertise

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION, DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

12150	Mission d'expertise et d'appui du Programme national pour l'alimentation (PNA)	04-03-2014	Expertise
13071	Mise en place d'une base de données sur les établissements agroalimentaires au Liban : <i>Quality Programme Phase 3: Further strengthening of quality management, capabilities and infrastructure in Lebanon</i>	10-01-2014	
13094	Évaluation <i>ex ante</i> du Programme Opérationnel 2014-2020 pour la mise en œuvre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)	20-03-2014	Évaluation

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX

11081-07	Jumelage (TU ENP AP HE 33) avec la Tunisie sur l'épidémiologie des maladies animales : renforcement des capacités du Centre National de Veille Zoosanitaire « CNVZ ». Volet C - Système d'information	05-03-2014	Expertise
13081	Évaluation du service universel de la distribution et de la mise en place de la semence de ruminants	09-05-2014	Évaluation
13082	Le contrôle de l'importation par les voyageurs d'animaux de compagnie et de colis personnels contenant des produits d'origine animale et végétale en provenance de pays tiers	25-07-2014	Expertise
13092	Diagnostic du secteur de la santé animale au Laos et des projets soutenus par la Région Rhône-Alpes	21-02-2014	
13097	Évaluation de l'axe 7 du plan Écophyto (usages non agricoles)	08-07-2014	Évaluation
13115-01	Rapport de mission en Myanmar (ex-Birmanie) : préparation de la composante « Food Safety and SPS » (partie vétérinaire) du programme d'aide européenne au Myanmar dénommé « Trade Support Development »	19-02-2014	

**SUITE - RAPPORTS REMIS EN 2014
DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX**

Numéro	Titre du rapport	Date de remise	Métier
13128	Appui à la mise en œuvre de la désignation de l'ANSES comme autorité compétente pour la délivrance d'autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques et à la définition de son rôle dans le dispositif de phytopharmacovigilance	21-03-2014	Conseil
13140	Audit du dispositif de traçabilité des mouvements de petits-ruminants	28-07-2014	Expertise
13146	Préfiguration de la mise en œuvre des certificats d'économies de produits phytosanitaires en agriculture (CEPP) - Mission d'appui	12-09-2014	Conseil
14023	Jumelage institutionnel « Renforcement des capacités de contrôle des services vétérinaires en vue de les rapprocher des standards internationaux »	20-12-2014	Expertise
14059	Modalités pour financer le coût de l'équarrissage au sein du secteur équin	27-10-2014	Conseil
14071	L'exercice de la médecine vétérinaire par des structures non vétérinaires - Les évolutions envisagées de l'article R.242-50 du Code rural et de la pêche maritime	27-11-2014	

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

12102-01	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département de l'Allier	16-01-2014	Expertise
12102-05	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département des Landes	18-04-2014	
12102-07	Audit de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité dans le département de la Vendée	28-02-2014	
12125	Rapport sur la mobilisation des eaux du Rhône : un projet d'irrigation sur le territoire Nord/Vaucluse, Sud/Drôme	06-01-2014	Conseil
13017	Pour une meilleure efficacité et une simplification des dispositions relatives à la protection des captages d'eau potable	07-07-2014	
14027	Synthèse, exploitation et enseignements des inspections et audits risques naturels et hydrauliques départementaux effectués au titre du programme 1997-2012	18-08-2014	
14036	Mission d'expertise sur les crues de décembre 2013 et janvier 2014 en Bretagne - rapport d'étape sur la chaîne de prévision hydrométéorologique des crues, la transmission de l'alerte et la mise en œuvre des secours	29-07-2014	

**RAPPORT REMIS EN 2014
DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ, DES RESSOURCES ET DU MILIEU NATUREL**

13095-01	Audit du Parc national de Port Cros	01-12-2014	Expertise
----------	-------------------------------------	------------	-----------

**RAPPORTS REMIS EN 2014
DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES**

13091-02	Fonds d'investissement dans l'agroalimentaire [partie 2: Un écosystème de fonds]	15-07-2014	Expertise
13124	Mission de conseil et d'accompagnement de la chambre d'agriculture de la Corrèze	21-01-2014	Conseil
13129	stratégies de filière - Pour une agriculture compétitive au service des hommes	02-07-2014	Prospective

RAPPORTS REMIS EN 2014 DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

13030	Rapport sur les délégations de missions à la Direction générale de l'alimentation	27-02-2014	Conseil
13085	Élaboration d'un guide méthodologique du conseil	09-01-2014	
13109	Analyse et évaluation des conséquences de la relocalisation de la délégation régionale ASP Ile de France de Cergy à Montreuil	05-03-2014	

SUITE - RAPPORTS REMIS EN 2014

DANS LE DOMAINE DE LA GESTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Numéro	Titre du rapport	Date de remise	Métier
13120	Préfiguration de la Commission d'orientation et de suivi de l'expertise (COSE)	11-04-2014	Expertise
13131	Réflexion stratégique sur le pilotage de la Safer de Bretagne	04-02-2014	Conseil
13137	Rapport de la mission d'évaluation de l'expérience de suivi des recommandations	07-03-2014	Évaluation
13139	Rapport relatif à l'articulation entre le code du travail et le statut du personnel des chambres d'agriculture (article 26 de la loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi)	03-02-2014	Expertise
14037	La situation et le fonctionnement des DDT et DD(CS)PP	01-10-2014	Prospective
14038	Décentralisation et missions MAAF - Groupe de travail CGAAER	17-11-2014	Prospective
14052	Rapport de présentation du guide d'évaluation des mesures de simplification en faveur des entreprises	12-09-2014	Évaluation
14108	Revue des rapports d'inspection générale relatifs aux missions des services déconcentrés	07-11-2014	Conseil

RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DE JURYS

48 rapports de présidences de jurys ont été rendus en 2014. Un rapport peut correspondre à plusieurs jurys.

CONCOURS DE RECRUTEMENT ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
14002-01	Concours réservé et interne 2 ^e cat. spécialité PCEA lettres modernes - Session 2014	21-11-2014
14002-03	Concours internes CAPESA et 2 ^e catégorie - Section langues vivantes Anglais: CAPESA et 2 ^e catégorie Espagnol: 2 ^e catégorie - Session 2014 - Rapport du président des jurys	20-06-2014
14002-04	Concours internes CAPESA et 2 ^e catégorie - Section langues vivantes Anglais: CAPESA et 2 ^e catégorie Espagnol: 2 ^e catégorie - Session 2014 - Rapport du président des jurys	20-06-2014
14002-05	Concours internes CAPESA et 2 ^e catégorie - Section langues vivantes Anglais: CAPESA et 2 ^e catégorie Espagnol: 2 ^e catégorie - Session 2014 - Rapport du président des jurys	20-06-2014
14002-06	Concours réservé spécialité PCEA histoire-géographie - Session 2014	21-11-2014
14002-07	Concours réservés - éducation socio culturelle - Privé 2 ^e catégorie - Public interne PLPA-PCEA - Session 2014	15-01-2015
14002-09	Concours CAPESA documentation externe - 2 ^e catégorie externe section documentation - session 2014	21-11-2014
14002-11-1	Concours PCEA réservé et interne 2 ^e catégorie interne section documentation - Session 2014	29-10-2014
14002-17	Concours interne de recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole, CAPESA, section « Physique-Chimie » - Session 2014	27-06-2014
14002-18	Concours interne pour l'accès à la deuxième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime, dans la section « Physique Chimie »	27-06-2014
14002-19	Concours réservé CAPESA Option Biologie Écologie - Session 2014	27-06-2014

SUITE - CONCOURS DE RECRUTEMENT ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
14002-20	Concours réservé - Corps - PCEA - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option - A : sciences économiques et gestion de l'entreprise - Session 2014	25-09-2014
14002-21	Concours interne - Enseignement privé Deuxième catégorie - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option B : Sciences économiques et gestion commerciale - Session 2014	25-09-2014
140030-2	Concours CAPETA STA PA - Section productions spécialisées - Option productions animales - Externe - Session 2014	21-11-2014
14003-04-1	Concours CAPETA réservé PLPA réservé et 2 ^e catégorie interne - Section Sciences et techniques agronomiques - Option A : Productions Animales - Session 2014	29-10-2014
14003-11	Concours réservé Corps CAPETA Section Biochimie, Microbiologie et Biotechnologie - Session 2014	02-02-2015
14004-01	Concours réservé PLPA Option Biologie Écologie - Session 2014	24-07-2014
14004-02	Concours réservé pour l'accès au corps de professeur de lycée professionnel agricole section « mathématiques-physique et chimie » - Session 2014	27-06-2014
14004-03	Concours interne pour l'accès au corps de professeur de lycée professionnel agricole, section « mathématiques-physique et chimie » - Session 2014	27-06-2014
14004-04	Concours interne pour l'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime, dans la section « Mathématiques-Physique Chimie »	20-06-2014
14004-05	Concours réservé spécialité PLPA lettres - histoire - Session 2014	21-11-2014
14004-14	Concours réservés PLPA section Productions spécialisées Option C - Hippologie - Session 2014	09-05-2014
14004-15	Concours PLPA Interne Section Production spécialisée Aquaculture - Session 2014	22-10-2014
14004-16	Concours réservé - Corps PLPA - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise - Session 2014	25-09-2014
14004-17	Concours réservé - Corps PLPA - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option B : Sciences économiques et gestion commerciale - session 2014	25-09-2014
14004-18	Concours externes - Corps PLPA et Quatrième catégorie - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion Option C : Sciences économiques et économie sociale et familiale - Session 2014	25-09-2014
14004-19	Concours externes - Corps PLPA et Quatrième catégorie - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion Option C : Sciences économiques et économie sociale et familiale - Session 2014	25-09-2014
14004-20	Concours réservé - Corps PLPA - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option C : Sciences économiques et économie sociale et familiale - Session 2014	25-09-2014
14004-21	Concours internes - Corps PLPA et Quatrième catégorie - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option C : Sciences économiques et économie sociale et familiale - Session 2014	25-09-2014
14004-22	Concours internes - Corps PLPA et Quatrième catégorie - Section Sciences Économiques et Sociales et Gestion - Option C : Sciences économiques et économie sociale et familiale - Session 2014	25-09-2014
14004-25	Concours réservé PLPA section STAEAH (Sciences et Techniques des Agroéquipements et des Équipements des Aménagements Hydrauliques) - Option Agroéquipements - Session 2014	27-06-2014
14004-26	Concours Interne PLPA/4 ^e catégorie section STAEAH (Sciences et techniques des agroéquipements et des équipements des aménagements hydrauliques) Option agroéquipements - Session 2014	24-07-2014
14004-35	Concours réservés Section technologies informatique et multimédia - Session 2014	30-05-2014
14007-01	Présidence du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine en 2014. Modification de l'AM du 24 janvier 2008 relatif aux certificats d'inséminateur et de chef de centre	30-05-2014
14007-02	Jurys examens de qualification professionnelle évaluation du stage en vue de l'admission au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole, de l'enseignement technique agricole ou de lycée professionnel agricole session 20	21-11-2014
14012-12	Concours réservé pour l'accès au corps des Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement - Session 2014	13-04-2015

SUITE - CONCOURS DE RECRUTEMENT ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Numéro	Titre du rapport	Date de remise
14012-18	Concours et examens professionnels pour le recrutement de techniciens supérieurs du Ministère chargé de l'agriculture	29-10-2014
14012-19	Examens professionnalisés pour la titularisation des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture - 1 ^{re} session 2014	24-07-2014
14012-20	Examens professionnels des techniciens supérieurs du Ministère chargé de l'agriculture - Technicien principal - Chef technicien - Session 2014-2015	08-04-2015

JURYS D'ENSEIGNEMENT

14001-03	Brevet de technicien supérieur agricole Option ACSE Analyse et conduite des systèmes d'exploitation - Session 2014	03-02-2015
14001-07	BTSA Gestion des Équipements Agricoles (GDEA) - Session 2014	04-02-2015
14001-10	Brevet de Technicien Supérieur Agricole Option « Gestion et Protection de la Nature » - Session 2014	04-02-2015
14001-11	Brevet de Technicien Supérieur Agricole - Option « Gestion et Maîtrise de l'Eau »	03-02-2015
14001-12	BTSA ANalyses Agricoles, BIOlogiques et BioTEChnologiques (ANABIOTEC) - Session 2014	05-02-2015
14001-13	Rapport du Président du jury BTSA option sciences et technologies des aliments - Session 2014	24-07-2014
14001-14	Brevet de technicien supérieur agricole option aquaculture - Session 2014	03-12-2014
14001-16	Brevet de technicien supérieur agricole Option DARC Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes Session 2014	02-02-2015
14001-99	Brevet de technicien supérieur agricole Toutes options - Session 2014	13-04-2015

GLOSSAIRE DES SIGLES

AAFAR : Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales (Mission ministérielle).

ADECIA : Agence pour le développement de la coopération internationale en agriculture, alimentation et espaces ruraux.

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

AFD : Agence française de développement.

ANR : Agence nationale de la recherche.

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du Travail.

ASP : Agence de services et de paiements.

B TSA : Brevet de technicien supérieur agricole.

CASDAR : Compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural ».

CFA : Centre de formation des apprentis.

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole.

CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

CGAD : Conseil général de développement agricole (Maroc).

CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable.

CGEIET : Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

CICC : Commission interministérielle de coordination des contrôles.

CIHEAM : Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes.

CIMAP : Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique.

CIRAD : Centre de recherche agronomique pour le développement.

CMAI : Comité ministériel d'audit interne.

CNAG : Commission nationale du génie génétique.

CNEFAC : Coordination nationale des écoles familiales agricoles du Cameroun.

CNPF : Centre national de la propriété forestière.

COP 21 : Conférence internationale sur le climat de Paris.

COPIL : Comité de pilotage.

COSDA : Comité d'orientation stratégique et de développement agricole.

COSE : Commission d'orientation et de suivi de l'expertise.

CTI : Commission des titres d'ingénieurs.

DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

DDE : Direction départementale de l'équipement.

DDI : Direction départementale interministérielle.

DDT(M) : Direction départementale des territoires (et de la mer).

DFVR : Direction de la formation, de la recherche et de la vulgarisation.

DGAL : Direction générale de l'alimentation.

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche.

DGPAAT : Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et du territoire.

DGPR : Direction générale de la prévention des risques.

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

DOM : Département d'outremer.

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

EPL : Établissement public local.

EPLEFPA : Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FCBA : Institut technologique pour les filières forêt, bois, construction et ameublement.

FEP : Fonds européen pour la pêche.

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural.

GIEE : Groupement d'intérêt économique et écologique.

GREF : Génie rural, eaux et forêts.

IAA : Industries agroalimentaires.

IAE : Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement.

IAVFF : Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France.

IECD : Institut européen de coopération et de développement.

IFCE : Institut français du cheval et de l'équitation.

IGAS : Inspection générale des affaires sociales.

IGF : Inspection générale des finances.

IGN : Institut géographique national.

INPES : Institut national de prévention et d'éducation à la santé.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

INTERBEV : Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes.

IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

LAAF : Loi d'avenir de l'agriculture, de agroalimentaire et de la forêt.

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

MEEF : Master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

MIGA : Mission d'inspection générale et d'audit.

MMAI : Mission ministérielle d'audit interne.

MSA : Mutualité sociale agricole.

ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole de l'outremer.

OIE : Organisation mondiale de la santé animale.

OMM : Observatoire des missions et des métiers.

ONF : Office national des forêts.

ONSSA : Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

ONVAR : Organismes nationaux de vocation agricole et rurale.

PAC : Politique agricole commune.

PIF : Poste d'inspection frontalier.

PNA : Programme national de l'alimentation.

PNACC : Plan national d'adaptation au changement climatique.

PNDAR : Programme national de développement agricole et rural.

PNNNS : Programme national nutrition santé.

POSEI : Programme communautaire d'options spécifiques pour l'éloignement et l'insularité.

RÉATE : Réforme de l'administration territoriale de l'État.

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

SDSI : Sous-direction des systèmes d'information.

SI : Système d'information.

SIGC : Système intégré de gestion et de contrôle.

SRFD : Service régional de formation et de développement.

SRH : Service des ressources humaines.

SUAI : Service universel d'insémination artificielle.

TAIEX : Technical assistance information exchange.

TOEIC : Test of english for international communication.

UE : Union européenne.

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.



Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture
et des espaces ruraux (CGAAER)
251 rue de Vaugirard FR-75732 Paris cedex 15
Tél. + 33 (0)1 49 55 56 68
Fax + 33 (0)1 49 55 80 70
cgaer.diffusion@agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr